HIPPOCRATE
&
VÉNUS

I

THÉRAPEUTIQUES FÉMININES DE JADIS

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/b2044199x

HIPPOCRATE

&

VÉNUS

I

THÉRAPEUTIQUES FÉMININES DE JADIS

ILLUSTRATIONS DE PIERRE LEROY

GRAVÉES SUR BOIS PAR ROGER BOYER

THÉRAPEUTIQUES FÉMININES DE JADIS

CORRIGÉES PAR

LAURENT JOUBERT

CONSEILLER ET MÉDECIN ORDINAIRE DU ROI,
CHANCELIER ET JUGE DE L'UNIVERSITÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER

(1587)

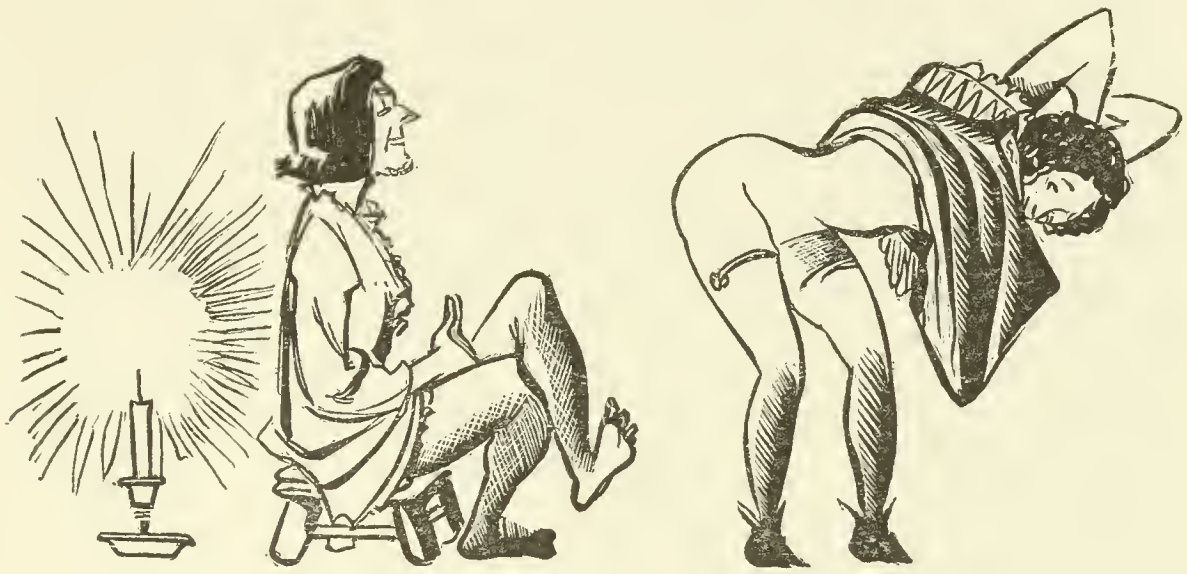

CONTRE CEUX QUI NE CESSENT D'EMBRASSER LEUR FEMME POUR AVOIR DES ENFANTS ET LES AUTRES QUI LE FONT PEU SOUVENT AFIN D'EN AVOIR MOINS

Le vulgaire ignorant s'abuse de deux façons contraires, contrevenant totalement à son intention : quand les uns, fort désireux d'avoir des enfants, ne cessent d'embrasser leur femme le plus qu'ils peuvent, et les autres les épargnent, craignant d'avoir trop de ménage.

Les uns pensent qu'un coup manqué est tôt réparé par un autre, or il en advient tout autrement car ce qui pourrait être fait d'un bon coup peut être défait par un second. De plus, quand on y retourne ainsi souvent, même sans y être incité de nature, la semence n'a loisir d'être bien élaborée et parfaite, d'où elle n'est féconde ni prolifique, et inutile comme de l'eau.

Toute semence n'est pas convenable à faire des enfants. Il y faut deux conditions très nécessaires : l'une qu'il y en ait assez bonne quantité, l'autre qu'elle soit bien cuite et digeste, épaisse, gluante, pleine d'esprits frétillants. Toutes deux manquent à ceux qui y retournent si souvent, car, quand ils seraient les mieux nourris du monde (c'est en effet un métier qui exige de bien vivre et Vénus, comme dit le proverbe, est bien froide sans pain ni vin), il est impossible qu'il y ait toujours provision de semence et qu'elle soit bien digeste.

Au contraire réussissent mieux ceux qui couchent moins souvent avec leur femme car (s'ils sont continents et ne font l'amour autre part, cela s'entend) ils font ce pendant amas de semence, qui tout à loisir se rend parfaite en bonté, de sorte qu'au premier coup, si la femme y est disposée, ils l'engrossent au plus loin de leur intention.

Ainsi voit-on plusieurs femmes ne relever de gésine qu'elles ne soient grosses à nouveau d'autant que le mari a fait provision de matière durant trois semaines ou un mois. Et la femme, de son côté, a la matrice bien purgée de sorte qu'ayant été mieux nourrie que de son ordinaire (surtout si elle a fait un fils qui cause volontiers plus de joie qu'une fille) elle a pour sa part accumulé beaucoup de sa semence qui la chatouille et la rend plus friande du mâle

qu'elle n'avait été de longtemps. Car, durant que sa matrice est pleine du fait de la grossesse, elle a moins de plaisir à la copulation, mais à la fin de la gésine la matrice commence à crier à la faim et a l'appétit plus grand qu'auparavant. Voilà pourquoi la femme, émue de cette friandise, oublie facilement les vœux et protestations qu'elle a faits lors de l'enfantement, pressée de douleurs, quand il faut rendre gorge du plaisir reçu auparavant. Pour lors ne voudrait plus faire d'enfants, désirant être désormais stérile et (si ce pouvait se faire sans autre mal) n'aurait plus les parties de copulation.

Mais quand, au delà de quelques jours, douleurs, tranchées de ventre et mal de reins ont bien passé, le tout s'oublie et la matrice commence à frétiller, en l'attente du jeu d'amour dont elle est plus affamée que jamais pour la friandise goûtée auparavant. Et plus encore si l'accouchée a été bien accommodée et servie d'étuves, bains et autres gentillesses pour raffermir le ventre, resserrer les conduits et réparer tout, de sorte qu'il semble qu'on n'y ait pas touché. Adonc, vraiment, la femme est bien disposée à concevoir.

On voit le semblable au retour du mari après quelque voyage lorsque la femme devient soudainement grosse pour ce que l'homme apporte bien de quoi (s'il a été bon mari et n'a fait brèche à son mariage) et que la femme,

ayant attendu longuement, en est affamée, tant et si bien que pour fêter leur revoir ils se font l'amour comme le jour de leurs noces.

Par ces observations, et les raisons déduites, il est aisé de comprendre que celui qui fait l'amour moins souvent est plus assuré d'engrosser mieux sa femme, pourvu (comme je l'ai bien noté) qu'il n'aille au change et n'épargne sa femme pour les commères. Car ce serait bien un moyen pour n'avoir guère de ménage quand on ne sèmerait en son champ que de semence de mauvaise qualité, la meilleure étant employée à l'exécution de l'amour folle, où les mauvais maris apportent la crème de leur embonpoint et toute leur gaillardise, ne réservant à leur femme que le pain bis. Ce sont de méchantes gens adultères, infâmes et vilains auxquels Dieu ne fait la grâce de multiplier leur descendance en enfants légitimes, vrais successeurs de leurs biens et honneurs, mais remplit leur maison de bâtards qui représentent à leurs yeux leur péché, duquel (s'ils ont quelque crainte de Dieu) ils doivent avoir grand déplaisir et componction avec repentance continuelle et en gémir du profond de leur cœur, comme le bon David. Mais au contraire on glorifie Dieu des enfants légitimes et l'on s'en réjouit ouvertement, leur répartissant biens et honneurs au grand contentement de tous.

1 2 3 4 5
6 7 8 9
10 11 12 13

QU'IL NE FAUT CONNAITRE LA FEMME AVANT DORMIR ET QUE, POUR CE, LES TRAVAILLEURS SONT MOINS GOUTTEUX ET ONT PLUS D'ENFANTS

J'AI deux choses à remontrer : pourquoi les travailleurs, comme laboureurs et artisans, ont communément plus d'enfants que les personnes d'état ou sédentaires et pourquoi ils sont moins goutteux. Je tais les autres causes de la goutte pour le présent. Ici, où je traite de la génération, il me suffit de faire entendre que la goutte procède bien souvent de l'acte vénérien, importun et intempestif. C'est quand on s'y adonne avant que l'estomac ait fait sa digestion, après avoir crapulé, comme font volontiers ceux qui sont par trop adonnés à volupté charnelle, luxurieuse et paillarde. Toutes heures sont bonnes à ceux-là qui, étant pleins d'oisiveté, bien nourris du corps, maigres d'esprit, vont cherchant telle occupation et se provoquent, voire pressent et forcent nature à cette folie qui ainsi coûte bon. Car ils abrègent leur vie de beaucoup, ainsi que les passereaux salaces et lubriques qui vivent peu et sont fort enclins et sujets à goutte, colique néphrétique, apoplexie, tremblement et autre maladie de crudité, laquelle engendre le phlegme, père de tous les maux.

Et ce d'autant plus que le paillard fait grande perte d'esprit et de chaleur naturelle

en dépensant beaucoup de sang, prochaine matière de la semence, dont il s'ensuit que les parties servant à la nourriture du corps sont refroidies et affaiblies et par conséquent ne peuvent faire bonne digestion. Et voilà quant à la fréquence ou continuation démesurée de l'acte vénérien auquel sont plus adonnés les gens qui ont autrement de quoi vivre et qui passent davantage leur temps au plaisir que les pauvres travailleurs qui ont plus à penser de quoi ils vivront la journée qu'à faire l'amour. Et le travail d'ailleurs les endurcit et rend plus forts d'où ils sont moins délicats et moins sujets à maladies.

L'autre considération est que l'acte vénérien importun et intempestif est cause de crudité et faiblesse d'estomac comme lorsque l'on s'y abandonne tôt après le repas et à l'entrée du lit ainsi que font volontiers les oisifs et sédentaires. Au contraire les pauvres travailleurs, qui sont bien las de la journée, soudain qu'ils sont au lit, s'endorment et, s'ils ont quelque chose à demander à leur femme, c'est après le repos, ayant dormi et fait digestion du souper. En quoi ils ont plus de plaisir, le font mieux à leur aise, gaillardement, et en rapportent le profit qu'on doit attendre de cette action naturelle, à savoir qu'ils se lèvent plus dispos et allègres, la chaleur naturelle en étant excitée, non dissipée et affaiblie, et sont plus

assurés d'engrosser leur femme s'il y a lieu. C'est pour venir à l'autre point de la pluralité des enfants qu'on voit aux pauvres travailleurs plus qu'aux riches et bien aisés.

La raison de ceci peut être tirée des propos que nous avons déjà tenus que la semence est plus féconde et prolifique, tant plus séjourne en ses vaisseaux et qu'elle n'est versée ou répandue avec prodigalité. Ce qui est plus observé chez les pauvres travailleurs chastes et continents pour la plupart tant par suite du travail qui les amuse ailleurs que de la pauvreté qui les fait contenter de leur ordinaire. Ainsi, faisant meilleure provision de semence, et l'employant mieux à propos, ils ne faillent guère leur coup, si la femme en est capable. Voilà comment ils remplissent la maison d'enfants, dont toujours sont plus pauvres sinon de cette bénédiction et grâce que le prophète royal David promet à ceux qui craignent Dieu, lequel pourvoit à tout de sa largesse et providence. Voilà aussi comment ils sont moins goutteux quant à la cause vénérienne et par même moyen font des enfants robustes et plus sains que les autres.

Donc l'heure la plus convenable est, après le premier sommeil, alors qu'on a contenté la nature et récupéré une bonne partie des esprits dissipés et que le corps a senti le profit des aliments pris pendant le jour. C'est alors le

moment de se tourner vers sa femme, si l'on est poussé par l'aiguillon de la chair, et, bientôt après, de se remettre à dormir, si l'on peut, sinon au moins se reposer au lit et se récréer en devisant ensemble joyeusement.

S'IL EST VRAI QU'UN HOMME VIEUX NE PUISSE ENGENDRER DES FILS ET DU SECOURS QUE LUI PEUT APPORTER SA FEMME EN CE BESOIN

CETTE proposition serait indigne de réfutation, vu qu'on voit plusieurs femmes enfanter mâles malgré que leur mari soit vieux, n'était le soupçon et le doute qu'on peut avoir s'ils sont bien légitimes et non empruntés à un jeune ami. Donc, pour sauver et défendre l'honneur des honnêtes femmes qui sont bien souvent soupçonnées d'avoir quelque gaillard à leur commandement, je suis contraint de renverser et rabattre cette fausse opinion des ignorants, lesquels sont persuadés qu'un vieillard est totalement inapte à engendrer des fils.

Il ne me servirait à rien de baser ma démonstration sur l'observation que plusieurs ont eu des fils l'an dernier et que leurs femmes

ont toujours vécu en très bonne réputation, pas même en en mettant le doigt au feu, assuré qu'il ne brûlerait pas à cause de la croyance qu'elles ont toujours été chastes et loyales envers leurs maris. Car ceux contre lesquels je dispute en douteront si bon leur semble et diront qu'elles peuvent avoir été si discrètes, secrètes, accortes et rusées qu'on ne s'est aperçu qu'elles rompaient leur mariage. Ce qu'ils désirent savoir c'est la raison qui fait qu'un homme vieux (qui est communément froid, phlegmatique et catharreux) puisse engendrer un fils, car, pour les filles, on les lui accorde tant qu'il peut engendrer.

Je sais bien qu'il y a assez de méchantes femmes qui profanent le sacré mariage et n'ont pas honte d'aller au change. On dit assez qu'une femme de bon esprit n'est jamais en peine d'avoir un héritier, car si son mari est impuissant, elle se pourvoit d'un gentil compagnon qui l'accommode d'un fils. Or je ne parle point pour ces bagasses : je veux soutenir seulement le parti des femmes de bien et ôter cette suspicion qu'on peut avoir d'elles à tort et sans cause.

Je réponds qu'un vieillard peut engendrer un fils pour deux raisons assez fréquentes. La première est que la jeunesse de la femme peut corriger et tempérer la semence du vieillard de sorte qu'elle deviendra apte à former un

corps mâle. Je veux encore que la femme tire sur l'âge : elle peut néanmoins être de telle complexion que sa matrice corrigera la froide semence de son mari.

Je viens à l'autre raison non moins fréquente, à savoir la disposition du vieillard qui peut être saine et gaillarde ainsi qu'on voit des septuagénaires, et encore de plus vieux, faisant des efforts corporels des bras et des jambes qu'un autre de quarante ans n'y pourrait parvenir. Pourquoi ne serait-il pas aussi vigoureux des parties génitales? Il y en a qui ont plus de force en quelque partie que dans d'autres. L'un est fort des bras et faible des jambes, l'autre est fort de tête comme un bœuf (encore qu'il n'ait point de cornes). Pourquoi ne serait-il aussi quelqu'un plus fort de la braguette que des autres membres, de sorte que sa plus grande vigueur sera réduite là? Ne voit-on pas des vieillards fort roides, peu ou point catharreux ni phlegmatiques, bien colorés et en bon point? A quoi tient-il qu'ils n'aient quelque coup de semence bien chaude et sèche pour engendrer un fils?

Ajoutez encore à ces raisons que le vieillard, plus sage et prudent qu'il n'a été en sa jeunesse, fait moins souvent ce métier-là depuis que la fureur juvénile a fait son temps. Il se contente le plus souvent de baiser, manier les tétins,

chatouiller le ventre de sa femme et autres caresses, mignardises et entretiens amoureux.

Au reste, le calendrier est observé : c'est de non conjuguer les jours caniculiers, aux mois qui n'ont point de R, en temps

sec et, quand il gèle, aux quatre quartiers de la lune, tout le Carême et autres jours de jeûne, les fêtes de grande dévotion et celles de Notre-Dame et des autres vierges, des Apôtres, des saints martyrs, *idem* les vendredis et samedis qu'on ne mange pas de chair, tellement qu'il n'y a guère de jours bons pour lui (ou pour sa femme à mieux dire) que la veille des Rois, le jeudi et mardi gras, trois ou quatre jours après Pâques et la Saint-Martin.

D'où il s'ensuit que la semence, séjournant plus de temps en ses vaisseaux, est d'autant plus élaborée et digeste à un vieil homme qu'à un jeune. Et, de fait, on en voit assez qui, ne faisant que des filles en premières années de leur mariage, font des fils en leurs dernières années. Pour ce que, quand les fers étaient plus chauds, ils ne cessaient de battre sur l'enclume et ne faisaient rien de parfait; depuis, battant au froid, ils font besogne plus serrée et de plus forte trempe.

Ainsi ne faut calomnier les femmes qui font des enfants mâles à leurs maris vieillards. Mais il faut qu'elles soient soigneuses de leur honneur, autrement, pour le peu d'occasion qu'elles donnent aux gens de penser qu'elles sont amoureuses, cela est tout persuadé.

COMMENT SE DOIT ENTENDRE QU'UNE HEURE PLUS TOT OU PLUS TARD FAIT QU'ON ENGENDRE FILS OU FILLE

Ce propos dépend du fait que la semence est indifférente aux deux sexes. Ce qui doit être entendu car sa différente complexion la rend plus apte à l'un ou l'autre sexe comme celle qui est chaude et sèche volontiers se convertit en corps masculin, si elle rencontre le champ disposé à cela même, et, au contraire, pour l'altération que ladite semence recevra de la matrice, elle deviendra (comme en dégénérant du plus parfait) corps féminin.

Si donc le corps d'un enfant mâle requiert une semence plus cuite, chaude et sèche, que celui de la femelle et que telle complexion et perfection est acquise par long séjour et continuelle élaboration (car tant plus que la semence séjourne en ses vaisseaux, tant plus elle est digeste, épaisse, gluante et pleine d'esprits), il s'ensuit bien que ceux qui y retournent moins souvent font plus de mâles. Et quant aux heures, connaître sa femme dès l'entrée du lit, c'est plus pour faire des filles que des fils. Car telle semence n'est pour lors si bien pourvue de tout ce qui est requis à sa perfection comme elle le sera le matin, après un bon repos. Donc c'est l'heure plus propre à faire des fils qui seront en outre

plus gaillards et robustes, comme nous avons dit de ceux des pauvres gens.

Mais, direz-vous, il peut y avoir de la semence aux parties spermatiques, assemblée de plus longtemps que du jour même. Qui plus est, de ce qu'on a soupé il ne se pourra faire semence de tout un jour, car il faut assez de temps pour la conversion de la viande en chyle, puis en sang, puis en sperme. Donc qu'est-il besoin d'attendre simplement que l'estomac ait digéré? C'est d'autant que la viande étant encore dans l'estomac, toutes les parties du corps s'en ressentent quelque peu et sont comme revigorées de sa vapeur. Mais cette vapeur ne renforce aucunement le sperme déjà bien élaboré. Par quoi il vaut mieux différer longtemps après le repas à connaître la femme pour faire quelque bon ouvrage et engendrer des fils qui soient robustes, comme j'ai dit des pauvres gens.

Il ne faut pourtant objecter que ceux-ci ont des filles aussi bien que les riches car ils n'observent pas toujours la susdite règle de dormir avant de conjuguer, mais font cela en grand désordre, même en ces jours de fête où la plupart vont aux tavernes dépenser d'un coup plus d'argent qu'ils n'en ont gagné en trois jours et bien souvent s'en retournent fort ivres. De quoi, si la femme lui reproche la bonne chère, elle est battue et puis, à

l'entrée du lit, le bonhomme veut faire l'appointement ou bien, si la femme n'a sonné mot, le mari, pour lui faire part de sa bonne chère, l'embrasse plus amoureusement que de coutume.

Et voilà où se forgent le plus souvent leurs filles, de par Dieu.

Et quand ils attendraient jusqu'au lendemain matin, parce qu'ils ont crapulé tout le jour auparavant, ils ne feraient guère meilleure besogne, sinon par aventure une fille plus robuste, comme on en voit qui sont hommasses et ne leur manque que la barbe au menton encore qu'elles en aient quelque peu par ailleurs...

De ce discours on peut suffisamment entendre pourquoi nous disons volontiers qu'une heure plus tôt ou plus tard fait qu'on engendre mâle ou femelle. Nous entendons par heure quelque portion du temps, non pas précisément la vingt-quatrième partie du jour naturel, bien que, en cette signification étroite, le propos puisse être vrai. Car quelquefois il tient à fort peu de temps que la semence n'ait son extrême cuisson et perfection, comme nous voyons des fruits cueillis un peu plus tôt ou plus tard et des viandes que nous cuisons au feu et surtout toutes sortes d'alambications et quintessences qui, en peu d'heures, changent de formes, corps

et couleurs. Ainsi en est-il du sang et de la semence qui est le dernier ouvrage de l'âme ou faculté végétative.

Car c'est comme un chef-d'œuvre de la nature d'avoir de quoi procréer son semblable et, par ce moyen, perpétuer son espèce, la rendant immortelle. Donc on peut bien dire, quand on voit quelque gaillarde fille de mœurs et force plus viriles que ses compagnes, qu'une heure plus tard engendrée elle eût été un garçon, comme au contraire d'un garçon mol et efféminé qu'une heure plus tôt ce n'eût été qu'une fille.

ABUS DES FEMMES QUI SE BAIGNENT POUR ENGROSSER ET DE CELLES QUI, AVEC CINQ CENTS REMÈDES, N'Y PEUVENT PARVENIR

Le vulgaire ignorant croit que les femmes ne sont stériles qu'à une seule occasion qui est la froideur de leur matrice. Donc, pour devenir grosses, elles se baignent et se rebaignent souvent de certaines décoctions d'herbes chaudes qu'elles peuvent trouver et qui sont, pour la plupart, celles de la Saint-Jean, dont les bonnes femmes se ceignent aussi les reins, lesdites herbes ayant propriété de les rendre ou entretenir fécondes, même

étant mises par-dessus la robe, mais encore mieux par-dessous.

Or l'abus de se baigner ainsi est fort grossier, d'autant que toutes ne sont pas stériles à raison de la froideur ou superflue humidité de leur matrice, laquelle empêcherait la semence d'y arriver, mais c'est bien souvent le contraire, à savoir que leur matrice est trop chaude et qu'elle brûle ou rôtit la semence ou bien dissipe, consume et résout sa plus subtile et vaporeuse substance dont elle demeure inapte à la formation d'un corps et, comme telle, est bientôt rejetée.

Cette disposition est fort commune à celles qui sont d'inclination paillardes et lascives, insatiables gouffres de sperme, qu'on dit chaudes comme des chiennes et qui, si n'était un brin de respect, courraient et prendraient les hommes à force, tant sont échauffées en leur harnais qui leur démange continuellement et est souvent tendu comme le membre viril. Telles bagasses escaussadasses (comme on dit en Languedoc) n'ont garde d'engrosser. Il leur faudrait une pinte de semence chaque fois pour éteindre ou modérer ce feu et désaltérer leur matrice car les petits coups que peut faire un homme ne font que les allumer davantage, comme un peu d'eau en la fournaise à charbon et les altèrent toujours plus comme le fiévreux qui ne boit

qu'une gorgée dont il est toujours à recommencer.

Et si à de tels abîmes de semence qui engloutissent celle-ci et l'absorbent goulument (à raison de cette grande ardeur vorace et insatiable) on ordonne des bains chauds, n'est-ce pas mettre de l'huile au feu, les faire courir par les rues et enrager de telle soif en danger de se jeter dans un puits? Il faut donc savoir discerner et distinguer les causes de la stérilité des femmes pour ne pas empirer leur indisposition qui requiert remèdes contraires afin de tempérer leur matrice.

Elle est le plus souvent trop froide et craint la semence, autres fois trop humide qui l'amortit aussi, la noye et la rejette bientôt, autres fois sèche et aride comme terre sablonneuse, défaillant en humeur et partant stérile, autres fois chaude et brûlante qui rôtit et grille la semence de sorte qu'elle ne peut s'y étendre ni appliquer ni attacher contre. Celle qui est froide et humide requiert tels bains dont usent volontiers les femmes. La sèche en est offensée et encore plus celle qui est trop chaude où il convient rafraîchir et humecter, non pas échauffer davantage.

Il faut aussi bien observer si la stérilité ne tient point au mari car en vain travaillerait-on après la femme et tous les bains du monde

n'y feraient rien et voilà en quoi s'abusent fort souvent les femmes qui rejettent sur elles tout le défaut, comme si tout homme était capable d'engendrer et qu'il ne tînt qu'à sa femme. C'est autant que d'accuser la terre à tout propos qu'elle ne fructifie de la semence qu'on y aura jetée. Et cependant combien de femmes ne laissent de travailler leur corps de tant de drogues qu'il leur arrive parfois de brouiller les cartes et ne plus pouvoir concevoir même au temps qui leur était prescrit de nature.

DES CONDITIONS DANS LESQUELLES DOIT SE TROUVER UNE FEMME POUR PORTER PLUSIEURS ENFANTS, ET MEME NEUF, D'UNE SEULE VENTRÉE

QUELS avantages supposer à ces femmes capables de faire neuf enfants d'une seule ventrée (ainsi que le rapporte Montluc) sinon (ce qui est fort vraisemblable) qu'elles étaient de plus belle taille qu'on peut voir : grandes, grosses, fort larges de flancs et hanches, bien écartelées, bien fessues et à grosses colonnes de cuisses, ayant une belle et ample matrice non pressée de graisse des parties environnantes et dilatable à souhait. Aussi que le reste du corps, répondant aux

parties basses, fût bien fourni, succulent et nourri, non affamé ni transi, et pourvu de tout le sang qui est nécessaire à la mère pour nourrir plusieurs enfants en une fois.

Ne voit-on pas des femmes de telle corpulence qu'en un seul corps il y a bien deux ou trois femmelettes? Et si chacune de ces femmelettes peut faire deux ou trois enfants d'une seule ventrée, comme l'on voit assez souvent, voire jusqu'à cinq mâles (comme j'ai ouï dire d'une petite bossue, pauvre femme d'un bonnetier en la ville de Rouen, l'an 1550) pourquoi ne pourra cette grande femme en faire autant seule que les trois qu'elle représente? Je ne veux pas que ce soit d'un ordinaire non plus qu'aux femmelettes d'en faire trois ou quatre, mais je dis qu'il peut advenir et l'un ne sera plus merveilleux que l'autre, si une peut avoir la matrice autant capable et du sang menstruel autant que trois.

Or donc, admettons que la femme soit bien prête à faire son devoir, prête à concevoir et fournir bonne quantité de son sperme, comme l'ayant accumulé et réservé de longtemps que son mari l'a connue. Voici le mari arrivé de loin, à petites journées, afin de n'être las ou recru comme ceux qui viennent en poste pour se montrer plus affectionnés à leur moitié et, quand ils sont au lit, n'est

question que de se reposer. Je veux qu'il vienne tout à son aise et qu'il arrive en fort bon point, frais, refait et joyeux, fort amoureux de sa femme comme elle est bien friande de son mari. Je suppose que ce demi de

l'Androgyne Platonique[1] soit répondant à la corpulence de sa moitié, grand et bien fourni de toutes pièces et même de la principale. Qu'il ne soit gras ni replet, car où il y a force graisse, n'y a guère de semence, point colère ni chagrin car tels aussi n'ont guère de semence. Je le suppose jovial et de complexion amoureuse, de taille allègre et non importune. Il a ses vaisseaux spermatiques et les boursettes qui sont au bout, sur le col de la vessie, pleins à crever pour s'être longtemps abstenu de l'amour. Étant ainsi tous deux bien armés de toutes pièces, et munitions à l'avantage, venant aux bras pour lutter et combattre d'extrême affection, qui doutera qu'au premier coup il n'y ait grande effusion de sang blanchi, tant d'une part que d'autre?

Il y en aura bien assez pour trois ou quatre enfants puisque, sans tel appareil, d'autres en font bien autant.

Je veux que ce soit le matin que le gentilhomme soit arrivé et ait trouvé sa femme au lit. S'il recharge de là à quelque heure, après s'être un peu reposé, ils y enfonceront un peu moins qu'au premier coup de lance et en voilà pour deux ou trois autres qui

1. Allusion à la théorie de Platon d'après laquelle les premiers êtres humains auraient été un composé d'homme et de femme dédoublé par la suite.

peuvent être sept enfants, ou la matière pour les faire. Il faut, après, déjeuner ou dîner tout d'un train. Quelque temps avant souper, la compagnie qui, l'étant venu voir, s'est retirée, ils entrent au cabinet et recommencent à se baiser et, si rien ne bouge dans la maison, on va jusqu'au bout, sinon on fera le surplus au lit, car ce serait trop de sagesse, à personnes si fort piquées, de différer jusqu'au matin. Là il se peut ajouter aux précédentes pertes de quoi faire un enfant ou deux, sauf le plus. Dont il pourra bien y avoir assez d'amas, si la matrice retient bien et conçoit comme je le suppose, pour mouler et former dix enfants, mais je me contente de neuf.

DU TEMPS DE LA GROSSESSE

QUELQUES-UNS, voulant rendre raison du temps variable de la grossesse disent que la femme n'a aucun terme fixe ou saison propre à concevoir. Et pourquoi n'a-t-elle saison propre, et l'homme aussi, à s'accointer? Parce qu'ils ne sont pas seulement stimulés de nature à la génération, mais le plus souvent pour volupté et plaisir charnel. En quoi on

rend l'homme plus brutal et moins raisonnable que la bête. Ils ajoutent que l'homme est souvent cause de l'accélération et incertain terme d'enfanter, quand il retourne à la femme grosse où il ne fait que gâter la besogne, comme qui remuerait la terre après qu'elle est semée et que le grain commence à germer. Mais cela serait plutôt cause des avortements. Car l'agitation importune peut précipiter l'enfant, au moins ne le retarde pas.

Donc il faudrait que les femmes grosses, qui ne sont depuis la conception embrassées du mâle, portassent ordinairement jusqu'à onze mois, celles qui le sont quelque peu à dix, qui davantage à neuf et les mieux embrassées sujettes à terme au septième.

Mais ne pourrait-on dire, au contraire, que le fruit ou le grain qui a déjà fructifié, s'il est agité et ébranlé, perd du temps parce qu'il lui faut reprendre racine et se rattacher de nouveau s'il doit profiter, par quoi il sera plus tardif à sa maturité que s'il n'eût été remué? Ainsi l'enfant qui sera mieux secoué naîtrait plus tard et celui duquel la mère sera laissée en repos plus tôt. Ce n'est donc point de ce côté que doit être cherchée la cause de cette diversité mais bien plutôt dans le tréfonds de la nature humaine, ce que j'expliquerai en son temps.

Il est certain qu'on ne peut assurément connaître par les urines si une femme est enceinte ou non. Le plus sûr jugement qu'on puisse faire est de la disposition des parties proprement dites urinales, savoir des rognons, des urètres, de la vessie et du canal, commun au sperme et à l'urine, qui touche les boursettes de la semence desquelles aussi l'urine représente fort bien l'état, mêmement en la gonorrhée vénérienne qu'on dit communément pisse-chaude. Et l'urine montre encore plus sûrement la disposition desdites parties quand il y a quelque chose contre nature qu'elle emporte et dont elle devient quelquefois trouble et épaisse, morveuse, ou blanche comme lait, d'autres fois purulente, saigneuse, sablonneuse, ou pleine de poils et filaments, de pierrettes et gros gravier. Lesquelles choses contenues en l'urine donnent certaines significations des parties depuis les rognons par où elle a passé.

Je me doute que d'aucuns penseront ce propos fait pour ceux qui attendent le jugement de la conception par l'urine. Mais l'urine de la femme, celle-ci étant grosse ou non, ne passe pas par la matrice ni la touche aucunement. Elle est portée dans la vessie par ses urètres comme aux hommes et, de là,

PIPI DE MADAME

se verse par son col au grand passage de la partie honteuse (qui est comme la gaine du membre viril) fort loin de la matrice, laquelle est beaucoup plus en arrière et profonde. Ainsi s'abusent les bonnes gens qui pensent que l'urine vient de là où est l'enfant et qu'elle en peut rapporter certaines nouvelles.

En quoi donc se faut-il fonder pour connaître si une femme est grosse puisque l'urine n'y a point d'assurance? Il y a bien le dégoût et le manque d'appétit ou l'appétit de choses étranges et absurdes, vomissements, faiblesses et mal de cœur, dédain d'estomac, grand crachement, mal de tête, douleur de reins, enflure de jambes, lassitude et grande pesanteur de tout le corps. Mais il n'y a rien de tout cela qu'une pucelle ne puisse avoir, non seulement à part, mais aussi tout ensemble par la suppression de ses fleurs, et encore aura-t-elle du lait aux tétins, qui est bien davantage.

N'y a-t-il donc aucun autre signe auquel on se puisse arrêter de manière que la femme prenne garde de se blesser ou de tomber? Voici les signes principaux. La semence de l'homme est retenue, faute de quoi elle verserait et s'écoulerait peu après la copulation et, à l'instant, la femme sent quelque resserrement et contraction avec petite rigueur, comme frisson au profond, à l'endroit de sa matrice tout ainsi que, parfois, nous sentons, à la fin

du pisser, quelque petite horripilation par la contraction de la vessie. Et même, le long de l'échine, la femme sent plus de froid qu'ailleurs. Bientôt après, le ventre devient plus grêle à l'endroit du nombril, comme effondré. Quand elle est revenue au terme de ses fleurs, au lieu de les avoir, ses tétins s'endurcissent et lui cuisent un peu, à raison du sang qui les dilate et amplifie.

Alors elle peut dire que ses paniers sont pleins.

Pour s'en assurer mieux on cite diverses preuves auxquelles je ne m'arrête pas beaucoup tant pour n'être assurées que pour le danger auquel on peut mettre l'enfant. Elles ne valent que pour les mâtines et vilaines qui ne craignent guère d'offenser Dieu et faire mourir leurs enfants pour satisfaire à leur lascivité. Les communes preuves sont, d'après Hippocrate, donner à boire à la femme, quand elle va se coucher, de l'hydromel fait avec eau de pluie. Si elle est grosse, sentira des tranchées, dit Hippocrate, pourvu que ne soit accoutumée à tel breuvage. De même, la femme ayant reçu, par le bas, un parfum d'odeur forte et étant bien enveloppée tout alentour, si l'odeur ne lui parvient au nez, elle a conçu. Semblablement, si, ayant mis une tête d'ail en sa partie honteuse, quand elle se couche, elle n'en a, le lendemain, la saveur à la bouche.

POURQUOI CONSEILLE-T-ON A LA FEMME GROSSE DE METTRE LA MAIN A SON DERRIÈRE SI ELLE NE PEUT SOUDAIN ÊTRE SATISFAITE DE SON APPÉTIT

VENONS maintenant au propos que la femme grosse est conseillée de mettre la main à son cul, si elle ne peut être soudain contentée de ce qu'elle désire.

Le vulgaire a opinion que, si durant cette affection et fantaisie, elle se touche le visage, le nez, l'œil, la bouche, le col, la gorge, ou quelque autre partie de son corps, à cet endroit il paraîtra à l'enfant une marque de ce que la mère a en appétit. Et pour ce, afin que cette tache soit cachée, il vaut mieux qu'elle soit imprimée aux fesses ou autre lieu que le vêtement couvre.

Or, si le précédent que l'on craint est vrai, c'est très bien ainsi, mais ce sont roueries de penser que, s'il doit y avoir impression au corps de l'enfant, ce soit en semblable lieu que la main de la mère a touché premièrement. Car, en cela, il n'y a raison aucune ni apparence, ou il faudrait, pour le moins, que premièrement la marque apparût au corps de la mère à l'endroit qu'elle aurait touché et, de là, se pourrait communiquer à l'enfant.

Et je pense qu'il n'y a pas plus d'observation ou d'expérience que de raisonnement

dans une affirmation qui n'est qu'un propos du commun et qui n'a d'autre origine que bavardages de paysans.

S'IL EST BON DE FAIRE ASSEOIR LA FEMME SUR LE CUL D'UN CHAUDRON CHAUD OU DE LUI METTRE SUR LE VENTRE LE BONNET DE SON MARI POUR AVOIR MEILLEURE DÉLIVRANCE

Les bonnes femmes de village des environs de Montpellier ont éprouvé que, si la femme qui est travaillée d'enfant s'assied sur le cul d'un chaudron qu'on a levé présentement du feu, elle enfante plus aisément. Nous savons que tel chaudron, auquel naguère l'eau bouillait, a le cul tiède, qu'on dit froid en comparaison du reste qui est chaud-brûlant. Or cette tiédeur ramollit le croupion et le rend plus facile à céder, comme font les fomentations ramollissantes dont nous usons à cet effet. Mais on les applique communément mal à propos sur l'os Bertrand et en la région de la matrice sur le devant. Il faut qu'elles soient sur le croupion, autrement ne servent de rien et nuisent, qui pis est. Je dis qu'elles ne servent de rien sur l'os pubis car il n'a, pour céder, à se ramollir aucunement. Et elles nuisent à la matrice en tant que le ramollissement rompt la

force de la vertu expultrice. Donc, tant plus on relâche la matrice, tant plus on énerve sa vigueur à pousser l'enfant dehors. Par quoi les bonnes femmes de village agissent mieux en faisant asseoir sur le cul d'un chaudron chaud celle qui travaille d'enfant.

Il y a moins de raison à ce que les mêmes villageoises font, de mettre sur le ventre de la femme le bonnet de son mari, sinon que, y étant mis par aventure, on serre le ventre par dessus le bonnet qui, en ce cas, sert de compresse pour aider à l'expulsion. Mais je pense qu'on le fait en jeu, au moins qu'il a été ainsi introduit et que, depuis, on le prend à bon escient. Et le jeu peut s'interpréter de la sorte : à savoir que les maris s'excusent volontiers et se défendent d'assister à telles affaires. Quelquefois, on les y veut contraindre, pour y aider et, si on ne peut en avoir autre chose, on leur retient leur bonnet, qu'on met sur le ventre de la femme, en disant, ou à peu près, que de l'homme est provenue cette enflure de ventre comme s'il avait la pointe venimeuse et que son bonnet mis sur le ventre serve de contre-venin et fasse passer l'enflure.

Mais je trouve bien plus raisonnable que ce soit lui-même qui, de son ventre, couvre le ventre de sa femme non pas tant pour la tiède chaleur revigorante qui en résulte que pour les bienfaits de la copulation accoutu-

mée, car la femme en se remuant tant soit peu, ébranle doucement et plaisamment le croupion et la semence du mari rend le passage glissant, beaucoup mieux que ne font les eaux. Je sais personnes qui en usent ainsi dont leurs femmes se trouvent fort bien et ont aisée délivrance.

C'est chose de grande importance de faire que la femme se délivre heureusement, vu le danger auquel elle et son enfant sont exposés, quand il y a quelque difficulté. Donc à bon droit nomme-t-on sages-femmes les matrones ou levandières, car il faut qu'elles soient bien prudentes et avisées, surtout quand il y a deux ou trois enfants à sortir. Que sera-ce quand il s'en rencontre neuf, comme j'ai déjà écrit qu'il advint à Mlle de Beauville, à celle d'Arles, à Padoue?

J'entends qu'en la maison de Stourneau, en Périgord, arriva un fait semblable, il y a plus de trois cents ans. La dame fit neuf enfants mâles d'une ventrée et en voulut exposer les huit qui furent heureusement préservés (par la grâce de Dieu) de la rencontre de leur père.

Tous les neuf vécurent et furent pourvus de grands états : quatre en l'Église et cinq au monde. Des ecclésiastiques, l'un fut évêque de Périgueux et abbé de Brantôme, l'autre évêque de Pamiers, le troisième abbé de

Grandselve, et le quatrième de Casedieu. De ceux du monde, l'un fut lieutenant du roi à La Réole contre les Anglais, l'autre eut un gouvernement en Bourgogne, les trois autres furent en grand crédit auprès du roi Henri, troisième de ce nom auquel Dieu doit très bonne vie et longue.

DE FAIRE BONNE MESURE AUX GARÇONS ET NON AUX FILLES ET COMMENT IL FAUT GOUVERNER LA VÉDILLE ET SI CELLE DES FILLES SERT A LEUR FAIRE DES AMOUREUX

L'HOMME n'est pas plutôt né qu'il endure la chirurgie, à savoir l'incision de la védille faite par les sages-femmes, après l'avoir bien liée contre le ventre où sera le nombril. Or les bonnes femmes, soigneuses de la conservation du genre humain, requièrent volontiers les sages-femmes, quand c'est un fils, de lui faire bonne mesure. Car elles pensent que le membre viril prendra là son patron et deviendra plus grand si ce qui pend encore du nombril est demeuré bien long. Quant aux filles, elles n'en parlent point car si la védille gouverne ou transmue le conduit qui va à la matrice (lequel répond à la verge de l'homme comme la gaine au couteau), les femmes vou-

dront bien qu'il demeure court et étroit car ne s'agrandit que trop.

Mais elles s'abusent et ont mal retenu ce que les anciens médecins peuvent avoir quelquefois remontré aux levandières, à savoir que, quand elles viennent à lier la védille d'un garçon, la laissent bien lâche sans tirer en dehors, car, si elles la lient trop rasibus du ventre, la vessie qui en dépend par un lien en est plus retirée au dedans et le membre viril, par conséquent, en est raccourci car le tuyau commun à l'urine et à la semence dépend du col de la vessie.

Ainsi importe assez à la longueur du membre qu'on ne lie tant près du ventre la védille, non pas qu'on en laisse pendre beaucoup, car cela ne servirait de rien. Au contraire, il sert aux filles qu'elle soit tirée et liée fort ras afin que la matrice qui tient à la vessie, en étant retirée, ait le col d'autant plus étroit qu'il est plus allongé. Et voilà le secret!

En quelques pays, les bonnes femmes gardent soigneusement la védille de leurs filles pour leur faire des amoureux quand il faudra les marier. C'est qu'elles ont opinion que, si on donne à manger ou à boire de cette védille mise en poudre à l'homme qui leur est agréable, il devient extrêmement amoureux de la fille et il n'y a plus qu'à faire les pactes de mariage.

Je tiens cela pour une erreur et abus trop criant, comme pour ces autres breuvages amoureux, en grec nommés philtres, qu'on attribue aux sorcières et vieilles putains pour coiffer les hommes de leur amour. Mais je pense qu'il y a quelque secrète allégorie en telle opinion et c'est, sans doute, que, si les hommes viennent en telle familiarité avec des filles trop faibles et ployables qu'ils puissent faire se toucher leurs nombrils, elles les attirent par là, faisant par telle réunion la conjonction de l'Androgyne Platonique. En quoi plusieurs sont attrapés quelquefois à leur dommage.

Et voilà comment le nombril des filles, non pas le mort mais le vivant, duquel on donne goût aux hommes, en les affriolant, les rend échauffés et abêtis, et par quoi souvent ils condescendent à des partis indignes de leur condition.

DE QUELLE MANIÈRE IL CONVIENT MIEUX DE REMPLIR LA MATRICE VIDÉE PAR L'ACCOUCHEMENT

Si on a mal commencé, on fait pis en continuant, je ne dis pas de nourrir, mais de saouler et farcir à crever les accouchées, comme si on voulait faire un boudin de leur ventre. Les bonnes femmes allèguent pour leurs raisons que la matrice est vide et qu'il

la faut remplir. C'est une proposition de physique, et bien naturelle, que la nature a horreur du vide. Mais la matrice, qui se vide après l'enfantement, se resserre, lorsqu'il n'y a plus rien de superflu, et rétrécit tellement qu'elle n'a jamais capacité de vide et besoin de suralimentation.

Et quand elle en aurait besoin, ce n'est pas de la viande qu'elle requiert, ni du sang fait de la viande, mais seulement du sperme qui est sa friandise et la chose la plus désirée. Mais je m'assure que les honnêtes femmes ne la lui accorderont point avant que leur gésine soit bien célébrée, malgré ce qu'en pourraient dire leurs maris.

DES BONNES RAISONS QU'ONT LES FEMMES DE NOURRIR LEURS ENFANTS, MÊME CONTRE LE DÉSIR DE LEUR MARI

Il y a plusieurs maris qui ne veulent pas ouïr ou endurer le bruit et le tintamarre que donnent souvent les enfants. Il faut, pour lors, faire chambre à part et les bonnes femmes ne consentent pas volontiers d'être séparées de leur mari, car aussi est-il ordonné que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a

réuni. Ces bonnes femmes seraient bien aises de supporter la peine que donnent les enfants pourvu que leur mari ne quittât le lit pour cette occasion.

Il y a aussi ceux qui ne veulent permettre à leur femme de nourrir, afin que leurs tétins demeurent plus jolis, qu'ils se plaisent tant à manier.

Il y en a d'autres qui haïssent la senteur du lait au sein de leur femme. Les voilà bien délicats! Et la plupart de ceux qui parlent ainsi font plus souvent l'amour à la nourrice qu'à leur femme. Les tétins mols de la nourrice ni la senteur du lait ne les en dégoûte. J'ose bien dire davantage (pensez-y, bonnes femmes) que plusieurs de vos maris, qui ne veulent que vous nourrissiez, le font pour tenir dans la maison une autre femme, qu'ils pensent avoir à leur commandement, afin d'aller au change quand bon leur semble.

Et ceux qui s'excusent en disant que, si leur femme nourrissait, elle perdrait du temps et ne redeviendrait si tôt grosse, croyez qu'ils prennent aussi leur plaisir d'avoir nombre de nourrices, pour mieux assouvir leur cupidité charnelle. Car, comme vous savez, les nourrices sont plus aisées à débaucher que les garces et autres servantes. Et l'on ne voit guère de nourrices sortir de la maison de ces hommes délicats qu'elles n'y aient rempli

leurs paniers. Et puis, on dit que c'est quelque valet ou voisin qui l'a fait.

Si les bonnes femmes sont bien avisées, elles garderont honnêtement leur mari de ce péché mortel en n'acceptant aucune nourrice ni dans leur maison, ni ailleurs, faisant ainsi elles-mêmes ce devoir de nature et Dieu bénira leur labeur.

Quant aux maris qui craignent tant le bruit, haïssent les tétins mols et la senteur du lait, je leur donnerai à part des recettes contre toutes ces fâcheries, si on me les demande.

S'IL Y A CERTAINE CONNAISSANCE DU PUCELAGE D'UNE FILLE

La question est de grande importance, de quoi dépend l'honneur ou le déshonneur des filles, la dissolution du mariage contracté avec un impuissant et la condamnation ou absolution de celui que l'on accuse d'avoir forcé et violé, ou volontairement défloré une fille. Par quoi les magistrats y doivent bien aviser et plus encore les médecins et chirurgiens à cet effet députés comme experts.

Les matrones ou levandières s'attribuent cette prérogative de savoir mieux juger du pucelage que nous ou que les chirurgiens,

mais elles s'y peuvent grandement abuser faute d'être bien versées en l'anatomie des parties honteuses et de tout ce qui se rencontre en les abîmes desdites parties.

Un des signes qu'on veut être des plus probants est plus absurde que tout : c'est que le tétin change de couleur à l'instant qu'une fille est déflorée. Car son entour devient noirâtre, ou tanné. O combien y a-t-il de vieilles filles, vraiment pucelles, qui l'ont ainsi coloré? Cela est commun à toutes les femelles que, par le changement de l'âge, cet entour change de couleur. Et comment serait-il possible que cette mutation advienne à l'instant même où est faite une ouverture au cabinet de la virginité? Qui en serait la cause immédiate? J'accorde bien qu'il y a un très grand consentement des mamelles à la matrice, mais ce consentement, si grand soit-il, ne peut causer un tel changement, ni si soudain. La défloration se connaîtrait plutôt au visage et aux yeux si la fille n'est pas trop assurée ni effrontée. Car, étant dépucelée, quoique ce soit par mariage et honnêtement, elle en est un peu matée et honteuse, l'œil triste, terni et vergogneuse, son visage rougissant facilement quand elle voit ses plus familiers. Voilà des changements qui peuvent advenir aux filles si elles sont honnêtes et modestes. Mais des tétins c'est pure plaisanterie.

Aussi vain est un autre signe que l'on veut être commun aux garçons et aux filles qui ont perdu leur pucelage : mesurer avec un fil la grosseur du col, puis du menton au sommet de la tête. Si les mesures sont égales, la personne est vierge. Si le col est plus gros, elle est corrompue. Car, disent-ils, le col grossit à l'instant que l'on se corrompt ou en soi ou avec un autre. Mais cela ne peut avoir lieu à la défloration d'une fille, puisque cela peut advenir de soi-même et de même pour un garçon, puisqu'on ne l'estime pas moins vierge pour les pollutions nocturnes qu'il peut avoir.

On dit aussi que le bout du nez s'entr'ouvre chez les garçons et les filles à l'instant qu'ils perdent leur pucelage et que, depuis, on y trouve manifeste séparation des cartilages, mais c'est une erreur car la division y est toujours, elle est seulement plus manifeste quand le corps est plus desséché. La cause en est à la puberté dont témoigne la provenance des poils aux parties honteuses. Par quoi ceux qui s'adonnent plus tôt aux femmes ont plus tôt de la barbe, d'autant que leur corps se dessèche davantage. Ainsi dit Martial à ce propos :

> De là vient le bouquin et les poils fort hâtifs,
> La mère s'ébahit de voir barbe à son fils.

On avance encore d'autres preuves du pucelage de la fille. Donnez-lui, dit-on, un peu

de bois d'aloès pulvérisé à boire ou à manger : si elle est vierge, pissera incontinent. De même, mettez sur la braise des feuilles de « lapas » brisées et que la fille en sente la fumée : si elle ne se compisse, elle n'est pas vierge, comme aussi si elle devient pâle de la fumée desdites feuilles. Tout cela est mal fondé et tel qu'on ne doit aucunement s'y arrêter. Il faut s'approcher de plus près et descendre aux abîmes de l'enfer de la très dévote Alibée de Boccace, auquel le bon et saint ermite Rustic mettait son diable. C'est là que l'on trouvera le secret du pucelage, si aucun n'y a, et où l'on saura de ses nouvelles.

Ainsi voyons la déposition des Parisiennes qui font leur rapport d'une qui était déflorée :

« Nous, Marion Teste, Jane de Meaux, Jane de la Guigans et Magdeleine de la Lippue, matrones jurées de la ville de Paris, nous sommes transportées en la rue de Frepant où pend pour enseigne la pantoufle. Là, nous avons vu et visité Henriette Pélicière, jeune fille âgée de quinze ans, sur la plainte par elle faite en justice contre Simon le Bragard duquel elle dit avoir été forcée et déflorée. Et le tout vu et visité au doigt et à l'œil, nous trouvons qu'elle a les barres froissées, le haleron démi, la dame du milieu retirée, le ponnant débissé, les tontons dévoyés, l'enchenart retourné, la babolle abattue, l'entrepet riddé,

l'arrière-fosse ouverte, le guilboquet fendu, le lippion recroquevillé, le barbidant tout écorché, le lipandis pelé, le guilhenart élargi, les balunaux pendants. Et, le tout vu et visité feuillet par feuillet, avons trouvé qu'il y avait

trace de vit. Et ainsi nous-dites matrones certifions être vrai, à vous Monsieur le Prévost, sur la foi du serment prêté par nous en ladite ville. »

Or, venons à l'examen de ces signes. Il y en a de fort légers et d'autres qui sont faux. Légers sont ceux qui ne témoignent que de quelque compression sur la partie honteuse, car depuis que filles et femmes ont appris à chevaucher à l'Italienne, le jarret contre l'arçon, leur poil n'est si bien rangé, voir même un peu recroquevillé et la motte est plus en plateforme que celle des autres femelles qui chevauchent les cuisses bien serrées.

Un signe très faux est celui de l'os Bertrand rompu, car nous savons que même par l'enfantement (qui est un bien plus grand effort) il ne s'ouvre ni ne se froisse.

Laissons les autres signes et venons au principal qui, de tout temps, a été renommé pour vraie marque du pucelage. C'est la dame du milieu que les anciens ont appelé « hymen », ceinture ou zone, et cloître de virginité, à savoir une peau tendue au travers du passage qu'il faut rompre au dépucellement. Et pour cela, on appelle Hyménée le Dieu qui préside aux noces, lequel Dieu on invoquait pour être favorable aux pucelles à ce combat afin qu'elles n'en mourussent.

Plusieurs estiment que c'est une erreur des gens peu versés en anatomie qui croient qu'il y a au-devant du col de la matrice, presque au milieu du passage dédié au membre viril (comme la gaine au couteau), une peau tissée de veines et artères que l'on rompt à la défloration. Dont les pauvres fillettes ont grande douleur et rendent quelque sang vermeil. Les modernes médecins : Fernel, Sylvius, Vassé et autres tiennent cela pour fable, affirmant qu'il n'y a aucun obstacle, ou diaphragme, ou mur mitoyen (comme on le voudra appeler) en ce passage, non plus qu'en le gros boyau, trop connu des Sodomites abominables. Si cela était vrai, la douleur que sent une pucelle à sa défloration, ne serait que de l'extension et dilatation du conduit (lequel, jusqu'alors, était demeuré contraint et serré), qu'on élargit maintenant par force, comme quand on met le doigt au fondement d'un petit enfant pour le sonder à cause de la pierre.

Car la nature de la fille est ainsi dilatable, mais tant plus la fille est étroite, tant plus elle endure du mal à la nouvelle entrée du membre qui la contraint à s'élargir. Semblable douleur, mais un peu plus cuisante, est en l'enfantement pour lequel faut plus de dilatation. Et puis tout se remet et resserre gentiment quand l'enfant est sorti. Il est vrai

que la femme qui n'a jamais porté enfants. quoique son engin ait été visité et revisité, reconnu et bien fréquenté, demeure plus étroite que si elle avait fait des enfants. Mais il s'en peut trouver qui ne seront plus larges, ayant souvent enfanté, que d'autres nouvellement mariées. Cela procède tant de la corpulence et conformation que de la charnure de la femme, jointe à la qualité du membre viril qui en aura joui.

Il y en a qui ont les jambes fort longues et le corps court, les autres, au contraire, ont tout petit et peu fendu. Pourquoi n'en serait-il pas de même, tant de la matrice que de son passage? Comme aussi nous voyons du membre viril qui lui répond en proportion. Tous hommes l'ont-ils de même taille ou calibre? Il est certain que non. Plusieurs ont une belle trompe de nez qui sont camus en la braguette et plusieurs, camus de nez, sont fort bien appointés du principal outil.

On dit que les femmes fort fendues de la bouche le sont aussi en bas et celles qui ont petit pied ont leur cas plus étroit. Peut-être cela serait-il vrai si tout était proportionné de même, ce qui n'est pas, comme je l'ai déjà dit pour les hommes.

Finalement l'outil de grand calibre fait plus grande ouverture et dilatation que le petit d'autant que cet étui ne s'élargit qu'à

la mesure de l'instrument qu'il reçoit. Les filles de même âge sont donc différentes en la capacité de leur enfer et, quand le diable Rustic y a passé, elles restent encore différentes selon le calibre de sa tête écornée. Comment donc pourra-t-on juger du pucelage en les sondant avec le doigt ou avec une chandelle ou par le moyen d'un miroir matrical, à reconnaître si ce conduit est serré et étroit, ou mol et large plus ou moins.

Car si la fille est de l'âge nubile et de la corpulence requise pour le mariage, elle recevra sans difficulté, encore qu'elle soit vierge, une assez grosse sonde, comme elle recevrait bien le manche de l'homme autant gros. Toutefois, on ne dira pas, pour le passage qu'y a fait la chandelle, que la fille soit moins pucelle. Et quelle différence y aura-t-il cependant entre ce passage et celui du membre viril? N'est-ce point même figure, même situation de parties. Voilà comment on fait tort à quelques filles en les sondant ainsi pour juger si elles sont entières ou corrompues.

Et si la fille y avait mis son doigt quelquefois bien avant, je vous le demande, serait-elle, pour cela, moins pucelle? Et toutefois on y trouvera le passage tout fait. Semblablement si quelquefois on a été contraint d'user des « pessaires » à cause de la rétention des fleurs trop tardives à une fille âgée ou pour

quelque autre indisposition virginale, vous ne la trouverez pucelle. Donc à quoi pourriez-vous connaître que le passage a été fait du membre viril plutôt que d'une chandelle, du doigt de la fille ou d'un « pessaire »? Il n'y reste point de vestiges qui marquent ces différences. Toutes ces filles seront donc également dépucelées. Et il y en aura d'autres qu'on ne tiendra pour vierges, quoique rien n'y ait passé, mais parce qu'à la première preuve on trouvera le tuyau aisé à dilater à cause de son amplitude et mollesse naturelles. Et une autre malotrue qui sera fort serrée de nature, mais qu'un goujat aura farfouillée de son engin et vraiment dépucelée, sera tenue pour pucelle à la susdite preuve.

C'est un signe vulgaire qu'on donne communément, pour connaître du pucelage, au pisser d'une fille. La vierge, dit-on, pisse plus délié et clair qu'une autre parce que son engin est encore serré jusqu'au bord extérieur, ce qui la fait aussi pisser plus roide et plus loin, à peu près comme un homme dont le canal urinaire est fort étroit. Mais là encore les erreurs sont nombreuses du fait de la conformation naturelle de certaines filles qui les rend propres à pisser tout aussi lâchement que les femmes corrompues, qui ont usé du mâle longuement.

Revenons à la dame du milieu, laquelle

doit être rompue par le premier qui fera le passage. Derrière le conduit de la vessie par lequel l'urine se verse au grand canal, il y a, de chaque côté, une peau charnue qui fait un demi-cercle et toutes deux se joignent pour fermer le conduit, leur conjonction étant faite de certaine viscosité comme est la chassie qui colle les paupières. Mais ce n'est pas une peau continue, comme certains le pensent, de sorte qu'à l'occasion des fleurs il s'y fait un petit passage par où distille le sang menstruel. Et la douleur que sent la vierge au dépucellement vient de ce que ces membranes sont écartées, non pas peu à peu, mais d'un seul coup par la tête du membre viril qui est plus grosse que le demeurant. Car les maris qui pensent n'y être jamais à temps et encore plus les paillards, violateurs du sacré pucelage, y vont à l'étourdi et veulent entrer tout d'un coup. Si l'on tâchait de séparer peu à peu ces deux peaux avec, premièrement, un petit membre, puis un moyen, et enfin un plus gros, si l'on en avait trois (comme feignait le compagnon de qui l'épousée craignait fort le gros manche et puis le trouva trop menu), certainement la fille n'endurerait pas douleur.

Mais les choses d'ordinaire ne se passent point ainsi, par quoi les parents de la fille ont grand souci de pouvoir présenter la chemise où sont marqués en rouge les signes de la virgi-

nité. Encore aujourd'hui, en Espagne, les matrones montrent au public, avec grande acclamation, les draps du lit nuptial criant plusieurs fois d'une fenêtre qui donne sur la rue : « Viergen la tenemos »! Mais il s'y fait beaucoup de tromperies car, comme dit le proverbe, on est plus trompé en femmes et en chevaux qu'en tout autre animal.

Il y a un autre cloître qui n'a pas moins d'importance que celui où peuvent mettre leur doigt les filles qui ont méchante inclination à paillardise pour être oisives et adonnées à folles compagnies ou lecture de livres d'amour et autres causes de lascivité. C'est l'antichambre ou col de la matrice, fendu de travers, au contraire de l'hymen et de la partie honteuse, et qui ressemble à une tête de lamproie. C'est le passage le plus difficile et qui s'ouvre le plus tard. D'ailleurs, le plus grand plaisir qu'on prend à l'acte vénérien est en cet endroit-là. Par quoi tout le demeurant peut être pour la folâtrie et non à bon escient. L'ouverture du cloître est aussi nécessaire pour la génération. Il faut encore donner là dedans si vous voulez entrer au fort et y planter l'enseigne. Or, pour reconnaître que cette arrière-fosse (comme disent les matrones) a été ouverte, il n'y a qu'un moyen qui est d'introduire, en dilatant et élargissant, un miroir matrical. Si on a bonne vue, on peut voir

le col de la matrice avec sa fente et juger assez facilement si elle a été ouverte ou non.

Voilà ce que me semble des signes du pucelage qui sont assez douteux pour les raisons que j'ai déduites. J'aurais plus confiance dans un moyen employé par les sages-femmes d'un pays dont j'ai oublié le nom. La matrone, après avoir coupé le nombril, vient à coudre la première vulve à l'entrée du grand canal. La fille pisse facilement par les autres points, et par là aussi peut dégoutter le sang des menstrues, mais elle ne peut faire la folie aux garçons. Puis, quand on la marie, le jour des noces, on baille solennellement un petit couteau au mari pour la découdre lui-même et reconnaître ainsi que l'entrée a été jusqu'alors fermée. Car il n'est pas croyable que les filles soient tant impudiques et lascives que, pour en prendre quelque plaisir à crédit, elles se veuillent découdre pour endurer après d'être recousues avant les noces.

Toutefois, n'y a-t-il pas remède à tout? On pourrait bien faire comme au bout des oreilles qu'on a percées pour y mettre quelque pendentif. Le trou y étant une fois cicatrisé, on y passe et repasse ce qu'on veut sans douleur. Ainsi de plusieurs anneaux on boucle les juments. Tout de même pourrait faire la fille qui a été cousue dès sa naissance, c'est de retenir les trous qui ont été faits pour se

coudre et se recoudre à volonté et faire la folle, attendant un mari. Lors, celui-ci pourra la délacer comme on fait d'une cotte et trouvera le même fil duquel elle fut premièrement cousue ou un semblable bien compissé et barbouillé.

De sorte qu'il y a moyen à tout pour ceux et celles qui ont volonté de mal faire et qu'il ne faut se fier (comme dit un proverbe) à la bête qui a deux trous sous la queue. Certainement, il y en a un qui est fort difficile à garder, voire impossible, si la sagesse, pudicité et honnêteté de la fille ne le garde elle-même.

DISCOURS CURIEUX

SUR

LA MALADIE D'AMOUR

OU

MÉLANCOLIE ÉROTIQUE

PAR

J. FERRAND

DOCTEUR EN LA FACULTÉ

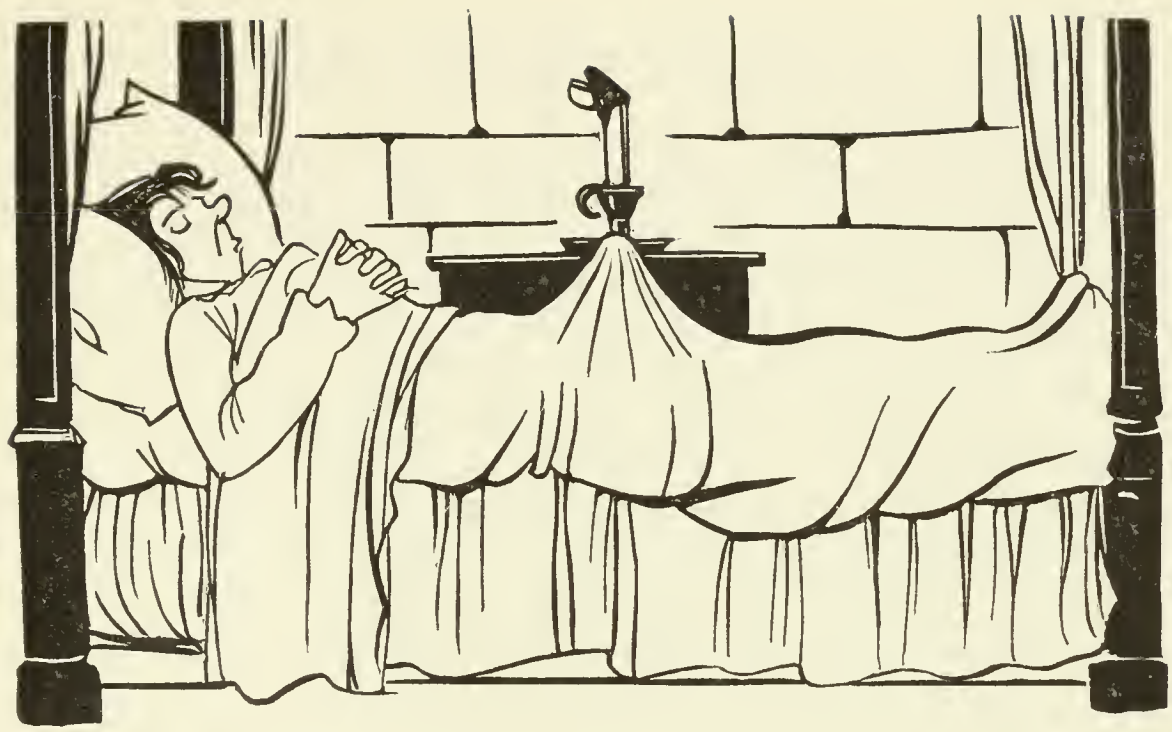

CAUSES DE LA MALADIE ÉROTIQUE

L'OISIVETÉ vient au premier rang parmi ces causes. Elle est d'ailleurs la mère de l'amour impudique, car ceux qui ne savent employer leur temps au travail le passent à se peigner, frisotter et se contempler dans les miroirs et à divers jeux, danses, farces et comédies desquels les courtisans efféminés sont artistes inventeurs. Nous lisons dans Théocrite, Aristophane et Virgile que le jeu de la pomme était fort goûté des anciens et que souvent les amants en offraient à leurs dames.

D'autres préféraient les figues d'autant que le figuier est symbole de la femme, selon Plutarque, qui a son écorce et ses feuilles rudes

et âpres, le fruit, au contraire, tellement doux et savoureux.

Comme trop mollement dormir rend aussi les personnes enclines à lascivité. Dormir sur le dos, du consentement de tous les médecins, provoque également à la luxure.

Enfin Galien prouve, par plusieurs exemples, que la rétention de la semence rend « mélancoliques érotiques » ceux qui, oisifs et trop bien nourris, ne parviennent, par le travail ou fréquents exercices violents, à consumer l'abondance du sang qui doit se consumer en sperme. Il cite notamment une personne qui tomba en priapisme pour ces causes.

LE MYTHE DE PLATON

L'ILLUSTRE philosophe rapporte qu'au temps passé il y avait trois sortes d'hommes : mâle, femelle et androgyne, que la figure de chacun était ronde, ayant dos et côté en cercle, quatre mains et autant de jambes, deux visages opposites, quatre oreilles et ainsi des autres membres, que, pour avoir conspiré contre les dieux, Jupiter ordonna de les diviser en deux et de leur tourner le visage et la moitié du col au côté où la division était faite afin

que l'homme, voyant sa coupure, fût plus modeste.

Depuis chacun, désirant recouvrer sa moitié, courait des uns aux autres et quand l'une des moitiés défaillait la moitié restante en cherchait une autre, fût-ce la moitié d'une femme ou d'un homme, et ainsi périssait. Jupiter, ému de compassion, inventa un autre remède et leur transporta les parties honteuses par devant. Et, par ce moyen, ordonna la génération entre eux par le mâle et femelle car auparavant, ils concevaient et engendraient en terre comme les cigales. Dès lors fut produit l'amour naturel des hommes entre eux, réconciliateur de l'ancienne nature, voulant faire un des deux et remédier à l'humaine fragilité qui semble n'être autre chose que le désir et la poursuite du total.

N'est-ce point là ce qui paraît résulter de l'opinion d'Aristote lorsqu'il dit que le mâle a été séparé de la femelle pour vaquer aux sciences et autres actions plus nobles que la génération? Ce qu'il n'eût pu faire sans le retranchement de la partie féminine. Moïse, lui aussi, semble dire dans la Genèse que notre premier père Adam fut, au commencement du monde, créé mâle et femelle et qu'ensuite la femelle fut séparée du corps d'Adam, de peur qu'il ne demeurât seul au monde.

L'ITALIEN rusé poursuit celle qu'il aime en dissimulant son ardeur avec de plaisantes et industrieuses façons de faire, comme par sonnets et stances composés à la louange de sa Dame. S'il jouit il est jaloux et voudra tenir sa femme sous clef mais, s'il se voit déçu de ses prétentions, il la hait et il n'y a mal qu'il n'en dise.

L'Espagnol, impatient de l'ardeur qui le pique, se rue furieusement sur l'amour, folâtrant sans se donner aucun repos et se plaignant du feu qui le consume. Mais, quand il a gagné sa Dame par voies illicites, il la tue, transporté de jalousie ou la prostitue pour le gain.

S'il n'en peut jouir il se tourmente jusqu'à en mourir.

Le folâtre et lascif Français fait le bon valet envers celle qu'il aime, essaye d'acquérir sa bonne grâce par honnêteté, l'entretient de chansons et plaisants devis. S'il devient jaloux, il s'afflige et pleure; s'il reçoit congé et qu'il ne puisse jouir, il lance injures et menaces, voire souvent veut user de la force. S'il jouit de sa Dame il la méprise tôt après et en recherche une nouvelle.

Le froid Allemand s'échauffe d'amour peu

à peu. Étant épris, il poursuit avec art et jugement et s'efforce d'attirer sa Dame par des dons. S'il entre en jalousie, il retire sa libéralité. Est-il déçu ? Il en fait peu de cas. Jouit-il ? Son amour se refroidit.

DE LA FUREUR UTÉRINE

Je remarque dans nos auteurs cinq maladies fort semblables provenant de l'amour : la fureur de matrice, le prurit de la matrice, le symptôme de vilanie, la satyriase et la fureur de l'amarry. Je me contenterai de parler des deux dernières qui, à vrai dire, n'en font qu'une et dont voici les signes. Un prurit ou démangeaison des parties secrètes avec douleur provenant d'un désir insatiable de Vénus que les femmes indiquent en portant leurs mains auxdites parties, ayant perdu toute honte, ce qui ne peut se faire sans que le cerveau endure beaucoup attendu que toute personne sensée est honteuse de toutes actions déshonnêtes, au dire des Philosophes.

Or, si le cerveau souffre en la satyriase des femmes, en quoi sera-t-elle différente de la fureur utérine qui est une rage ou folie furieuse provenant d'une ardeur extrême de l'amarry

ou température chaude communiquée au cerveau par la conduite de l'épine du dos ou par les vapeurs âcres montant de la semence corrompue et croupissante à l'entour de l'amarry? C'est pourquoi telles femmes babillent incessamment et parlent ou veulent entendre parler des choses vénériennes et sentent un grand prurit en leurs parties honteuses, sans douleur néanmoins, et, parce que tels accidents procèdent de l'abondance de la semence âcre et flatulente, ladite maladie ne se trouve qu'en jeunes filles, veuves ou femmes de température chaude et se plaisant à toutes délices et voluptés déshonnêtes, se nourrissant de beaucoup de bonnes viandes, fréquentant bonne compagnie et n'ayant l'esprit attentif qu'à contenter leur sensualité. Pour leur guérison, Hippocrate conseille de les marier au plus tôt sinon l'on peut craindre qu'elles ne se précipitent dans des puits ou essayent de s'étrangler, croyant par ces remèdes trouver un terme à leurs maux. Ainsi, comme le rapporte Plutarque, ces filles Milésiennes qui se pendaient en troupe jusqu'au jour où il fut décidé que leurs corps seraient exposés, nus, à la voirie, sans aucune sépulture. De même ces femmes de Lyon qui se précipitaient dans le Rhône croyant apaiser leur feu par l'eau, comme jadis ces pestiférés d'Athènes plongeaient dans les rivières pour apaiser leur fièvre.

DURANT que cet amour charnel donne l'escalade au cerveau nous proposerons que le malade n'ait l'objet de son désir devant les yeux ni lui parle en quelque façon de peur qu'il ne lui arrive ce que Galien écrit être jadis advenu à Ménélas qui, décidé à tuer sa femme adultère, n'eut pas plus tôt aperçu ses blancs tétins et sa gorge de neige que, l'épée lui étant tombée des mains, il baisa sa femme et, par ce moyen, sa fureur fut convertie en amour. Tant il est vrai que le plus souvent la querelle des amants rallume les amours. Et comme un flambeau à demi éteint se rallume plus vivement, si on le couche et le fait pencher tant soit peu en bas, de même l'Amour à demi étouffé, si on le recouche et incline tant soit peu vers la chose aimée, reprend de nouvelles flammes.

Nos défenses devront être plus étroites si la Dame est fort belle car les belles ressemblent à des fendeurs de bois : leur beauté sert de cognée pour fendre le cœur, le cri qui suit l'ahan du fendeur se compare à nos soupirs, mais comme, donnant coup sur coup, le bois se fend et par réaction la cognée se gâte et s'émousse, ainsi les belles, à force de frapper et refrapper, ayant ouvert les cœurs endurcis, mettent souvent leur honneur en pièces.

Il serait profitable de convertir la mélancolie érotique en haine ou en jalousie en persuadant à l'amant qu'il n'est pas aimé, que toutes les faveurs, caresses, baisers, mignardises et attouchements sont des amorces et des ruses pour le tenir en servitude.

Et si les malheurs qui sont arrivés aux plus sages pour s'être affolés d'amour impudique ne suffisaient pas pour guérir le malade on pourrait l'amener, par ruse, à contempler l'imperfection et immondicité de la femme. Il advint qu'un écolier d'Alexandrie fut tellement frappé par la beauté de la fille de Théon le Géomètre qu'il s'en affola. Mais un jour, ayant demandé la jouissance pour sa guérison, cette docte fille tira de dessous sa cotte un drapeau teint de ses fleurs menstruelles. « Voilà, jeune adolescent, lui dit-elle, ce que tu aimes tant et où il n'y a que vilenie. » Par quoi l'ardeur du jeune homme fut amortie et il fut préservé de la mélancolie érotique.

Il convient encore plus de se précautionner contre les attouchements des parties qui ne sont de la juridiction de l'œil, même des mains et des tétins, ce que les grecs désignaient par une belle métaphore qui signifiait proprement palper les oiseaux au marché et sonder en les maniant leur graisse et bonté, voulant nous faire comprendre que celles qui endurent tels attouchements sont à vendre ou à prêter.

Nous voyons que des mariés, soit qu'ils aient été conjoints de leur bon gré, soit contre la volonté de l'un ou de l'autre, conçoivent une haine mutuelle qui les fait se fuir et même se laisser embabouiner par quelque amour étranger, ce qui est contraire aux lois divines et naturelles. La cause de ce malheur est diverse, quelquefois la discordance de mœurs ou antipathie occulte, d'autres fois quelque charme ou ligature, souvent le défaut du plaisir que la nature a donné aux parties génitales par le moyen des nerfs qui y sont dispersés et l'humidité âcre, séreuse et piquante qu'elle réserve dans les prostates.

Philostrate rapporte que les Romains, pour entretenir les mariés en mutuelle amitié et les préserver des amours étrangères, avaient en singulière recommandation la chair du lièvre, laquelle, au dire de Pline, rend les personnes belles et gracieuses.

La même vertu est donnée par certains naturalistes à l'herbe catanance et à l'huile qui dégoutte de certains arbres poussant au bord du fleuve Hyphasis en Inde, de laquelle tous les Indiens avaient accoutumé de s'oindre le jour des noces.

Plusieurs théologiens et médecins croient

que le diable peut refroidir les amours licites et allumer les illicites en altérant par quelque étrange manière les parties génitales des hommes ou des femmes dont les hommes sont rendus impuissants et les femmes semblables aux chiennes. Mais il faut, à mon avis, se garder de rapporter à magie, charme et sorcellerie les effets de causes naturelles, comme jadis les Scythes rapportaient leur impuissance à la vengeance de la déesse Vénus Uranie.

Arnaud de Villeneuve, en son traité des recettes contre le Diable et ses sorcelleries, ordonne d'apporter une plume remplie d'argent vif, du coral, armoise ou bien de l'oignon marin.

Jean de Vigo fait arroser la maison de celui qui est charmé du sang d'un chien noir. Quelques autres vieux rêveurs font manger la chair de la pie ou pivert ou bien oignent le corps de l'ensorcelé avec le fiel du corbeau.

REMÈDES POUR APAISER LA FUREUR UTÉRINE

THERSICLÈS recommande du vin dans lequel on ait étouffé un surmulet ou veau marin auquel Pline ajoute du chrysocolla, que les Arabes nomment bourrache, ou bien de l'urine

dans laquelle on ait étouffé la lézarde. On fait pareillement grand cas de l'ordure de l'oreille gauche, de la fiente de pigeon délayée en l'huile et de l'urine de bouc mêlée au nard indien ou celtique.

Jean de Vigo, chirurgien du pape Jules II, fait prendre la fiente de la personne aimée et la brûle, assurant que tel parfum a vertu singulière pour rompre les liens des amours illicites, si l'amant flaire cette puanteur. Quelques-uns coupent le poil à la fille obstinée en ses folles amours, à l'imitation des maréchaux qui coupent le crin aux juments en rut. Ceux-ci louent l'émeraude, le rubis ou saphir, ceux-là les diamants, la topaze ou améthiste. Picatrice en tient pour le sang de l'aimée, ce qui fut pratiqué par Marc-Aurèle pour amortir l'amour désordonné que sa femme portait à certain gladiateur. L'empereur fit tuer secrètement l'escrimeur et en fit boire le sang la même nuit qu'il coucha avec elle. Mais de cette couche fut engendré Antonin Commode qui devint un des plus cruels et sanguinaires empereurs de Rome.

Plusieurs ont recours aux fustigations et verges pour amortir ce feu intérieur en meurtrissant la chair jusqu'à pourriture, comme dit Gordon. Mais la courtisane qui échauffait son ami par les coups, au rapport de Sénèque, soutiendrait le contraire si elle vivait, non pas sans raison, attendu qu'il est reconnu que par fustigations sur dos, lombes et fesses, le sang s'échauffe, les flatuosités s'émeuvent qui, remplissant le nerf fistuleux, peuvent causer la maladie que les médecins appellent satyriase.

Et de vrai la garce de Cornélius Gallus aimait d'autant plus éperdument qu'elle était rigoureusement battue par son père.

Pour ma part je conseillerais plutôt les remèdes suivants :

On pourrait tremper les parties honteuses dans l'oxycrat, suc de morelle, plantain, nombril de Vénus, joubarbe, ou liqueur semblable : notamment si c'est une personne qui ne se soucie de se marier.

Il n'y a pas grand danger à se baigner dans l'eau froide vu que les filles de Lyon guérirent jadis de ce mal en se jetant dans le Rhône.

On peut aussi oindre ses reins, entre-fesson et penil de l'onguent réfrigérant de Galien, du rosat de Mesné ou du camphorat, auxquels on pourra ajouter certains jus d'herbes froides.

Aëce ne se contente pas d'oindre les reins, penil et entre-fesson mais encore il est d'avis de faire des embrocations sur la tête avec de l'oxyrrhodinon au moment où l'on craint que l'amant passionné entre en rêverie, fureur utérine, manie ou mélancolie érotique. Lorsqu'on craindra les onguents on ceindra le malade d'une lame de plomb à laquelle nos médecins modernes font grande confiance.

Le bon Arnaud de Villeneuve conseille en outre aux religieux de Citeaux et tous

autres qui veulent vivre chastement d'aller pied nu.

Il y a quelques remèdes particuliers pour les femmes lorsqu'on craint qu'elles deviennent folles d'amour comme il arrive trop souvent. Tels remèdes sont clystères communs faits d'herbes fort froides avec certaine quantité de camphre, de castor ou de rüe.

Cléopâtre, sœur d'Arsinoès, recommande de mettre dans ledit lieu où se produit la fureur utérine « radiculam panno involutam » et « ce qui est merveilleux, dit-elle, c'est qu'on trouvera dans ce drapeau, quand on le retirera de la porcherie de Vénus, des petits vermisseaux ». Je demande pardon au lecteur de ne pas garder toute la modestie que je souhaiterais dans mes propos mais je veux aussi garder les préceptes de la médecine qui ne s'accordent pas toujours avec l'honnêteté des paroles.

Arnaud de Villeneuve dit encore que si on met le génitoire d'un loup sous celui d'un homme amoureux et paillard, il perdra dans peu de temps ce vilain désir, mais ce n'est pas la seule sornette que ce docte médecin rapporte en son livre des venins.

J'en reviens, pour ma part, au bienfait de l'eau froide, surtout lorsqu'elle est minérale, telles que sont en Italie les eaux de la Vierge. Et je suis volontiers l'avis de divers auteurs qui recommandent que, pendant que le malade

se baigne, on se gausse et folâtre dans la chambre, on y chante la musique et qu'on y fasse le récit de plaisantes fables et histoires.

SI L'AMOUR DES FEMMES EST PLUS GRAND ET PIRE QUE CELUI DES HOMMES

GALIEN enseigne que les hommes doivent être plus souvent et plus gravement tourmentés de cette folie que les femmes.

Mais le philosophe Chrysippe enseigne le contraire lorsqu'il dit que l'amour est un mouvement de l'âme revêche à la raison, ce qui est approuvé d'Aristote et de toute l'école de médecine. Nous pouvons fortifier cette opinion d'une belle raison physique. La même nature, en effet, a situé en la femme les vases spermatiques bien proches et joignant les cornes de l'amarry, comme il est vérifié par autopsies et dissections anatomiques; au contraire, en l'homme, elle les a rejetés bien loin hors du ventre, de peur que les facultés principales de l'âme, l'imagination, la mémoire, le jugement ne fussent par trop troublés par la sympathie et voisinage des parties honteuses.

Que si nous voyons que les hommes semblent d'abord plus portés à la lubricité,

n'exemptons pas les femmes de même désir qu'elles cachent tant qu'elles peuvent. En quoi leur mine est semblable à des alambics gentiment assis sur des tourettes sans qu'on voie le feu dehors, mais, si vous regardez au dessous de l'alambic et mettez la main sur le cœur des Dames vous trouverez en les deux lieux un grand brasier.

QUELQUES SECRETS ET REMÈDES ADMIRABLES

RECUEILLIS PAR

LE GRAND ALBERT

Les femmes avancées en âge et qui cependant veulent paraître belles doivent avoir en grande recommandation la fiente de petits lézards car elle enlève toutes sortes de rides et donne un teint agréable aux Dames. Voici la composition de ce fard dont les hommes, eux aussi, me feront compliment.

Prenez de la fiente de petits lézards, des os de seiche, du tartre de vin blanc, de la rature de corne de cerf, du coral blanc et de la farine de riz, broyez le tout dans un mortier, trempez-le pendant une nuit dans de l'eau distillée d'une semblable quantité d'amandes,

de limaces de vigne et de fleurs de bouillon blanc. Mêlez-y ensuite autant de miel blanc. Conservez cette composition dans un vaisseau d'argent qui soit bien propre.

On s'en frottera le visage, les mains, le sein et la gorge et l'on connaîtra immanquablement la bonté de ce secret.

L'urine est chaude et âcre mais, quoiqu'on ait répugnance à la boire, il n'y a pas de remède plus souverain contre la teigne, les ulcères suppurants des oreilles et les plaies invétérées. Les médecins prennent des feuilles de bouillon blanc, d'une herbe nommée cariophile, des feuilles de groseillier rouge et font cuire le tout ensemble avec autant de fort vinaigre que d'urine d'homme et le laissent consumer jusqu'à la moitié. Ensuite ils en frottent la plaie. Si le mal est intérieur ils font boire un demi-verre de cette décoction au malade qui est guéri en peu de temps.

Galien nous apprend que les limaçons, si on sait les préparer, sont admirables pour guérir les rétentions d'urine et toutes sortes de pisses-chaudes. Prenez des limaçons et des

blancs d'œufs, environ une livre autant de l'un que de l'autre, des quatre semences froides également, demi-once d'eau de laitue, quatre de casse bonne et nouvelle, trois onces de térébenthine de Venise, pilez le tout ensemble et laissez-le reposer une nuit. Faites ensuite distiller le tout. De cette eau vous donnerez à boire à jeun le matin, au malade, avec du sucre rosat une dragme. Avant neuf jours il sera guéri.

Lorsqu'on verra les femmes, après leurs couches, affligées d'une forte fièvre à cause de l'abondance de lait dans leurs mamelles, on prendra de la boue au fond de l'auge des couteliers ou émouleurs et on en frottera la mamelle enflammée. Il est sûr qu'en une nuit la douleur s'apaisera, ce qui ne se fait pas en quinze jours avec la ciguë. Aux femmes délicates qui craindraient la mauvaise odeur de cette boue on y mêlera un peu d'huile rosat.

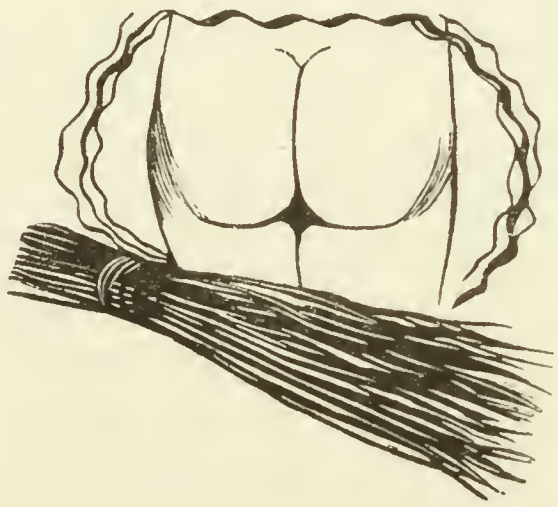

TABLE DES MATIÈRES

Thérapeutiques féminines de jadis 3
Contre ceux qui ne cessent d'embrasser leur femme pour avoir des enfants et les autres qui le font peu souvent afin d'en avoir moins 5
Qu'il ne faut connaître la femme avant dormir et que, pour ce, les travailleurs sont moins goutteux et ont plus d'enfants 10
S'il est vrai qu'un homme vieux ne puisse engendrer des fils et du secours que lui peut apporter sa femme en ce besoin 13
Comment se doit entendre qu'une heure plus tôt ou plus tard fait qu'on engendre fils ou fille. 18
Abus des femmes qui se baignent pour engrosser et de celles qui, avec cinq cents remèdes, n'y peuvent parvenir 21
Des conditions dans lesquelles doit se trouver une femme pour porter plusieurs enfants, et même neuf, d'une seule ventrée 24
Du temps de la grossesse. 28
Des signes de la grossesse 30

Pourquoi conseille-t-on à la femme grosse de mettre la main à son derrière si elle ne peut soudain être satisfaite de son appétit . . . 34
S'il est bon de faire asseoir la femme sur le cul d'un chaudron chaud ou de lui mettre sur le ventre le bonnet de son mari pour avoir meilleure délivrance 35
De faire bonne mesure aux garçons et non aux filles et comment il faut gouverner la védille et si celle des filles sert à leur faire des amoureux 38
De quelle manière il convient mieux de remplir la matrice vidée par l'accouchement . . . 40
Des bonnes raisons qu'ont les femmes de nourrir leurs enfants, même contre le désir de leur mari. 42
S'il y a certaine connaissance du pucelage d'une fille 44
Discours curieux sur la maladie d'amour. . 59
Causes de la maladie érotique 61
Le mythe de Platon. 62
Caractères de la maladie en différents pays. . 64
De la fureur utérine 66
Précautions contre la mélancolie érotique. . . 69
Remèdes pour guérir les mariés de la mélancolie érotique 70
Remèdes pour apaiser la fureur utérine. . . 71
Si l'amour des femmes est plus grand et pire que celui des hommes 76
Quelques secrets et remèdes admirables recueillis par le Grand Albert. 77

CE TOME PREMIER EST JUSTIFIÉ COMME SUIT :
VINGT-QUATRE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DU
MARAIS AVEC UN ORIGINAL ET UNE SUITE
DES GRAVURES EN COULEURS, NUMÉROTÉS
DE I A 24; SOIXANTE-SEIZE EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN DU MARAIS, AVEC UNE
SUITE DES GRAVURES EN COULEURS,
NUMÉROTÉS DE 25 A 100; NEUF
CENTS EXEMPLAIRES SUR
VÉLIN JOHANNOT, NUMÉ-
ROTÉS DE 101 A 1000

LES ILLUSTRATIONS DE
PIERRE LEROY ONT ÉTÉ
INTERPRÉTÉES EN GRAVURE
SUR BOIS EN COULEURS PAR
ROGER BOYER ET L'IMPRESSION
DE CE LIVRE A ÉTÉ ACHEVÉE TANT
POUR LES GRAVURES QUE POUR LE
TEXTE, SUR LES PRESSES DE COULOUMA,
IMPRIMEUR S. A. 203, RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORÉ, A PARIS-VIII, LE VINGT
ET UN MAI MIL NEUF CENT CINQUANTE ET UN
POUR LE COMPTE DE LA LIBRAIRIE MALOINE

EXEMPLAIRE N° 108

HIPPOCRATE
&
VÉNUS

II
ÉLOGE DES TÉTONS

HIPPOCRATE

&

VÉNUS

II

ÉLOGE DES TÉTONS

ILLUSTRATIONS DE PIERRE LEROY

GRAVÉES SUR BOIS PAR ROGER BOYER

ÉLOGE DES TÉTONS

PAR

J.-P. NICOLAS DUCOMMUN

(1775)

A MADAME

LA COMTESSE DE C...

Madame,

Vous vous étonnerez de ce que je prends la liberté de vous dédier cet ouvrage. Je me trouve moi-même plaisant d'oser vous faire un présent de cette nature. Un des motifs qui m'y a porté c'est le dessein de vous divertir.

Mais, Madame, je vous avoue ingénument que ce n'est pas là le grand mobile de ma témérité. Le voici. Il y a plusieurs années que je suis admirateur éminent de vos qualités éminentes, *sans avoir pu trouver aucune occasion de vous le dire. Pensez, Madame, quel supplice c'est qu'une contrainte si violente et qui a duré si longtemps. Figurez-vous le plaisir qu'il y a de s'en délivrer tout d'un coup. Après cela, Madame, mon procédé n'est-il pas excusable? Souffrez donc patiemment que je vous déclare ici que je suis enchanté de vos perfections et qu'elles m'obligent à être, avec un très profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur..., etc.*

ÉPITRE DÉDICATOIRE

L'auteur du traité des Tétons
Chante si haut sur la matière
Qu'il donnerait musique entière
S'il descendait de quelques tons.

Mais comme sa muse est altière,
Il n'ira pas chez ses Martons
Chanter leurs tourelontontons
De là jusqu'à la jarretière.

Si cependant, du haut en bas,
Il allait pousser ses ébats,
On entendrait belle harmonie!

Vénus peinte par tous ses traits
Ferait éclater mille attraits
Dans une telle anatomie.

AUX DAMES

Le Ciel, pour enchanter les hommes,
Vous a fait présent de six pommes.
Sur votre visage il a mis
Deux petites pommes d'Apis
D'un bel incarnat empourprées
Et que nature a colorées.

Les soucoupes et les cristaux
Ne portent pas de fruits si beaux.
Plus bas une fraîche tablette
En supporte deux de rainette;
Et l'on trouve encore plus bas
Deux autres qu'on ne nomme pas.
Elles sont de plus grosse espèce
Et n'ont pas moins de gentillesse :
Ce sont deux pommes de rambour
Qu'on cueille au jardin de l'amour.
Voilà trois paires de jumelles
Qui font tourner bien des cervelles.
Ève perdit le genre humain
N'ayant qu'une pomme à la main,
Mais notre appétissante mère
En laissait voir deux sur son sein.
Et l'attrait des fruits de Cythère
Dont l'aspect le mettait en train
Fit succomber notre bon père.
Satan, dont l'esprit est malin,
Entrait aussi dans le mystère.
Pressés comme Adam de manger,
Nous pétillons d'impatience
Auprès du jardin potager
Dont vous portez la ressemblance.
Vive la pomme et les pommiers!
Leur aspect seul nous ravigote :
On doit baiser les deux premiers,
Avec les seconds on pelote :
Triomphe! Amour! aux deux derniers.
Heureux qui les met en compote!

I

DES TÉTONS, DE LEUR POUVOIR, DE LEURS CHARMES

Je m'étais d'abord proposé de faire un traité sur les avantages du teint blanc sur le brun, mais j'ai cru que de raisonner simplement sur des couleurs quand il y a tant d'autres beautés plus solides dans votre personne, ce serait en quelque manière mal employer mon temps et abuser de l'audience que vous donnez, Madame, à mon esprit en lisant quelquefois mes faibles productions. Ce n'est ni de vos pieds mignons, ni de vos belles mains potelées, ni de vos yeux brillants, ni d'aucune partie de votre charmant visage que j'ai envie de vous parler. Ne tremblez point dans l'attente d'un

sujet qui pourrait vous faire rougir. Je suis du sentiment de Marot quand il dit :

> Arrière mots qui sonnent salement.
> Parlons aussi des membres seulement
> Que l'on peut voir sans honte découverts,
> Et du honteux ne souillons point nos vers.
> Car quel besoin est-il mettre en lumière
> Ce qu'est Nature à cacher coutumière?

Pour ne pas vous laisser plus longtemps dans l'incertitude, c'est des Tétons que ma plume est grosse d'écrire. Ce sujet est beau, ce sujet est grand. Il a exercé les sujets les plus élevés. Le Cavalier Martin dit que les Tétons sont deux tours vivantes d'albâtre d'où l'Amour blesse les Amants.

Un Français, guère moins ingénieux, les nomme deux pommes dans une de ses chansons et je me souviens qu'il ajoute :

> Heureux qui peut monter sans bruit
> A l'arbre qui porte ces fruits.

Si M. de Cyrano de Bergerac a mauvaise grâce, selon certains, de déplorer que les écrivains modernes, pour peindre une beauté parfaite, emploient « l'or, l'ivoire, l'azur, le corail, les roses et les lys » comme matériaux de leur bâtiment, il n'a pas plus de raison, à mon avis, de les tourner en ridicule lorsqu'ils « clouent les étoiles dans les yeux des Belles et qu'ils

dressent des montagnes de neige à la place de leur sein. »

En effet, ces expressions pompeuses sont dignes de ces grands objets et le sein des Dames a des charmes et des attraits qui sont encore au-dessus de celui de leurs yeux. C'est ce que sieur Cotin fait connaître par ces vers sur une belle gorge :

Pour voir un objet sans pareil
Il ne faut point courir sur tant de mers profondes
Ni voir l'un et l'autre Soleil,
Il faut voir ces deux petits mondes.

Et pour rendre d'un sort tout l'Univers jaloux,
Il suffit qu'à des yeux leur blancheur on étale.
L'Aurore n'offrait rien à l'amoureux Céphale
De si charmant et de si doux.

Que si, sans leur déplaire, on osait les toucher
Et que deux belles mains n'y fissent point d'osbtacle
Serait-ce par un miracle
Amollir un cœur de rocher?

Dans l'entretien délicieux
De la divine Iris dont je suis idolâtre,
Amour, en ma faveur, viens mettre sur ses yeux
Le voile qu'elle a mis sur sa gorge d'albâtre.

Les beaux Tétons avaient tant d'empire sur le cœur de M. de Boursault que, pour les avoir vus, au travers d'un linge, il devenait amoureux à la folie et poète par surcroît :

Car c'est là que l'Amour, pour tirer tous ses traits,
Entre deux monts d'albâtre s'est campé tout exprès.

Ne sont-ce pas les jolis Tétons de Dorimène qui avaient affolé Sganarelle ? Écoutez comme il parle à cette belle : « Où allez-vous, belle mignonne, chère épouse future ? Hé bien, ma belle, c'est maintenant que nous allons être heureux l'un et l'autre. Vous ne serez plus en droit de me rien refuser et je pourrai faire avec vous tout ce qu'il me plaira sans que personne s'en scandalise. Vous allez être à moi depuis la tête jusqu'au pied et je serai maître de tout : de vos petits yeux éveillés, de votre petit nez fripon, de vos lèvres appétissantes, de vos oreilles amoureuses, de votre petit menton joli, de vos petits Tétons rondelets, de votre... Enfin toute votre personne sera à ma discrétion et je serai à même de vous caresser comme je voudrai. N'êtes-vous pas bien aise de ce mariage, mon aimable Pouponne ? »

Vous penserez peut-être, Madame, que ce que Sganarelle laisse en blanc est le plus fort objet de sa passion. C'est possible mais, en ce cas, il a le goût un peu trop grossier tout comme cet auteur qui écrivait ainsi à sa maîtresse sur un mal de gorge :

Ce mal qui dedans vous dégorge
Est vraiment peu galant de vous prendre à la gorge.
C'est être à vous saisir un des plus maladroits.
Si j'avais comme lui sur vous droit de m'étendre
Et comme lui le choix de ce qu'on peut vous prendre
Je vous saisirais bien par de meilleurs endroits.

Que dites-vous, Madame, de la passion de cet autre auteur? N'est-elle pas aussi hétéroclite que le goût des deux amants dont je viens de parler? « L'amour ressemble à un jeu de paume. Quand une fille se laisse baiser la main, cela vaut quinze. Si elle souffre qu'on la baise à la bouche, cela vaut trente. Si elle permet qu'on lui baise les Tétons, cela vaut quarante-cinq. Il ne faut plus qu'un coup de trou et le jeu est gagné. »

Mais laissons ces pâles connaisseurs. Voici une histoire qui cadre avec mon sujet. L'auteur dont je l'ai tirée y emploie des termes un peu forts contre la Religion. Je vous prie de ne m'en vouloir de mal.

« On a souvent parlé de la force du sang, mais moins souvent de la force des Tétons, quoiqu'on les appelle aujourd'hui *boute en train* avec la plus grande raison du monde. En voici un exemple qui en prouve admirablement la vertu, qu'on peut appeler une vertu de résurrection et de résurrection de la chair. Dans une de ces églises où il se commet souvent bien des extravagances, il y avait une coutume établie de longue main de représenter réellement, chaque semaine sainte, les mystères de la Passion. Le vendredi saint on ne manquait pas d'offrir aux yeux des spectateurs une scène burlesque du crucifiement du sauveur du monde. Pour cela on choisissait un

jeune homme de la ville auquel on faisait porter une croix fort pesante à laquelle on l'attachait avec des cordes au lieu de clous, dans une nudité presque complète. Je dis presque parce que l'impudence n'était pas parvenue au point de dévoiler certaines parties qui doivent être cachées. Ainsi on les faisait couvrir d'une ceinture de papier. Il faut remarquer que le corps du jeune homme était le mieux formé du monde et que la même coutume faisait choisir entre les plus belles filles de la ville trois tendrons qu'on aurait pris pour Vénus même, pour représenter les trois Maries pleurant au pied de la croix. On n'avait pas seulement égard aux traits réguliers du visage, ni à la finesse de la taille, on les prenait encore bien fournies d'un grand mobile de la tendresse, je veux dire pourvues de Tétons à l'anglaise que l'on laissait en pleine liberté d'émouvoir le représentatif. Cette année-là, que je tairai par discrétion, on fit un si beau choix qu'on mit sur les rangs, et sous les armes, trois filles qui auraient fait honte aux trois Grâces. Elles ne furent pas plus tôt aux pieds du crucifié qu'elles firent miracle. Je veux dire que, malgré la situation où il était, elles produisirent l'effet le plus terrible que puisse débiter la chronique scandaleuse. Notre Hercule galant posté à l'avantage, eut pour première vision une demi-douzaine de Tétons,

capables par leur sistole et leur diastole de tenter la vertu d'un anachorète, ce qui donna au public un spectacle risible et très profane comme vous pouvez le croire. Car le crucifié, au lieu de prononcer des paroles dignes de celui qu'il représentait, prononça des turpitudes dignes d'entraîner l'abolition éternelle d'une si odieuse cérémonie. Pour couper court, regardant ces objets mouvants tout propres à mettre en fureur son grand mobile, il ne put s'empêcher de crier : « Otez de devant mes yeux les trois jeunes filles ou le papier va crever. » Le scandale que fit naître une action et des paroles si sacrilèges fit rentrer l'Archevêque en lui-même. Il supprima donc un usage, qui était un abus, et dont la pratique fut désormais abandonnée. »

Telle est la force des Tétons par lesquels, comme on le voit, peuvent survenir de curieux malheurs. Toutefois les conséquences ne sont point toujours aussi dramatiques. Aussi, Madame, ne m'étonné-je pas de voir faire ce souhait à Anacréon :

Que ne suis-je la fleur nouvelle
Qu'au matin Chimène choisit,
Qui, sur le sein de cette Belle,
Passe le seul jour qu'elle vit?

Vous paraîtra-t-il donc bizarre, après cela, que M. Le Pays ait souhaité d'expirer sur le

sein de sa Caliste qui lui refusait les dernières faveurs?

De là à conclure qu'il y aurait de la diablerie dans le charme des Tétons, il n'y a qu'un pas. Ce qui m'empêche pourtant de le franchir, Madame, c'est le sonnet suivant envoyé à des Belles qui demandaient un secret de paroles magiques pour se faire aimer :

Pourquoi me demander la ruse criminelle
Par quoi l'art des démons met les cœurs dans les fers,
Vous de qui la magie est blanche et naturelle
Et fait qu'à vos appâts tant de vœux sont offerts?

Par vos charmes vainqueurs l'esprit le plus rebelle
Rend grâces à l'amour des maux qu'il a soufferts;
La flamme de vos yeux est trop pure et trop belle
Pour unir sa puissance à celle des enfers.

Ce beau sein qui fait naître et vos lis et vos roses
Forme un enchantement de tant de belles choses
Que leur force invincible a droit de tout charmer.

Mais pour vous mieux servir de leur pouvoir extrême
Ajoutez seulement ces trois mots : Je vous aime.
Qui pourrait s'empêcher alors de vous aimer?

Contre ceux qui voient un maléfice au pouvoir des Tétons j'avancerai également, Madame, ces deux quatrains :

Celle qui a les bras charnus,
Grosse mamelle, nez camus,
Longue raison et courtes mains,
Elle est sujette au bas des reins.

Fille qui fait tetins paroir
Son corps par étroite vêture
On se peut bien apercevoir
Que son c... demande pâture.

Et encore cette épigramme du sieur Cotin :

Si les esprits sont amusés
A jouer aux Champs Élysées,
Quand ils veulent jouer aux quilles
Les boules sont Tétins de filles.
Il est bien vrai qu'en cet ébat
La boule les quilles abat.
Mais ici c'est une autre affaire,
Car aux quilles vient le contraire,
Puisqu'au lieu de les renverser
Les Tétins les font redresser.

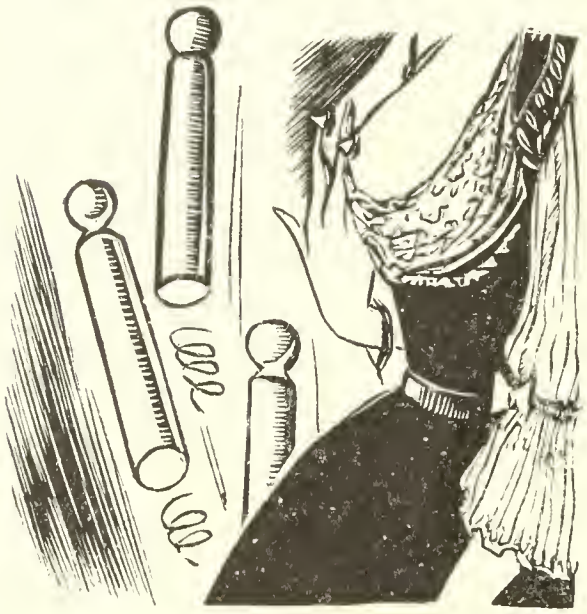

II

DES BEAUX TÉTONS

Il s'agit, à présent, Madame, de savoir comment les Tétons doivent être pour être beaux. Le poète Clément Marot nous instruira particulièrement de cette beauté par son épigramme sur le beau Tétin.

Tetin refait, plus blanc qu'un œuf,
Tetin de satin blanc tout neuf,
Tetin qui fait honte à la rose,
Tetin plus beau que mille chose,
Tetin dur (non pas Tetin, voire,
Mais petite boule d'ivoire)
Au milieu duquel est assise
Une fraise, ou une cerise,

Que nul ne voit, ni touche aussi;
Mais je gage qu'il est ainsi.
Tetin donc au petit bout rouge,
Tetin qui jamais ne se bouge,
Soit pour venir, soit pour aller,
Soit pour courir, soit pour baller
Tetin gauche, Tetin mignon,
Toujours loin de son compagnon
Du demeurant du personnage;
Quand on te voit il vient à maints
Une envie dedans les mains,
De te tâter, de te tenir :
Mais il se faut bien contenir
D'en approcher, bon gré, ma vie!
Car il viendrait une autre envie.

O Tetin ni grand, ni petit,
Tetin mûr, Tetin d'appétit,
Tetin qui nuit et jour criez :
Mariez-moi tôt, mariez!
Tetin qui t'enfles et repousses
Ton gorgias de deux bons pouces,
A bon droit heureux on dira
Celui qui de lait t'emplira
Faisant d'un Tetin de pucelle
Tetin de femme entière et belle.

Marot aimait les Tétins ronds. Ce rondeau le prouve encore :

Toutes les nuits je ne pense qu'en celle
Qui a le corps plus gent qu'une pucelle
De quatorze ans sur le point d'enrager
Et au dedans un cœur, pour abréger,
Autant joyeux qu'eut onques Demoiselle.

Elle a beau teint, un parler de beau zèle,
Et le Tetin rond comme une groiselle.
N'ai-je pas donc bien cause de songer
Toutes les nuits?

Touchant son cœur, je l'ai en ma cordelle
Et son mari n'a, sinon le corps, d'elle :
Mais toutefois quand il voudra changer
Prenne le cœur et pour le soulager
J'aurai pour moi le gent corps de la belle
Toutes les nuits.

L'auteur d'une assez belle énigme sur les Tétons les veut fermes, durs et écartés l'un de l'autre :

Tandis que deux voisins sans se joindre vêquirent
Tous deux également de tous furent aimés,
Tous deux enflés d'orgueil et de grâce animés,
Partagèrent entre eux tout l'honneur qu'ils acquirent.
Tous deux avaient quinze ans à l'âge qu'ils naquirent,
Sur un moule tous deux ils paraissaient formés,
L'un l'autre se fuyaient, de dépit enflammés,
L'un à l'autre enviant les conquêtes qu'ils firent.
Bien qu'un Prince passât ils ne s'ébranlaient point
Mais enfin leur orgueil s'enfla jusqu'à ce point
Que leur triste union commença de paraître.

Ils se baisèrent tant qu'ils s'en firent pitié,
L'Amour de tous naquit de leur inimitié
Et de leur union le mépris vint à naître.

M. Le Pays paraît être du même goût quand il dit à Iris dans le portrait qu'il fait de cette belle : « Votre gorge semble avoir été faite au

tour et l'on peut dire que c'est une beauté achevée. Votre sein est digne de votre gorge, il est blanc et potelé. Les deux petits globes qui le composent ne sont éloignés que de deux doigts et cependant je suis assuré que, de leur vie, ils ne se sont baisés, quoiqu'ils soient frères et qu'ils dussent bien s'aimer, si la ressemblance fait l'amitié. »

Pour vous, Madame, vous avez ces deux perfections. Vos Tétons sont fermes et ronds, mon petit doigt me l'a dit, et peut-être les quatre autres aussi.

La beauté des Tétons a inspiré mille poètes. Un jour, dans un salon de la haute société, à Poitiers, quelques beaux esprits étaient réunis autour de Mme des Roches et de sa fille Catherine. Soudain le poète Étienne Pasquier aperçut une puce qui s'était parquée au beau milieu du sein de Mlle des Roches. Il fit remarquer la témérité de l'animal, il s'ensuivit quelques propos badins puis il fut décidé d'un commun accord que chacun composerait un poème à la gloire de ce petit incident. Voici l'un d'eux dont Étienne Pasquier est l'auteur :

Je ne veux ni du taureau,
Ni du cygne, blanc oiseau,
Ni d'Amphytrion la forme,
Ni qu'en pluie on me transforme

Puisque ma dame se paît
Sans plus de ce qui te plaît.
Or plût à Dieu que je pusse
Seulement devenir puce!
Tantôt je prendrais mon vol
Tout au plus haut de ton col
Ou, d'une douce rapine,
Je sucerais ta poitrine,
Ou, lentement, pas à pas,
Je me glisserais plus bas,
Et d'un muselin folâtre
Je serais puce idolâtre,
Pinçottant je ne sais quoi
Que j'aime trop plus que moi.

La beauté des Tétons occupait aussi l'esprit de nos rois. Louis XV demandait un jour à Bouvret, secrétaire du Cabinet, comment il trouvait la Dauphine et si elle avait de la gorge.

Le secrétaire répondit que Marie-Antoinette était charmante de figure et qu'elle avait de beaux yeux. « Ce n'est pas ce que je vous demande, répondit Sa Majesté, je veux savoir si elle a de la gorge. — Sire, je n'ai pas pris la liberté de porter mes regards jusque là. — Vous êtes un sot, continua le monarque, c'est la première chose qu'on regarde aux femmes. »

Enfin les Tétons empêchaient également de dormir — mais d'autre façon — ceux qui ont pour mission de guider les âmes. Au commencement du XVIIIe siècle les dames portaient

sur leur gorge découverte des croix et des petits Saint-Esprit en diamant. Aussi un prédicateur s'écria-t-il un jour en chaire : « Bon Dieu, peut-on plus mal placer la croix qui

représente la mortification et le Saint-Esprit, auteur de toutes bonnes pensées! »

L'abbé de Voisenon qui, comme chacun sait, s'est acquis une certaine notoriété dans la poésie galante, est l'auteur de cette fable charmante intitulée : *Les Tétons de ma cousine.*

Il te souvient de ce Pygmalion,
De la statue élégante qu'il aime,
Et que Vénus, pour sa dévotion,
Avait changé en une autre elle-même.

En toi le cas pareil est arrivé,
Tu fus statue; car, par expérience,
J'en suis certain, et ce qu'ici j'avance
Est dans ces vers un peu plus bas prouvé.

Étant encore bloc de marbre insensible
Tout était dur; tu n'avais nul ressort;
Vénus voulut t'amollir tout le corps
Pour te le rendre aux plaisirs plus flexible.

Pour recevoir et donner un baiser
Bien tendrement à l'amant qui te presse
Elle amollit ta bouche enchanteresse,
Elle amollit tes bras pour l'embrasser.

Jambes d'abord et ce qui les surmonte
Gardent encor un peu de dureté,
Moins que le marbre, et si plus haut l'on monte,
On trouvera de l'élasticité.

Mais, ce qui peut mieux prouver mon système,
Elle oublia de changer les Tétons;
Ils sont taillés aussi justes, aussi ronds
Et blancs et durs comme le marbre même.

Par contre, je ne sais qui est l'auteur de ce madrigal :

Tout ici baise, Jeanneton,
Ton mouchoir baise ton Téton,
Tes cheveux baisent et rebaisent,
Je vois tes lèvres se baiser;
Et si toutes choses se baisent
Voudrais-tu bien me refuser?

Je n'ai pas envie, Madame, de déterminer positivement ici de quelle taille doivent être les Tétons, ni prendre part dans le différend qu'ont eu deux de mes amis sur la longueur, la largeur et la profondeur de ces parties du corps des Belles. Je me contenterai de dire que si des hommes ont raison de trouver beaux les gros Tétons, d'autres n'ont pas tort d'être charmés d'un sein qui n'est pas fort garni et je veux croire que c'est tout de bon et sans flatterie que M. Le Pays parle de cette sorte à sa Caliste : « Votre sein n'est pas des plus remplis, mais ce que vous en avez est blanc et, s'il m'est permis de le dire, comme je pense, le morceau, pour être petit, ne laisse pas d'être délicat. »

Une chose au moins que je puis avancer hardiment, c'est qu'une personne de votre sexe ne saurait être belle si elle n'a une belle gorge et un beau sein; aussi voyons-nous que les faiseurs de portraits, quand il veulent peindre une beauté parfaite, n'ont garde d'oublier les Tétons.

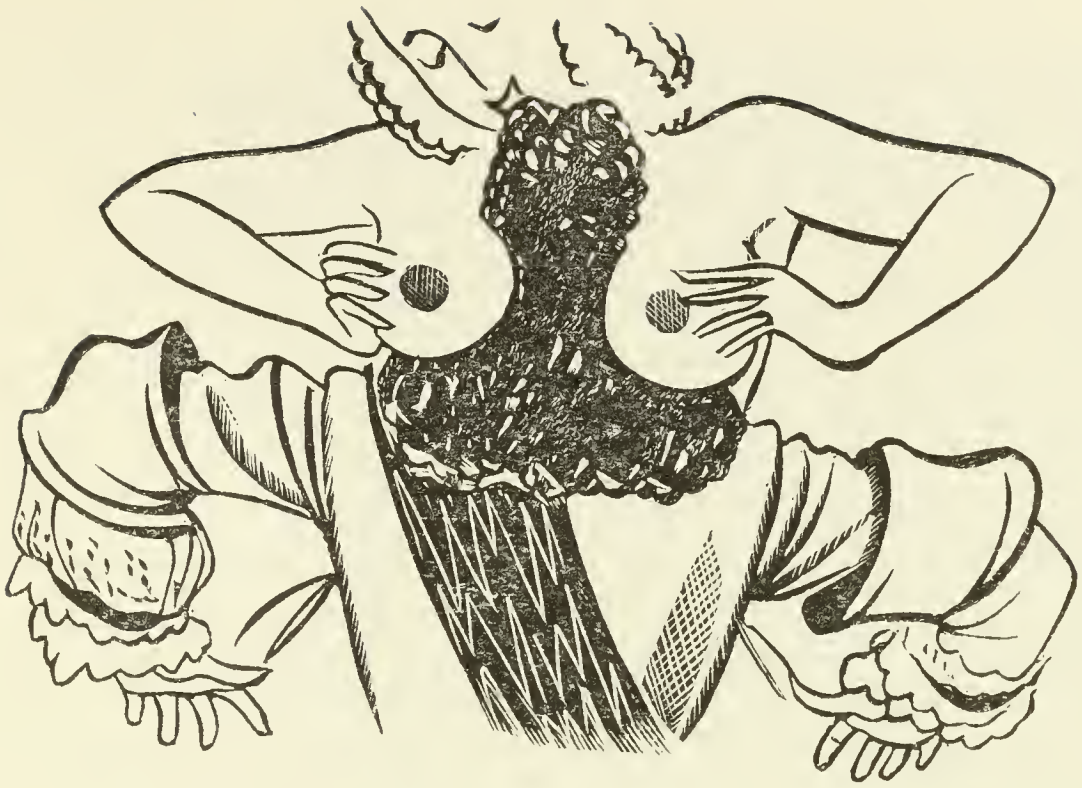

III

S'IL EST DE LA BIENSÉANCE QUE LES DAMES LAISSENT VOIR LEURS TÉTONS ET S'IL EST PERMIS AUX AMANTS DE LES PATINER

La solution de ce problème pourrait faire l'objet d'une longue et savante dissertation, mais je crains les longs ouvrages :

> Au lieu d'épuiser la matière,
> Il n'en faut prendre que la fleur...

Molière fait dire au Tartuffe que cet étalage de Tétons blesse les âmes et fait venir de coupables pensées. Le petit père André s'est écrié avec beaucoup de zèle dans une de ses

prédications : « Quand vous voyez ces Tétons rebondis et qui se montrent avec tant d'impudence, bandez, Messieurs, bandez-vous les yeux. » Un autre prédicateur défendait aux filles de montrer leurs seins et d'en laisser approcher la main des Amants « car, disait-il, quand la Hollande est prise, adieu les Pays-Bas ». (Il faisait allusion au fichu de toile de Hollande qui couvrait alors les Tétons de nos belles). Pour moi, Madame, je ne me sens pas assez habile casuiste pour décider là-dessus. D'ailleurs, quand je serais capable de prouver invinciblement qu'il est plus à propos que le sexe se couvre le sein que de le laisser découvert, je ne sais si j'oserais l'entreprendre. Je m'attirerais d'un côté tous les Amants à dos, qui me voudraient du mal de travailler contre leur intérêt. D'un autre, les Dames se révolteraient contre moi parce que je condamnerais une mode qu'elles suivent presque généralement.

Je tairai donc ici mon sentiment. Je ne dirai que celui des autres.

Le Cabinet satyrique semble avoir pris parti contre la liberté des Tétons, si nous en jugeons par les extraits suivants :

Les filles qui, au temps passé,
Soulaient découvrir leur visage,
Cette coutume ont délaissé
Pour de leur sein nous faire hommage.

Si elles en continuent l'usage,
Descouvertes jusqu'à l'arçon,
Sus, sus, enfants, prenons courage
Nous leur verrons bientôt le...

A votre avis, si celle-là,
Qui va la gorge découverte,
Ne fait pas signe pour cela
Qu'elle voudrait être couverte?

Madame, cachez votre sein
Avec ce beau Tétin de rose,
Car si quelqu'un y met la main,
Il y voudra mettre autre chose.

Les Dames qui montrent leurs seins,
Leurs Tétins, leurs poitrines nues,
Doit-on demander si tels saints
Demandent chandelles menues?

M. Le Pays, lui, est pour la mode qui trotte quand il parle de cet air à sa Margoton : « J'ai un nouvel avis à vous donner sur ce que je vis hier, que vous teniez vos petits Tétons enfermés aussi exactement qu'une Religieuse. Vous avez tort, Margoton, de tenir ainsi en prison deux jeunes innocents qui n'ont point encore fait de crime. Je vous assure qu'ils souffrent cette clôture à contre-cœur. Malgré le linge qui les resserre, j'ai remarqué qu'ils en soupiraient de tristesse et qu'ils en étaient tout enflés de colère. A cause que vous êtes sage de bonne heure, vous voulez peut-être qu'ils vous

imitent : mais ne savez-vous pas qu'ils sont plus jeunes que vous, que vous avez quatorze ans, qu'ils n'ont que quatorze mois et qu'ainsi, quand vous seriez déjà sérieuse, il leur serait permis de faire encore les badins? Lorsque vous n'étiez pas plus âgée qu'ils le sont présentement, votre nourrice n'avait point honte de vous montrer toute nue. Pourquoi en auriez-vous donc de nous montrer à nu deux jeunes enfants qui ne sont jamais si beaux que quand ils sont à découvert? N'est-ce point que la tante qui vous gouverne a peur que, si vous les laissez sans contrainte, ils n'usent mal de leur liberté et qu'ils ne l'emploient à attaquer la nôtre? Si c'est par cette raison qu'elle vous les fait couvrir si soigneusement, elle devrait aussi vous obliger à cacher vos yeux et vos autres appas, puisque vous n'en avez aucun qui ne dérobe tous les jours quelque cœur ou quelque liberté. Mais je veux lui apprendre que plus vos Tétons seront enfermés, plus ils deviendront malicieux. Car si, dans leur prison, ils découvrent quelque trou par où ils puissent voir le jour, ils se mettront là en sentinelle pour assassiner le premier homme qui les regardera, si bien qu'on fera mieux de leur donner liberté tout entière, car alors on s'apprivoisera avec eux tout de bon et ils en deviendront moins dangereux. »

M. de Montreuil semble épouser le parti

contraire lorsqu'il fait ce reproche à sa maîtresse :

Pourquoi me montrer votre sein
Puisqu'un fâcheux jaloux s'oppose à mon dessein;
Votre bonté me tue autant qu'elle me déplaît.
Mes yeux sont trop heureux, ma bouche malheureuse,
Et pour mon pauvre cœur, il ne sait ce qu'il est.

Louis XIII ne pouvait souffrir la vue d'un sein découvert. Il est vrai que les femmes lui inspiraient en général un éloignement qui tenait de l'aversion. Il ressentait le même dégoût à l'approche de charmes encore plus secrets. De là cette réputation de chasteté que les courtisans ont faite à ce monarque bien près de l'impuissance; de là l'infécondité d'Anne d'Autriche après dix ans de mariage et le délaissement déplorable de cette voluptueuse Princesse...

M. Boursault trouve que les Tétons des Belles sont bien quand ils ne sont ni trop cachés ni trop découverts. Faisant à Mlle de Beaumont le portrait de sa maîtresse, qu'il baptise du nom de Climène, il s'y prend de la sorte : « Le point dont elle se couvre la gorge est assez raisonnable pour en laisser voir assez peu, pour ne point causer de désirs qui blessent le respect que l'on doit porter à Climène et, toutefois, il en montre assez pour donner envie de voir le reste. Tout le défaut

qu'elle a, c'est qu'elle est aussi dure que son cœur. »

Marot croit que les Tétons couverts et découverts font également impression sur les cœurs :

Quand je vois Barbe en habit bien duisant
Qui l'estomac blanc et poli découvre,
Je la compare aux diamants luisants
Fort bien taillés, mis de même en œuvre.
Mais quand je vois Jacquette qui se couvre
Le dur Tétin, le corps de bonne prise,
D'un simple gris accoutrement de frise
Adonc je dis pour la beauté d'icelle :
Ton habit gris est une cendre grise
Couvrant un feu qui toujours étincelle.

Une raison qui peut excuser les Dames de montrer leur sein à nu devant les hommes, c'est qu'il y a longtemps que cela se pratique et une ancienne coutume passe pour une loi parmi les Jurisconsultes. D'ailleurs, elles tiennent pour maxime qu'il suffit à une Dame d'être chaste de la ceinture en bas.

Mais, Madame, je doute que vous consentiez à vous servir de cette raison, quand bien même vous n'auriez pas vu ces vers :

Une belle et galante Dame,
Écoutant volontiers les propos un peu gras,
Disait pour s'excuser : Il suffit qu'une femme
Soit chaste seulement de la ceinture en bas.

Un railleur repartit : La sentence est commode
Et sur un tel avis le sexe féminin
Pourra bien amener la mode
De la ceinture d'Arlequin.

On voit que la question est difficile à trancher.

Supposons maintenant que les Dames ont la liberté et le droit, devant Dieu et les hommes, de mettre leurs Tétons au jour. Ayant la permission de les voir, n'aurions-nous pas aussi la liberté de les toucher? Et la bouche, comme la main, n'aurait-elle pas le même privilège que la vue?

Vous m'allez répondre que non et Scarron, dans son *Roman comique,* semble de votre avis quand il condamne Ragotin d'avoir voulu un peu patiner, disant : « C'est une galanterie provinciale tenant plus du satyre que de l'honnête homme. »

J'en appelle de ces décisions, Madame, et j'approuve le procédé d'un homme galant qui, après avoir patiné les Tétons d'une Dame, improvisa encore cette chanson par-dessus le marché :

Mort de ma vie!
En voyant ces Tétons,
Belle Sylvie,
Si beaux, si blancs, si ronds,
Pour savoir s'ils sont durs, j'ai formé le dessein
De passer mon envie
Et d'y porter ma main...
Mort de ma vie!

N'est-ce pas, en effet, d'une cruauté inouïe de nous mettre devant les yeux ces beaux meubles et de nous défendre de les regarder et d'y toucher? J'en prends le sieur Cotin à témoin :

Vous me défendez d'approcher
De votre bouche sans pareille,
Votre gorge est une merveille
Qu'on n'ose voir ni toucher.
Le moins coupable des humains
Et qui souffre le plus de peine
C'est, ô trop aimable inhumaine,
Un Amant sans yeux et sans mains.

C'est, hélas, nous faire éprouver l'affreux supplice de Tantale, c'est nous condamner à la mort de Moïse qui expira en voyant la Terre Promise et n'y put entrer. Mais un autre poète a justifié ses libertés patinantes par cet ingénieux madrigal :

Je suis un imprudent, un sot, un téméraire,
Je n'ai point de raison, j'ai l'esprit mal tourné,
Je n'ai pour tout talent que celui de déplaire,
Indigne de vous voir, digne d'être berné.
Voilà, Philis, les épithètes
Que je reçois de vous en l'humeur où vous êtes
Et de tout ce courroux vous avez pour raison
Que ma main a voulu toucher votre Téton.
C'est trop punir, Philis, une main criminelle :
Que nous sommes, hélas, bien différents d'humeur!
Pour toucher votre sein vous me faites querelle,
Moi, je ne vous dis rien d'avoir touché mon cœur!

Quand j'aurais juré mille fois de ne jamais toucher un Téton, je crois, Madame, que ce serment ne me lierait point et je suis persuadé que Jupiter absout l'amant qui parle ainsi :

Je promets tous les jours de ne jamais toucher
Les neiges du beau sein dont l'Amour me consume,
Mais je ne saurais m'empêcher
De suivre une si douce et si belle coutume.
Cruels devoirs, injustes ennemis,
Pensez-vous qu'Amarante ignore
Qu'Amour, comme un enfant qui n'a pas l'âge encore
Doit être dispensé de ce qu'il a promis.

Je sais gré à Boursault d'être pour les patineurs. « Ah! juste Dieu, dit-il à M. Charpentier, que la maîtresse à qui je ne suis que par votre moyen est vertueuse! Pour lui avoir aujourd'hui baisé deux ou trois fois la main, elle m'a vigoureusement querellé. Voyez ce qu'il m'arriverait si je faisais pis! La charmante Clotilde, que vous connaissez pour avoir autant de vertu que fille du monde, en use d'une façon bien plus galante.

Quand lundi je revins de la campagne, après deux baisers qu'elle reçut aussi goulûment que je les lui donnais, son mouchoir vint à tomber. Je m'empressai de couvrir sa gorge de mes deux mains de peur que d'autres ne la vissent. Elle m'en remercia le plus civilement qu'il lui fut possible et me demanda si je n'avais besoin que de cela. Il n'y a rien qui

satisfasse tant ni qui revienne à si peu de frais. »

M. Le Pays patinait de jour et de nuit. Voici le récit d'un songe qu'il écrit à une Dame de ses amies : « Je n'ai point dormi cette nuit, Madame, ou du moins le songe que j'ai fait occupait si sensiblement mon esprit que j'ai cru que je veillais en fort bonne compagnie. J'ai cru avoir toujours auprès de moi les deux Tétons de Madonte et les voir avec ce même éclat qui me surprit hier quand votre main obligeante les délivra de leur prison. Comme je les ai trouvés en humeur de causer, j'ai eu la curiosité de leur faire cent questions sur leurs aventures auxquelles ils m'ont répondu le plus galamment du monde. Leur plus jolie réponse est celle qu'ils m'ont faite sur l'étonnement que je leur ai témoigné qu'ils fussent ainsi séparés et, qu'ayant l'un avec l'autre tant de rapports, ils vécussent en mauvais voisins, sans s'approcher, sans se baiser, enfin comme des ennemis irréconciliables. « Il est vrai, m'ont-ils dit, que la ressemblance nous oblige à nous haïr et que notre réciproque jalousie nous tient toujours éloignés. L'Amour qui est un petit boute-feu nourrit entre nous cette division. — Mais de bonne foi, aimables Tétons, ai-je répliqué, ne seriez-vous point comme quelques-uns de vos frères qui jamais ne se touchent le jour et qui se baisent

toute la nuit, qui ont inclination à s'approcher et qui ne vivent éloignés que par contrainte ? » Vous serez étonnée, Madame, que j'ai osé leur parler d'une manière si désobligeante, mais sachez que ce n'était que de l'adresse car, quoique je n'eusse point de pareils sentiments, je voulais les obliger à m'ôter le doute que je témoignais en souffrant que mes doigts fussent avec mes yeux témoins de leur division. Ma ruse a réussi comme je l'avais désiré. Les deux Tétons de Madonte s'étant un peu enflés de colère et d'orgueil, à cause de mon injuste soupçon, ont consenti que je fisse l'épreuve que je souhaitais et cette épreuve a d'abord fait sentir à mes mains la vérité qui avait paru à mes yeux. Après cela, je ne me suis plus étonné qu'ils eussent tant de disposition à la haine, car j'ai trouvé tant de dureté dans l'un comme dans l'autre qu'il n'y a pas apparence que rien ne les puisse jamais attendrir. Au reste, Madame, je gage que votre belle parente ne fait rien de ce qu'ont fait chez moi ses Tétons. J'ai appris d'eux qu'ils font bien d'autres choses sans son congé. Ils m'ont dit que, lorsqu'elle y pense le moins, ils se divertissent à prendre des cœurs partout où ils trouvent des yeux et que c'est leur passe-temps le plus ordinaire. Ils m'ont dit même que, lorsqu'ils ont pris quelqu'un et que Madonte s'en aperçoit, elle le traite aussi cruelle-

ment que si sa prise l'avait offensée. Elle l'insulte dans son esclavage, elle ne lui donne aucun secours et prend plaisir à le voir mourir de langueur. »

Marot patinait volontiers et n'en laissait guère échapper les occasions. Il aurait bien souhaité, un jour des Innocents, de savoir le lit de sa Belle pour la faire passer par l'étamine. N'en pouvant venir à bout, il se contenta de lui écrire ces vers :

Très chère sœur, si je savais où couche
Votre personne au jour des Innocents,
De bon matin j'irais à votre couche
Voir ce gent corps que j'aime entre cinq cents.
Adonc ma main (vu l'ardeur que je sens)
Ne se pourrait bonnement contenter
Sans vous toucher, tenir, tâter, tenter.
Et si quelqu'un survenait d'aventure,
Semblant ferais de vous innocenter :
Serait-ce pas honnête couverture?

Le problème que j'ai l'honneur d'exposer ici, Madame, n'a pas laissé de préoccuper souvent les continences ecclésiastiques assaillies par la manière toute lacédémonienne dont les femmes de notre époque accusent le nu. Forcé dans les derniers retranchements de sa pudeur sacrée, le curé de Saint Étienne du Mont s'écriait l'autre jour en chaire : « Pourquoi, Mesdames, ne pas vous couvrir en notre présence, sachez que nous sommes de chair et

d'os comme les autres hommes! » L'auditoire s'étant mis à rire, le prédicateur ajouta : « Quand on vous parle à mots couverts, vous faites la sourde oreille; quand on vous parle

en termes clairs, vous riez; comment donc vous prendre? Vous verrez qu'il faudra que le Roi envoie ses mousquetaires par la ville, matin et soir, afin de faire rentrer les coquettes dans le devoir et les gorges dans les corsets. »

J'ai ouï dire qu'un autre membre du clergé avait coutume de recommander à ses dévotes le recueillement intérieur et l'oraison mentale. Ayant marqué à l'une de ses pénitentes un certain point de méditation et lui ayant prescrit de s'appliquer tout entière pendant quelques heures à ce grand objet, il s'approcha d'elle lorsqu'il la crut la plus recueillie et lui mit la main au sein. Elle le repoussa brusquement et lui témoigna beaucoup de surprise de ce procédé, mais le confesseur l'interrompit : « Je vois bien, ma fille, dit-il d'un air dévot, que vous êtes encore bien éloignée de la perfection. Demandez pardon à Dieu d'avoir été si peu attentive aux mystères que vous deviez méditer. Si vous y aviez apporté toute l'attention nécessaire, vous ne vous fussiez pas aperçue de ce qu'on faisait à votre gorge. Je voulais éprouver si votre ferveur dans l'oraison vous élevait au-dessus de la matière, mais je vois avec beaucoup de douleur que vos progrès sont très petits. » Je ne garantis pas la certitude du fait, mais je sais bien que quelques-uns de ces dévots si spirituels, qui font espérer qu'une forte méditation ravira l'âme et l'empêchera de

s'apercevoir des actions du corps, se proposent surtout de patiner impunément leurs dévotes et de faire encore pis.

Mais revenons sur la terre et, si tout ce que je viens d'alléguer ne vous peut porter, Madame, à laisser les coudées franches et les mains libres aux Amants, pour vous faire enrager, je vous dirai que toutes les Belles ne sont pas de votre austérité. La Corine d'Ovide ne faisait pas tant la renchérie. Elle alla un jour trouver le Poète dans un équipage fort galant et dans des dispositions à se laisser plus que patiner. Ovide nous conte ainsi l'aventure :

Après quelques moments je vis entrer Corine.
Sous l'habit de plaisir qu'elle avait bonne mine!
Un linge délicat de ses rares beautés
Dans un petit nuage étouffait les clartés.
Il faisait à ma vue entière violence
Sans sauver mes désirs de leur impatience
Et les cheveux poussés d'un mouvement jaloux
Cachaient toute la gorge à des transports si doux.
Le linge me déplut, quoiqu'assez favorable,
J'en fis avec Corine un combat agréable.
Sa main vint au secours, mais je lus dans ses yeux
Que son cœur et sa main se trahissaient tous deux.
Sa vertu voulait faire une honnête retraite :
Ses efforts languissants demandaient la défaite
Et je vis peu d'obstacles en ce plaisir égal
A vaincre un ennemi qui se défendait mal.
Quand son voile échappé la laissa toute nue,
Jamais rien de si beau ne s'offrit à ma vue,
La nature sans fard fit honte aux ornements,
Jamais de si beaux bras n'unirent des Amants.

Jamais de deux couleurs gorge si bien mêlée
Ne fut par les baisers doucement accablée
Et jamais les voisins de ce qu'on ne dit pas
N'étalèrent aux yeux de si charmants appas.
Je regardai longtemps mais en pareil mystère
L'on ne peut pas toujours regarder sans rien faire...
Je fis donc ce qu'on fait lorsqu'on est sans fâcheux
Et lorsque les Amants le veulent bien tous deux.

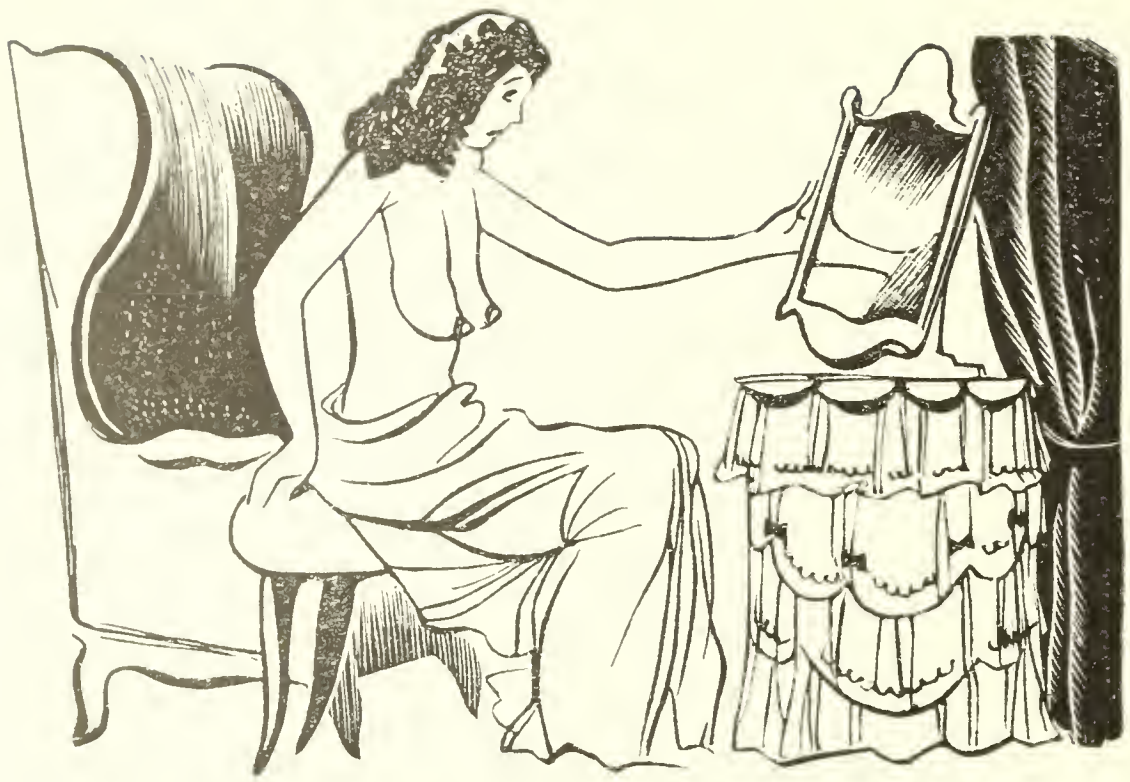

IV

DES LAIDS TÉTONS

Je ne sais, Madame, si ce chapitre vous plaira, du moins est-il sûr qu'il n'y aura point de vérités qui vous doivent choquer puisque j'entreprends d'y traiter du laid Téton. C'est d'ailleurs à présent que je sens tout ce qu'a de pénible l'emploi d'historiographe des Tétons. Que ne puis-je sauter à pieds joints par-dessus ce maudit chapitre? Pourquoi ne peut-on toujours marcher sur des fleurs en cette vie? Pourquoi? Pourquoi? Mais tâchons d'être le plus court possible au lieu de nous allonger par des pourquoi.

Je compte d'abord pour laids Tétons ceux d'une taille énorme, par exemple ceux de Mme de Bouillon, du *Roman comique*, qui en avait la valeur de vingt livres distribuées à poids égaux sous chaque aisselle.

Ceux de Paquette à qui M. Le Pays dit : « Certes, pour votre gorge, elle a de la chair et si les Tétons s'achetaient à la livre vous pourriez vous vanter d'être plus riche que votre maîtresse. »

De plus, je trouve laids des Tétons quoique beaux, quand la personne qui en est pourvue est trop coquette, ou plutôt impudique : ce caractère efface toutes les beautés qu'elle pourrait avoir. Telle était la Macette à qui Régnier, avec raison, ne donne aussi que des éloges badins et qui ne partent point du cœur. Venant à lui parler de ses Tétons, qui ne marquent que de la lascivité, voici comment il s'exprime :

Les grâces d'amour échauffées
Nu pieds, sans jupes, décoiffées,
Se tiennent toutes par la main
Et d'une façon sadinette
Se branlent à l'escarpolette
Sur les ondes de votre sein.

En outre, je déclare que des Tétons me paraissent laids, quelque bien tournés qu'ils puissent être, quand le sexe les fait servir

de prétexte pour être infidèles. Une Cloris conseille à une Philis dans Régnier :

Te servir des Amants comme des fleurs d'été,
Qui ne plaisent aux yeux qu'étant toutes nouvelles.
Nous avons de nature au sein doubles mamelles,
Deux oreilles, deux yeux et divers sentiments,
Comment ne pourrions-nous avoir divers Amants?
Et combien en connais-je à qui tout est de mise,
Qui changent plus souvent d'Amants que de chemise!

Pour voir la laideur d'un Téton dans toute son étendue, il n'est que de lire l'épigramme de Marot :

Tetin qui n'a rien que la peau,
Tetin flac, Tetin de drapeau,
Grand Tetin, longue Tetasse,
Tetin dois-je dire besace,
Tetin au grand vilain bout noir
Comme celui d'un entonnoir :
Tetin qui brimballe à tous coups
Sans être ébranlé ni secous,
Tetin grillé, Tetin pendant,
Tetin flétri, Tetin rendant
Vilaine bourbe au lieu de lait,
Le Diable te fit bien si laid.
Tetin boyau long d'une gaule,
Tetasse à jeter sur l'épaule,
Tetin fait de poix et de glus...
Bien, ma plume, n'en parlez plus,
Laissez-le là, Ventre Saint George,
Car vous me feriez rendre gorge.

Maynard passant en revue le corps d'une vieille ridée, arrive à ses Tétons et s'écrie :

Vos Tétons dont la peau craquette
Comme lauriers qu'on jette au feu
A toucher ne sont point plus doux
Que le dessus d'un vieux registre.
Et comme un bissac de belistre
Ils vous tombent sur les genoux.

Les Tétons sont la dernière beauté qui vient au sexe et la première qui est confisquée. C'est pour cela que les Dames en ont un soin particulier et qu'elles prennent des nourrices. Malgré cela, vingt ans de mariage gâtent les Tétons les mieux faits. Ils ne sont pas non plus à l'abri de la vieillesse. Comme elle ternit les yeux les plus vifs, elle amollit les Tétons les plus rebondis.

Témoin cette petite épigramme à laquelle Voltaire, dit-on, ne serait pas étranger :

Gertrude à vingt ans fut jolie :
Elle avait deux petits Tétons
Qu'Ariste aimait à la folie
Et nommait ses petits fripons.
Ariste fit un long voyage,
Et revint après vingt-cinq ans.
Je laisse à penser quel ravage
Chez Gertrude avait fait le temps.
Sur les fripons, par habitude,
Ariste jeta ses regards :
— Ah! mes petits fripons, Gertrude,
Sont devenus de grands pendards.

Le citoyen Mercier du Compiègne raconte ainsi la vengeance d'un galant qui, après mille

efforts pour découvrir et dévorer de son œil furtif une belle gorge, n'en trouve que la place... vide :

Près d'une ci-devante beauté
Dorval fatigant sa visière,
Cherchait si le double hémisphère
Apparaîtrait à son œil enchanté.
Vains efforts! La recherche avide
Que trompe un gros fichu menteur
N'offre à ses regards que du vide
Dont enrage l'observateur.
Bref, il n'était resté le moindre atome
A la Dame de ses appas.
Pour se venger, que fait notre homme?
Où fut logé ce qu'il ne trouve pas,
Adroitement une carte est glissée.
De l'action la Dame, embarrassée,
Lui dit : Dorval, que faites-vous?
— Ah! de grâce point de courroux!
Il ne faut pas que ceci vous étonne,
Je voulais voir un mien ami,
Mais, hélas, ne trouvant personne,
Ainsi que l'usage l'ordonne,
Je laisse ma carte chez lui.

Il résulte de tout cela, Madame, qu'il faut aimer tant qu'on est aimable :

Dans le bel âge
Tout est fait pour aimer,
Et l'on est sage
De se laisser charmer.
Profitez, belle Iris, du plus beau de vos jours,
Rien n'est plus en usage
Et l'on n'est pas toujours
Dans le bel âge.

Dépouillez-vous donc, Madame, si vous m'en croyez, de cette insensibilité qui fait enrager les gens et entrez dans les sentiments d'une Belle heureusement convertie à l'amour et qui parle ainsi :

Ma raison, c'en est fait, je me rends à l'Amour!
Ma chère liberté, je vous perds sans retour,
Je m'en plains quelquefois, j'en ai de la tristesse
Mais je suis femme enfin, et j'ai de la faiblesse,
Chez moi l'Amour prétend établir son séjour.

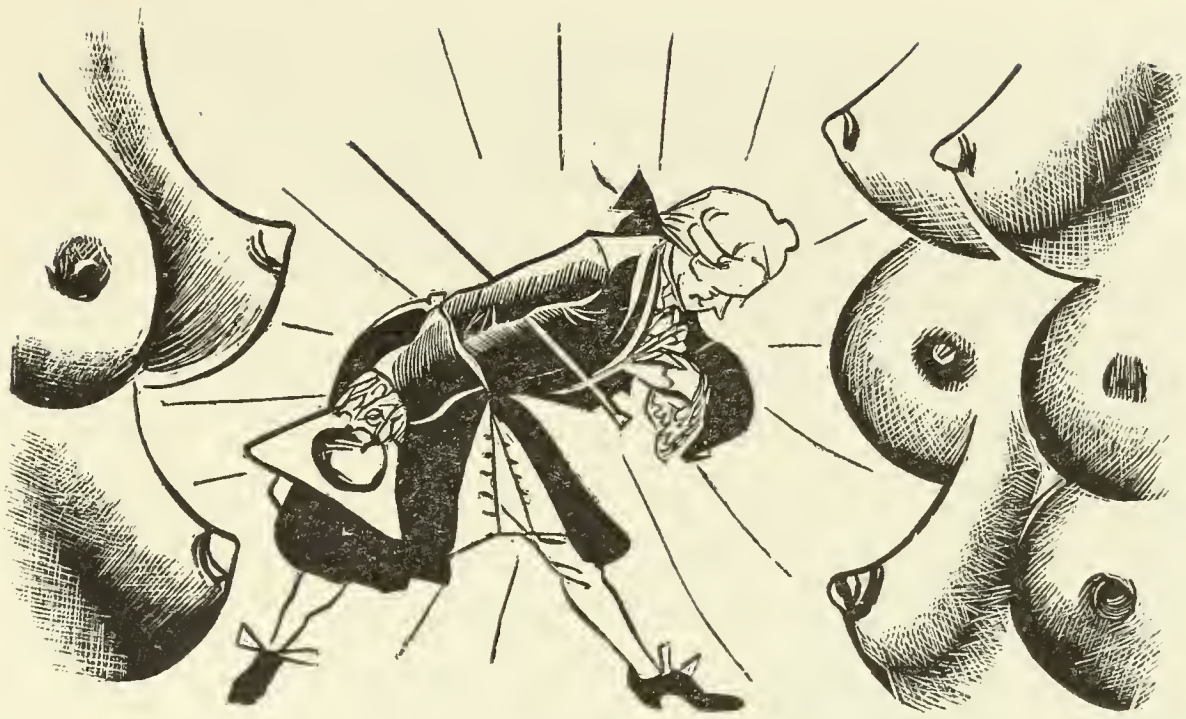

V

DES CONTRÉES OU LES FEMMES SONT LE MIEUX PARTAGÉES EN TÉTONS

Il faudrait, Madame, que j'eusse vu tous les pays du monde pour décider lesquels sont les plus favorables aux Tétons et je n'ai voyagé qu'en Suisse et en Allemagne. J'ai vu à Neufchâtel et à Berne d'aussi beaux Tétons qu'on en puisse voir, très apprivoisés et qui, dans le tête-à-tête, se laissaient patiner autant qu'ils étaient patinables.

La Saxe est sans contredit un des endroits de l'Allemagne où les Tétons viennent le mieux. On trouve à Dresde et à Leipzig de simples grisettes à Tétons bien taillés, blancs

et rebondis, capables d'orner la taille de reines et de princesses. Le Sexe de Souabe est aussi apparemment bien pourvu de Tétons.

Je n'ai point été en Espagne mais les femmes n'y ont point de sein et n'en veulent point avoir, si nous en croyons la comtesse d'A... Voici comment elle en parle : « C'est une beauté pour les Dames espagnoles de n'avoir point de gorge et elles prennent de bonne heure des précautions pour l'empêcher de venir. Lorsque le sein commence à paraître elles mettent dessus des petites plaques de plomb et se bandent comme les enfants qu'on emmaillote. Il s'en faut peu qu'elles n'aient la gorge aussi unie qu'une feuille de papier, à la réserve des trous que la maigreur y cause. »

Tous les connaisseurs qui ont voyagé observent que l'Angleterre est la mère nourrice des beaux Tétons. M. Le Pays, écrivant de Londres à un de ses amis, lui marque entre autres choses : « Ce que nous avons vu de plus qu'à Paris, ce fut un grand nombre de fort belles femmes qui sont toutes copieusement partagées en Tétons. Comme c'est une marchandise qui est ici à grand marché et assez précieuse en France, nous avions résolu d'en acheter un bon nombre et de vous les envoyer dans une barque, tous attachés deux à deux avec du ruban couleur de feu, qui est ici, comme vous savez, très beau et en très grande

abondance. Nous étions persuadés que cette marchandise vous plairait et que vous seriez bien aise d'en fournir à quantité de vos amies qui en ont bon besoin et qui les achèteraient volontiers. Mais comme les Commis des traites foraines ne laissent rien passer sans le visiter, nous avons changé de dessein, sachant fort bien que c'est une marchandise qui se gâte pour peu qu'on la visite et qu'ainsi elle aurait perdu toute sa beauté et tout son éclat quand elle serait entre vos mains. »

Dans une autre lettre qu'il écrit de la même ville à une Dame, il lui donne cette commission : « Dites à Mme de la L. G. que, si elle était en Angleterre, elle ne serait pas la reine des Tétons comme elle l'est à... puisque les Dames de ce royaume en ont qui ne le cèdent point aux siens. La différence est qu'on patine les Tétons en Angleterre dès la première connaissance et sans grande cérémonie, alors qu'elle ne laisse pas seulement voir les siens après six mois de soins et de services. »

Voici encore un bel endroit d'une lettre de M. Pavillon à Mme Pelissari sur le voyage de sa fille en Angleterre et l'impression que lui a produite la Cour :

Tout votre sexe à cheveux blonds,
A teint de lis, à beau corsage,
Fait marcher devant son visage
Une infinité de Tétons.

Il dit encore dans la même lettre :

« Nous mènerons Mlle votre fille, au premier jour, à Windsor. C'est un lieu charmant où le bon roi Stuart tient maintenant cour plénière. Elle prétend lui demander une faveur, qui est la réforme des Tétons dans toute l'étendue de son royaume suivant le modèle qu'elle lui en présentera elle-même. Vous saurez, Madame, qu'en tous ces quartiers, la plupart des Tétons, sous prétexte qu'ils sont blancs comme neige, n'ont point honte d'aller tout nus par les rues et, qui plus est, de se baiser hardiment à la vue de tout le monde, sans crainte de Dieu et des hommes. Les gens du pays tiennent que cette réforme sera facile à établir, parce que les Tétons de ce territoire étant de nature fort dociles, on peut aisément les réduire à en faire tout ce qu'on voudra. »

Avant que de passer à d'autres pays, Madame, je dois encore dire que j'ai vu dans des couvents toutes sortes de beaux Tétons. Il est vrai que ce n'est que la figure et non la forme que j'ai vue. J'y ai trouvé des Tétons naissants et des Tétons formés, où rien ne manquait que la permission de les voir à découvert et de sentir s'ils étaient durs. Ceci me remet dans l'esprit un sonnet pour une belle personne à qui les Tétons étaient venus depuis qu'elle était religieuse :

Ci-gisent les Tétons de la belle Sylvie.
Pitoyable passant admire et plains leur sort,
Ils n'avaient pas du Ciel encor reçu la vie
Qu'on les avait déjà destinés à la mort.

On ne consulta pas leur naturelle envie;
Leur courroux fait bien voir qu'on leur a fait grand tort
Puisqu'on les voit s'enfler contre la tyrannie
Qui les mit au tombeau par un barbare effort.

Mais ce qui te fera plaindre leur aventure
C'est qu'on les tient vivants dans cette sépulture
Comme étant convaincus d'un horrible forfait.

Tout leur crime pourtant n'est que d'avoir pu plaire.
Pour moi, ne voyant pas quels maux ils avaient faits,
Je crois qu'on les punit de ceux qu'ils pouvaient faire.

A Gratz, en Styrie, une infinité de femmes et de demoiselles ont des amants et en changent publiquement sans qu'on y trouve à redire, cependant elles sont très dévotes. Les femmes y ont un beau teint blanc, de gros Tétons, mais un peu trop massifs.

Plus au nord, les Polonaises méritent d'être remarquées. Elles ont la blancheur, mais aussi, dit-on, la froideur de la neige. Les femmes russes sont, au contraire, fort amoureuses, mais l'abus des bains de vapeur, ou plutôt l'atmosphère chaude où elles vivent, rend bientôt mous et flasques tous leurs appas. Sous leurs chaudes pelisses, elles couvent d'ardentes passions, aussi les accuse-t-on de préférer toujours en amour le physique au moral.

Si des Européennes nous passons aux femmes de la race, ou plutôt de l'espèce nègre, nous leur trouverons généralement une disposition extrême à la lascivité et même une conformation particulière dans les organes sexuels.

Presque toutes ont, comme on sait, une gorge très volumineuse, mais ce qui, surtout, les distingue de la race blanche, c'est le prolongement naturel des nymphes et quelquefois du clitoris.

Les femmes cafres, les mieux constituées de toutes les négresses, ont un caractère plus ardent et plus viril; les négresses mandingues, avec un sein plus tombant, une transpiration d'odeur porracée, paraissent cependant encore agréables dans leur première jeunesse. Leur peau est douce et soyeuse comme le satin. Mais elles déploient une lubricité et des passions inouïes dans nos climats; elles semblent porter dans leur sein enflammé tous les feux de l'Afrique. Pour exciter davantage l'ardeur de l'homme, les Égyptiennes coptes se frottent les parties sexuelles de parfums stimulants, comme d'ambre, de civette et de musc. Aussi un proverbe des Turcs dit : Prends une blanche pour les yeux; mais pour le plaisir prends une Égyptienne ou une négresse.

A la Nouvelle Hollande, la parure d'une belle Malaise consiste toute en sa peau étrangement bariolée de piqûres de toutes couleurs et c'est ce qu'on appelle tatouage. Elles se vêtissent de tissus de feuillages ou d'écorces légères qui ne dérobent point la vue de leurs charmes secrets. Elles n'ont point toujours la gorge pendante des négresses, celle-ci est

même assez petite dans les premiers temps de la puberté.

Ne pensons pas que les négresses soient toujours dépourvues de beauté; elles ont aussi leur prix. Considérons ces lèvres d'un rouge éclatant de corail sur un fond d'ébène soyeux, cette double rangée de perles brillantes, ces grands et beaux yeux pleins de feu, ce sein parfaitement placé et d'une agréable rotondité; admirons cette suavité des formes, cette voluptueuse flexibilité, ce balancement, cette souplesse dégagée de tous les mouvements... et s'il m'était permis de peindre tant d'autres attraits qui ne sont ordinairement couverts, chez ces esclaves infortunées, que du voile de la simple innocence, à combien de femmes laides, quoique blanches, paraîtraient-elles préférables pour des yeux non prévenus?

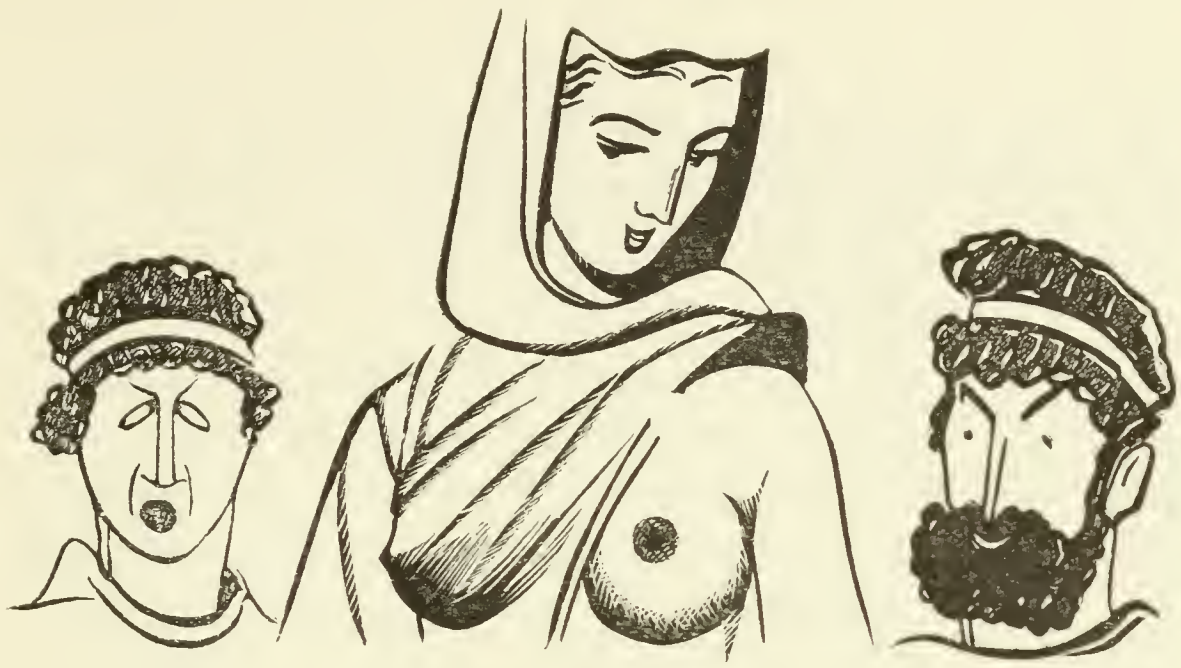

VI

DE L'ÉLOQUENCE DES TÉTONS

Tous les êtres créés ont un langage, depuis les roseaux du barbier de Midas, jusqu'aux hydrophobes auteurs des plates brochures qui inondent cette capitale.

Les yeux ont une rhétorique connue de tout le monde; les mains ont leur idiome; les pieds des Amants font merveille dans leur mystérieux quatuor sous la table; les genoux s'en mêlent aussi; les fleurs parlent en Asie; et les cœurs, les cœurs! On sait combien les cœurs sont éloquents, bavards et tyrans! J'en dirais long sur ce chapitre et Boufflers, qui a dit de si jolies choses sur le cœur, embellirait bien mon texte.

Doit-on être surpris, après cela, que les

Tétons aient aussi reçu de la nature un organe expressif et des moyens oratoires? Non, sans doute, ils ont une langue, et tant pis pour ceux qui ne l'entendent point...

On sait que Phryné fut accusée d'impiété par les Athéniens et traduite devant l'Aréopage pour subir la peine capitale que méritait ce crime. Les juges, impassibles comme la loi, admiraient sans en être émus les grâces les plus attrayantes, la toilette la plus voluptueusement raffinée, des yeux qui avaient fait tomber aux pieds de la nymphe les personnages les plus distingués, les philosophes, les sages et les chefs de la République. L'auditoire était nombreux. La pitié, le tendre intérêt se peignaient sur tous les visages et rien ne pouvait soustraire la courtisane au supplice : la déposition de nombreux témoins ne laissait plus d'espoir, le crime était avéré, les juges allaient, en gémissant tout bas, prononcer l'inévitable sentence, l'avocat ayant épuisé toutes les ressources de l'art oratoire, lorsque, tout à coup, une idée lumineuse et hardie, produite par le désespoir, fournit au défenseur le moyen de gagner sa cause. Il découvre brusquement le sein de sa belle cliente et ce spectacle inattendu produit dans toute l'assemblée une sorte de délire. On croit voir Vénus elle-même qui, sous les traits d'une mortelle, a quitté Chypre et Amathonte, pour recueillir l'hommage des

Grecs et demander la grâce de l'accusée. La gravité des juges cède au charme vainqueur de l'étonnement, du plaisir et de l'admiration. La bouche ne trouve pas d'expression pour rendre le sentiment, mais le silence, l'avidité des regards, un cri général d'intérêt et de compassion, tout complète le triomphe de Phryné. Elle était suppliante, éplorée, courbée sous le poids de l'improbation : un sein paraît, la chance tourne, elle commande en souveraine, elle asservit tout ce qui porte les yeux sur elle : « Eh bien! ajoute l'avocat, profitant du succès de son stratagème, qui de vous, Athéniens, osera condamner à la mort ce que la Nature a formé de plus beau? Osez regarder celle dont vous voulez verser le sang, et, si vous le pouvez, oubliez que vous êtes des hommes! » Il dit et l'Aréopage, quittant son auguste caractère, reprend unanimement des sentiments d'humanité, Phryné est déclarée innocente et portée chez elle en triomphe.

Cette anecdote antique a inspiré au poète Deguerles le délicat morceau qui suit :

Phryné plaidait devant l'Aréopage.
Si l'on en croit plus d'un docte écrivain,
Grave parut le cas en arbitrage :
Il s'agissait du service divin.
« Quoi! de Vesta (criait un peuple nain)
Oser railler l'immortel pucelage!
Et des époux rire au nez de Vulcain!
Au feu, l'impie, au feu, de par Jupin!

Vous connaissez ces deux formes jumelles
Qu'en demi-globe, à l'ombre de ses ailes,
L'Amour assied sur un trône pareil :
Pommes de neige où couvent étincelles;
La gaze y voit, loin de l'œil du soleil,
Poindre à quinze ans la fraise au teint vermeil.
Froide raison à genoux devant elles!
Que de procès, en maint sage conseil,
N'ont point gagné ces avocats femelles?

Si plaideuse onc en connut le talent
C'était la nôtre. « Or çà (dit la rusée
Quand elle vit sa rhétorique usée) :
Mettons en jeu mon dernier argument. »
Et la voilà qui garde un long silence,
Puis on la voit et sourire et rougir :
Couleur de rose, équivoque nuance,
Peins-tu la honte ou peins-tu le plaisir?
Sa main distraite a dérangé la gaze
Où se cachaient les lys d'un cou charmant.
Grâce au hasard d'un second mouvement,
L'aiguille d'or a glissé de sa base :
Adieu le voile au tissu transparent,
Fardeau léger dont se charge le vent!
Que d'attraits nus! Un feu subit embrase
Et spectateurs et Sénat en extase.

Que ne dit pas à l'œil qui s'y connaît,
D'un joli sein le langage muet?
Bavards diserts, gens à la brillante emphase,
Vous n'avez point le charme de sa phrase!
Pour une pomme on vit Pergame en feu;
Au Paradis, Ève pour une pomme
Sonna l'alarme entre le Diable et Dieu.
Grâce à Phryné, nos Rhadamante, en somme,
Pour une seule en apercevaient deux.
Bien qu'on soit juge, on n'en est pas moins homme
Et c'est pour voir enfin qu'on a des yeux.

Bref, en dépit, et de Vesta la Vierge,
Et du bon prêtre et du pauvre Vulcain,
Phryné dicta le veto du scrutin.
Gens timorés diront : « L'Aréopage,
En ce jour-là, fit nargue à l'équité. »
Mais qui de nous aurait été plus sage,
Est-on de marbre auprès de la beauté?

Le galant Saint-Évremond convient volontiers que cette manière de juger n'est pas encore abolie. Il y a, en effet, bien des belles femmes, coupables quand on ne les voit pas, qui deviennent innocentes aussitôt qu'elles paraissent. Souvent même les juges punissent les femmes pour des crimes qu'ils voudraient bien avoir commis avec elles.

La réponse suivante, remplie d'innocence et de naïveté, prouve que les femmes connaissent, dès l'âge le plus tendre, le pouvoir de leurs attraits naissants et que la nature sage et prévoyante a mis en elles un instinct infaillible pour juger de leurs effets. Or ces effets n'ont lieu que quand leur gorge est à moitié ou tout à fait découverte :

Agnès, d'un œil content, voyait déjà paraître
Ses jeunes et tendres appas;
Quinze printemps l'avaient vu croître
Et son cœur soupirait pour le jeune Lycas.
Un jour, à sa maman austère,
Agnès parut, le sein à demi nu.
— Pourquoi n'avoir point de fichu?
Lui dit-elle d'un ton sévère.

Agnès répond, en soupirant tout bas,
— De beaux habits pour moi vous êtes trop avare.
Et, si je cache mes appas,
Avec quoi voulez-vous, maman, que je me pare?

Le petit bout du Téton est pour beaucoup dans l'éloquence des appas féminins. On pensera ce qu'on voudra de l'explication qu'en donne Grécourt :

Au temps passé n'avait, à ce qu'on dit,
Femme au Tétin ce rouge boutonnet.
Et Priapus qui était en crédit,
Oreilles eut sous son petit bonnet.
Mais quelque dieu les lui coupa tout net
Puis en forma la retourne gentille
Qui fait aller mainte superbe fille,
Sentant qu'elle a du mâle la dépouille.
Et de là vient que tous les coups que fouille
Au sein de son amie un amoureux ardent,
Ce bon galant frémit incontinent
De grands plaisirs, et s'étend à merveilles,
Comme disant : je prendrai mes oreilles.

Voltaire, dans *Zadig*, nous donne un bel exemple de l'éloquence des Tétons. « La jeune veuve Almona, sauvée du bûcher par Zadig, lui en avait voué beaucoup de reconnaissance. Zadig, accusé de crimes imaginaires par des ministres jaloux de son influence, fut jugé et condamné à son tour à être brûlé à petit feu. Almona résolut de le tirer de là. Zadig devait être exécuté le lendemain; elle n'avait que la nuit pour le sauver... Voici comment elle s'y prit, en femme charitable et prudente.

Elle se parfuma; elle releva sa beauté par l'ajustement le plus riche et le plus galant, et elle alla demander une audience secrète au chef des prêtres des étoiles. Quand elle fut devant ce vieillard vénérable, elle lui parla en ces termes : « Fils aîné de la Grande-Ourse, frère du Taureau, cousin du Grand-Chien (c'étaient les titres de ce pontife), je viens vous confier mes scrupules. J'ai bien peur d'avoir commis un péché énorme en ne me brûlant pas dans le bûcher de mon cher mari. En effet, qu'avais-je à conserver une chair périssable et qui est déjà toute flétrie. » En disant ces paroles, elle tira de ses longues manches de soie ses bras nus d'une forme admirable et d'une blancheur éblouissante : « Vous voyez, dit-elle, le peu que cela vaut. » Le pontife trouva dans son cœur que cela valait beaucoup. Ses yeux le dirent et sa bouche le confirma; il jura qu'il n'avait, de sa vie, vu de si beaux bras. « Hélas! dit la veuve, les bras peuvent être un peu moins mal que le reste, mais vous m'avouerez que ma gorge n'était pas digne de mes attentions. » Alors elle laissa voir le sein le plus charmant que la Nature eût jamais formé. Un bouton de rose sur une pomme d'ivoire n'eût paru auprès que de la garance sur du buis et les agneaux sortant du lavoir auraient semblé d'un jaune brun. Cette gorge, ces grands yeux noirs qui languissaient

en brillant doucement d'un feu tendre, ces joues animées de la plus belle pourpre mêlée au blanc de lait le plus pur, ce nez, qui n'était pas comme la tour du mont Liban, ces lèvres, qui étaient comme deux bordures de corail renfermant les plus belles perles de la mer d'Arabie, tout cela ensemble fit croire au vieillard qu'il avait vingt ans. Il fit en bégayant une déclaration tendre. Almona, le voyant enflammé, lui demanda la grâce de Zadig.

« Hélas! dit-il, ma belle Dame, quand je vous accorderais sa grâce, mon indulgence ne servirait de rien, il faut qu'elle soit signée de trois autres de mes confrères. — Signez toujours, dit Almona. — Volontiers, dit le prêtre, à condition que vos faveurs seront le prix de ma facilité. — Vous me faites trop d'honneur, dit Almona, ayez seulement pour agréable de venir dans ma chambre après que le soleil sera couché. Vous me trouverez sur un sofa couleur de rose et vous en userez comme vous pourrez avec votre servante. »

Elle sortit, emportant la signature, et laissa le vieillard plein d'amour et de défiance de ses forces. Il employa le reste du jour à se baigner; il but une liqueur composée de la canelle de Ceylan et de précieuses épices de Tidor et de Ternate, puis attendit longuement la tombée de la nuit.

Cependant la belle Almona alla trouver le

second pontife. Celui-ci l'assura que le soleil, la lune et les étoiles n'étaient que des feux follets en comparaison de ses appas. Elle lui demanda la même grâce et on lui proposa d'en donner le prix. Elle se laissa vaincre et donna rendez-vous au second pontife au lever de l'étoile Algenib. De là, elle passa chez le troisième et chez le quatrième prêtre, prenant toujours une signature et donnant rendez-vous d'étoile en étoile. Alors elle fit avertir les juges de venir chez elle pour une affaire importante. Ils s'y rendirent, elle leur montra les quatre noms et leur dit à quel prix les prêtres avaient vendu la grâce de Zadig. Chacun d'eux arriva à l'heure prescrite; chacun fut bien étonné d'y trouver ses confrères et plus encore d'y trouver les juges devant qui leur honte fut manifestée. Zadig fut sauvé. »

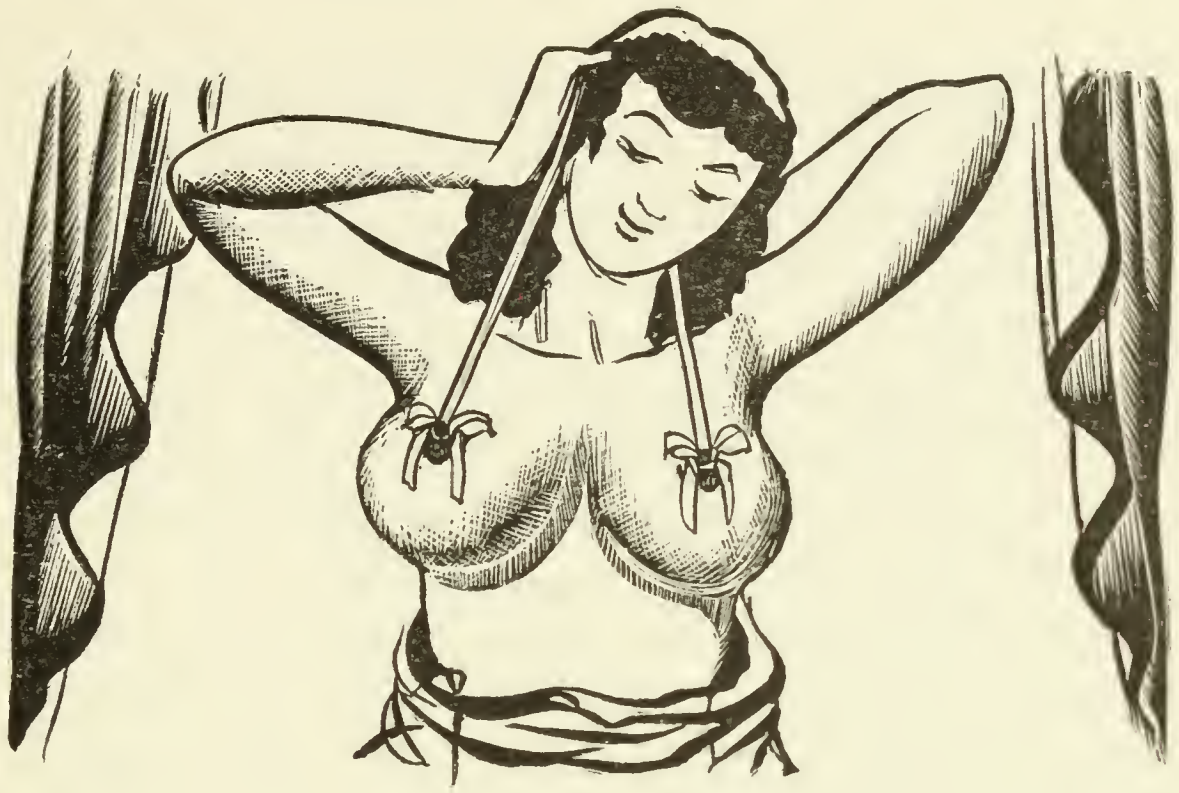

VII

RECETTES VIRGINALES ET D'AUTRES QUI LE SONT MOINS POUR PROTÉGER OU ACCROITRE LA BEAUTÉ DES TÉTONS

QUE me servirait, Madame, d'avoir chanté la plus belle partie de vous-même si mon art ne vous instruisait encore à la conserver dans toute sa fraîcheur?

La parure est à la beauté ce que l'esprit est au savoir. On ne se plaît guère sans un peu de coquetterie. Pour retenir dans ses bras son céleste époux, Junon même eut besoin de la ceinture de Vénus. Mais anathème éternel à ces corps meurtriers où la taille la plus svelte perd dans sa prison de baleine son élégance

naturelle! Un simple corset suffit à la conservation des formes. Qu'une bande légère, fixée vers la partie moyenne de la poitrine, embrasse mollement la partie inférieure de chaque hémisphère, en soutienne adroitement le poids sur un support invisible et laisse entrevoir à l'œil éveillé du désir cette mappemonde mobile sur laquelle l'imagination la plus froide aime voyager quelquefois.

Une douce chaleur peut aider au développement d'un sein virginal. Une belle gorge aime à braver, demi-nue, l'action d'une température modérée. Mais le froid est son ennemi mortel. Qu'elle en évite donc soigneusement les cruelles atteintes!

Ce sein, dites-vous, n'ose se montrer au jour. Eh bien! connaissez donc les secrets du génie. Le *fluide électrique* peut, à la voix d'un praticien habile, imprimer aux vaisseaux sanguins une turgescence favorable. Souffrez, Mesdames, qu'on vous magnétise : le Dr Mesmer n'a point d'égal dans l'art de donner à certains charmes une expansion délicieuse. Le malade résiste-t-il à la *verge électrique*, à la magie du *baquet*, la mécanique vient pour vous au secours de la physique. Que dans sa double cavité une officieuse ventouse embrasse, sans les blesser, vos deux globes d'albâtre. L'air ainsi raréfié hâtera sans douleur le développement de la gorge rebelle. C'est peu : un

contact indiscret vient-il à déformer par accident le bouton de vos roses jumelles? Retournez, Mesdames, à l'heureuse ventouse : le bouton ranimé reprendra bientôt sa forme et sa fraîcheur.

A en croire certains professeurs d'hygiène, il n'est pour nos Vénus qu'un moyen sûr de conserver leurs charmes, c'est de n'en faire aucun usage. Notre rigorisme n'ira pas jusqu'à cette extrémité et nous nous bornerons à ne défendre que l'excès des plaisirs. Gorge enchanteresse, quel feu n'allume pas dans nos sens le seul aspect de tes pommes de neige et ne nous faudrait-il pas mourir si les flammes dont tu nous consumes ne te brûlaient toi-même? Pour le bonheur de l'homme, succombe donc quelquefois aux douces tentations que tu fais naître, mais, pour l'honneur de tes charmes, résiste plus souvent encore à l'attrait du désir! La fleur des champs, que le papillon se plaît à baiser, s'effeuille enfin sous l'aile de l'insecte brillant : ainsi la fleur d'un beau sein finit par se faner sous les caresses d'un indiscret amour. Vous dont la fougue égarée poursuit la jouissance au péril de vos charmes, ah! du moins, quand vos sens sont calmés, hâtez-vous de réparer en secret les outrages du plaisir. Autrefois tributaires du génie monacal, la botanique et la chimie opposaient au développement des gorges nonnettes le froid *nénuphar*

et le mystique *agnus castus*. Libres aujourd'hui, ces deux sciences aiment à préparer de concert d'utiles *frictions* réparatrices. Par elles, les lys disparus sous le feu du baiser retrouvent bientôt leur première fraîcheur, la peau redevient

du satin, les formes reprennent leur souplesse. Salut savante Tolleret! La renommée de tes pommades a volé des bords de la Seine à ceux du Mississipi. Par elles sont éclipsés le *lait d'ânesse* des belles Romaines et l'*hermodacte* des Égyptiennes. C'est à ta voix que, pour la sécurité d'un sein galant, l'*olive* et l'*amande* offrent à la fois leur huile adoucissante, que la *pimprenelle* et la rose prodiguent leur essence aromatique, que la canelle et la fleur d'oranger s'unissent à la crème en pâtes odorantes et s'étendent en *masque* sur plus d'un sein décrépit. O toi dont le génie tutélaire a bien mérité des gorges, permets que leur chantre, en terminant leur éloge, t'en proclame la bienfaitrice. Puisse, éternisée par la reconnaissance féminine, ta mémoire ne périr qu'avec le dernier Téton!

Le médecin des Dames donne aussi ces conseils :

La mélisse pilée et appliquée sur la gorge.

L'arbrisseau de Vénus, le myrte, capable de faire disparaître les traces du culte rendu à la divinité auquel il est consacré. « Prenez, dit-il, noix de galle encore vertes, faites-les bouillir dans du vin avec clous de girofle, trempez-y un linge et appliquez. Faites bouillir dans du vin : alun, sang-dragon, gomme arabique, suc d'acacia, feuilles de plantain,

fleurs de grenadiers, capsules de glands, sorbes non mûres, roses de Provins, feuilles de renouée et de tormentille et appliquez en compresses. »

Autre recette : Faites fondre au bain-marie quatre onces d'huile d'amandes amères, une once de cire blanche, ajoutez deux gros d'alun, une once de suie et un gros d'orcanette, vous aurez une pommade styptique.

Ajoutons cette recette d'une pommade virginale qui a la propriété de resserrer le sphincter ou muscles constricteurs de la vulve et du vagin trop relâchés :

Sulfate de zinc, 40 gr.; noix de Galle et noix de cyprès, 20 gr. de chaque; écorce de grenade, feuille de myrte et sumac, 30 gr. de chaque.

Quant aux moyens propres à forcer la nature à accorder aux femmes ce dont elle a été trop avare jusque-là, nous en puiserons le principe dans une allégorie antique qui fut d'ailleurs utilisée à de semblables fins par Mme de Pompadour : *La Coupe d'Hébé.*

« Hébé, trop jeune encore, ne comptait que quatorze printemps : le lys et la rose se partageaient l'honneur de nuancer son teint... de grands yeux bleus où se peignait l'amour sans qu'elle s'en doutât, un front uni, un nez droit, une bouche de la couleur et de la forme d'un bouton de rose, un col blanc et onduleux,

une taille flexible et légère, Hébé avait tout en partage et les dieux auxquels elle versait le nectar étaient plus enivrés de ses charmes que de sa liqueur éthérée. Elle réunissait tout... Tout? Non, quelque chose manquait à ses charmes. Hébé entrait dans cet âge où la nature indécise semble n'avoir qu'ébauché son chef-d'œuvre. Offrant également les attraits des deux sexes, elle n'avait point encore reçu ce double présent qui décèle une vierge et que caresse l'œil de l'amant timide.

Le dieu de la foudre témoigne le désir de voir Hébé parfaite. Il dit et, fils aussi soumis que galant époux, Vulcain prend la coupe des mains d'Hébé; il en couvre un des hémisphères de Vénus, l'arrondissant sur ce modèle à la vue des dieux frémissants d'envie et de volupté. Sous son léger marteau, le métal docile s'étend, se contourne, se creuse et, façonnée de même sur l'autre hémisphère de la belle déesse, naît une seconde coupe. Le dieu de Lemnos les place sur le sein d'Hébé qui, ainsi parée, ressemble à la chaste Pallas. Bientôt, sous ces deux coupes protectrices, son sein s'élève, un double mont bondit et sa gorge s'accroît sans dépasser ces heureuses limites. Les dieux applaudissent... »

C'est ce prodige de la mythologie que l'art veut reproduire pour vous, belles, à qui il ne manque que cet attrait pour être accomplies

et vous aussi pour qui sa possession excusera l'absence des autres.

En drapant légèrement les formes imparfaites de votre douce amie, jeunes époux, imitez le disque rond de Phébé, échancrez l'étoffe en dessinant les contours absents des attraits que vous désirez, que votre main utilement caressante et instruite à la volupté par le dieu de Délos, sache promener des doigts mobiles sur l'aréole de ce sein non encore développé, que de fréquentes titillations fassent frémir ses fibres : bientôt la papille se gonfle et les esprits appelés par ces douces frictions enflent les muscles qui, profitant d'une liberté inconnue, se frayent un chemin nouveau; une lymphe nourricière baigne les glandes qui se dilatent; le réseau éclatant et poli qui les renferme, participant de l'éréthisme général, s'arrondit sous les doigts créateurs : comme la fleur, condamnée à périr sous les glaçons de l'hiver, se développe et naît au jour, sous le verre diaphane, et sous les douces influences d'une chaleur factice, de même les sucs élaborés sous la main de l'époux fortuné s'accumuleront en dessinant les voluptueux contours des beaux modèles que nous a légués le ciseau des Phidias et des Praxitèle.

L'une de ces coupes fameuses s'est perdue ou plutôt j'aime à croire que les dieux l'ont retirée pour conserver le type du beau s'il

venait à se perdre sur la terre. L'autre, que Cléopâtre appliqua sur son sein ravissant devant Antoine extasié, orne aujourd'hui un musée d'Europe. Point n'est besoin pour vous, Madame, d'aller la consulter. La perfection des charmes que la Nature vous a accordés vous dispense d'en comparer le degré d'extension et le modelé avec ceux que définirent jadis une assemblée de dieux.

Soyez du moins remerciée pour la patience que vous avez montrée en lisant jusqu'au bout cet éloge. Durant tout le temps que j'ai mis à le composer, votre image ne m'a pas quitté un instant et me sera-t-il permis de vous confesser que, sans elle, je n'aurais sans doute pu soutenir mon effort? J'espère en tout cas que si quelques détails un peu hardis, mais nécessaires au développement du sujet, ont pu faire naître en vous une adorable rougeur, vous n'en tiendrez pas rigueur outre-mesure à votre très humble et très obéissant serviteur.

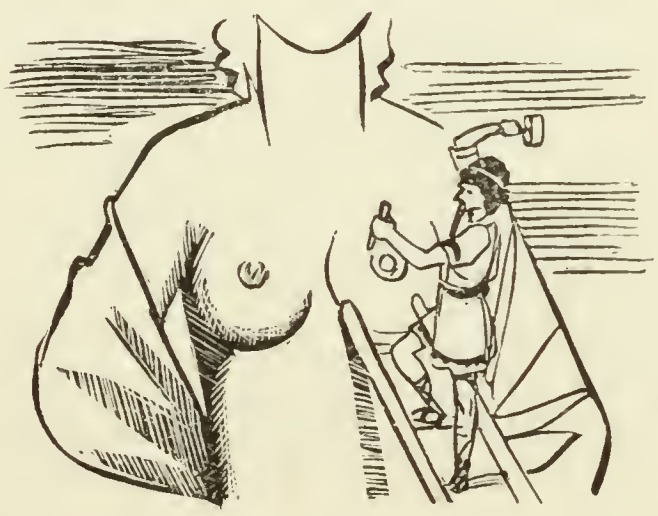

PIÈCES FUGITIVES

SAUVETAGE

Un jeune gars entre deux jouvencelles
S'ébaudissait près d'un profond ruisseau
Quand tout à coup, à l'une des femelles,
Le pied manquant, elle tomba dans l'eau.
L'amant touché, craignant pour Isabeau,
Plonge aussitôt et ramène la belle
Pendue après sa joyeuse alumelle.
Bien rencontré! — L'égrillarde a raison,
Reprit alors sa compagne fidèle,
Car tel joyau ne va jamais à fond.

ÉPIGRAMME

Au dieu d'Amour une Pucelle
Offrait un jour une chandelle
Pour en obtenir un amant.
Le dieu sourit à sa demande,
Et lui dit : Belle, en attendant,
Servez-vous toujours de l'offrande.

POINT DE VUE

Un bon marchand prit pour femme une veuve,
Veuve gentille et de bon appétit.
Or désirant, le soir, lui donner preuve
De son amour, il fut tout étourdi :
O ciel, dit-il, ô quelle chose étrange!
Mais, on dirait une porte de grange.
La veuve alors lui répondit : Mon Dieu,
Pour plaire à tous faut être bien habile,
Feu mon mari, quand il hantait ce lieu,
Trouvait toujours la route difficile.

TABLE DES MATIÈRES

Éloge des tétons 3
A Madame la Comtesse de C. 5
Épître dédicatoire 6
Aux Dames 6
I. Des Tétons, de leur pouvoir, de leurs charmes 9
II. Des beaux Tétons 19
III. S'il est de la bienséance que les Dames laissent voir leurs Tétons et s'il est permis aux amants de les patiner . . . 27
IV. Des laids Tétons. 44
V. Des contrées où les femmes sont le mieux partagées en Tétons 51
VI. De l'éloquence des Tétons 59
VII. Recettes virginales et d'autres qui le sont moins pour protéger ou accroître la beauté des Tétons 69
Pièces fugitives. 78
Sauvetage 78
Épigramme 79
Point de vue 79

CE TOME DEUXIÈME EST JUSTIFIÉ COMME SUIT : VINGT-QUATRE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DU MARAIS AVEC UN ORIGINAL ET UNE SUITE DES GRAVURES EN COULEURS, NUMÉROTÉS DE I A 24; SOIXANTE-SEIZE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DU MARAIS, AVEC UNE SUITE DES GRAVURES EN COULEURS, NUMÉROTÉS DE 25 A 100; NEUF CENTS EXEMPLAIRES SUR VÉLIN JOHANNOT, NUMÉROTÉS DE 101 A 1000

LES ILLUSTRATIONS DE PIERRE LEROY ONT ÉTÉ INTERPRÉTÉES EN GRAVURE SUR BOIS EN COULEURS PAR ROGER BOYER ET L'IMPRESSION DE CE LIVRE A ÉTÉ ACHEVÉE TANT POUR LES GRAVURES QUE POUR LE TEXTE, SUR LES PRESSES DE COULOUMA, IMPRIMEUR S. A. 203, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORÉ, A PARIS-VIII, LE VINGT ET UN MAI MIL NEUF CENT CINQUANTE ET UN POUR LE COMPTE DE LA LIBRAIRIE MALOINE

EXEMPLAIRE N° 108

HIPPOCRATE
&
VÉNUS

III

MALADIES ROYALES

HIPPOCRATE

&

VÉNUS

III

MALADIES ROYALES

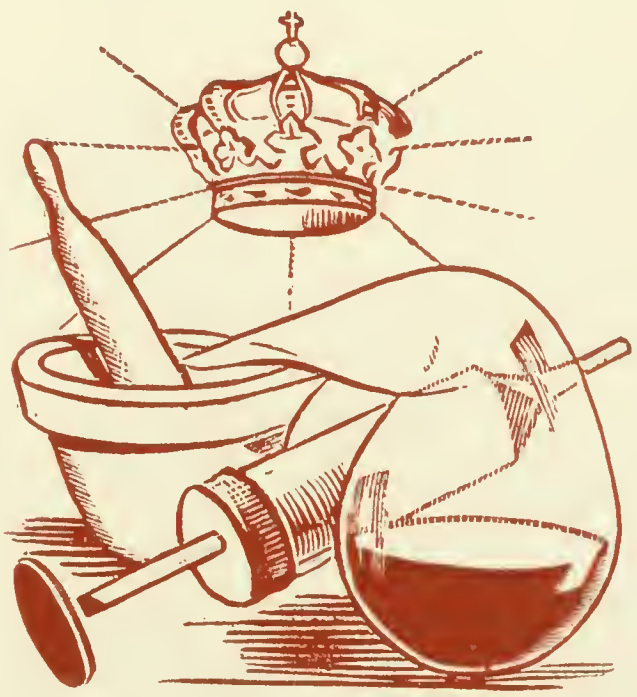

ILLUSTRATIONS DE PIERRE LEROY

GRAVÉES SUR BOIS PAR ROGER BOYER

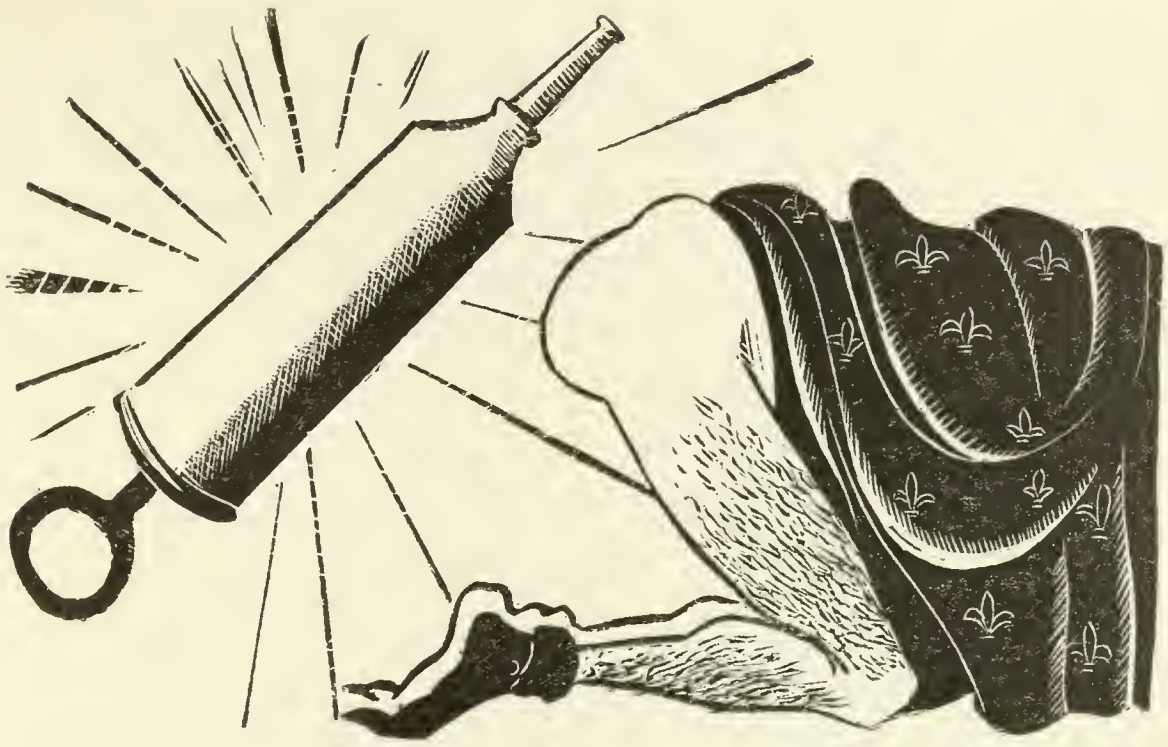

LOUIS XI[1]

DURANT ce temps, qui était l'an quatre cent soixante-dix-neuf, au mois de mars, le Roi voulait la paix. Il commençait à vieillir et devenait malade. Se trouvant aux Forges, près de Chinon, il lui vint à son dîner comme une persécution et il perdit la parole.

Il fut levé de table et tenu près du feu, les fenêtres closes. Et quelque nombreux que fussent ceux qui voulaient s'approcher de lui, on les en empêcha. Il perdit de tous points la parole et toute connaissance et mémoire. Et sur l'heure, près de lui, arrivâtes, vous Monseigneur de Vienne, qui pour lors étiez son

1. Extrait des *Mémoires* de Philippe de Commynes.

médecin. Il lui fut baillé un clystère. Les fenêtres furent ouvertes pour lui donner de l'air et incontinent quelque peu de parole lui vint, puis le sens. Il monta à cheval, et retourna aux Forges car ce mal lui prit en une petite paroisse, à un quart de lieue de là où il était allé entendre la messe.

Ledit Seigneur fut bien pansé et faisait des signes de ce qu'il fallait dire. Entre autres choses demanda l'official de Tours pour se confesser et fit signe qu'on me mandât car j'étais allé à Argenton qui est à dix lieues de là. Quand j'arrivai je le trouvai à table, et, avec lui, maître Jean Fumée qui autrefois avait été médecin du feu roi Charles et à cette heure, dont je parle, maître des requêtes et un autre médecin appelé maître Claude. Il entendait peu de ce qu'on lui disait mais de douleur il n'en sentait point.

Il me fit signe que je couchasse en la chambre. Il ne formait guère de mots. Je le servis durant quatre jours à table et à l'entour de sa personne comme valet de chambre, ce dont je sentais une grande fierté et un grand honneur pour la manière dont il recevait mes soins. Au bout de quelques jours la parole et le sens commencèrent à lui revenir et il lui semblait que personne ne l'entendait aussi bien que moi, aussi voulait-il que je fusse toujours auprès de lui.

Il se confessa audit official en ma présence car autrement ne se fussent entendus ni compris. Il n'avait point de grandes paroles à dire s'étant confessé peu de jours auparavant car, lorsque les rois de France veulent toucher les malades des écrouelles, ils se confessent et lui n'y manquait point une fois la semaine. Si les autres ne le font point, ils ont grand tort car il y a toujours abondance de malades.

Lorsqu'il se trouva un peu amendé, il commença de s'enquérir de ceux qui l'avaient tenu par force. On lui donna les noms et il les chassa tous de sa maison. A aucuns il leur enleva leurs offices et jamais ne les revit. A d'autres, comme Monseigneur de Segré et Gilbert de Graflay, Seigneur de Champeroux, il ne leur ôta rien, mais les renvoya. Beaucoup furent stupéfaits de cette fantaisie, blâmant ce cas et disant qu'ils l'avaient fait pour le mieux — ce qui était vrai — mais les imaginations des princes sont diverses et ne les peuvent pas toujours comprendre ceux qui se mêlent d'en parler. Le Roi n'avait alors aucune crainte aussi grande que de perdre son autorité, qui était très forte, et qu'on lui désobéît en quelque chose que ce fût.

D'autre part il savait que le roi Charles, son père, quand il prit la maladie dont il mourut, commença de s'imaginer qu'on le voulait empoisonner à la requête de son fils et se confirma

si fort dans cette idée que, par la suite, ne voulut plus manger, par quoi le conseil des médecins réuni, ainsi que ses plus grands et spéciaux serviteurs, décida qu'on le ferait manger par force. Ainsi fut fait par grande délibération et ordre des personnes qui le servaient et lui fut mis des coulis dans la bouche. Puis, après cette action de force, ledit roi Charles mourut.

Ledit roi Louis le onzième qui, de tout temps, avait blâmé cette façon, en prit d'autant plus d'humeur de ce qu'on l'avait tenu par force et en faisait surtout le semblant car sa principale préoccupation était surtout la crainte qu'on le voulût maîtriser en toutes autres choses, comme par exemple en ses affaires, sous prétexte que son sens n'était ni bon ni suffisant.

Quand il eut infligé ce traitement à ceux dont je viens de parler, il s'enquit de l'expédition du Conseil et des dépêches qu'on avait faites en dix ou douze jours qu'il avait été malade. L'évêque d'Albi, son frère, le gouverneur de Bourgogne, le Seigneur de Lude avaient pris les affaires en charge car ils étaient logés sous la chambre du Roi, en deux petites chambrettes, et s'étaient trouvés là quand la maladie survint. Le Roi voulait voir les lettres et choses qui arrivaient à chaque heure. On lui montrait les principales et je les lui lisais. Il

faisait semblant de les entendre et les prenait en sa main et faisait semblant de les lire bien qu'il n'en eût pas le pouvoir. Il disait quelque mot et faisait signe des réponses qu'il désirait qu'on fît.

Nous faisions peu d'expéditions, attendant la fin de cette maladie, car c'était un maître avec qui il fallait marcher droit. Cette maladie lui dura bien environ quinze jours et il revint à son premier état quant au sens et à la parole mais il demeura très faible et en grande inquiétude de retourner à ses malaises. Car naturellement il était enclin à ne vouloir bien souvent croire le conseil des médecins.

Quoi qu'il en soit, dès qu'il se sentit mieux, il délivra ce cardinal Baluë qu'il avait tenu quatorze ans prisonnier bien que maintes fois il eût été requis de le libérer sur la demande du Siège Apostolique, mais s'en était abstenu. Pour lors s'en fit absoudre par un bref que lui envoya notre Saint Père le Pape à sa requête.

Quand ce mal lui prit, ceux qui étaient près de lui le tinrent pour mort et ordonnèrent plusieurs mandements pour que soit interrompue une taille excessive et cruelle ordonnée par lui, sur le conseil de Monseigneur des Cordes, son lieutenant en Picardie, afin de pourvoir à l'entretien de dix mille hommes de pied toujours prêts et de deux mille cinq cents prisonniers, lequel camp, pourvu de

chariots pour l'enclore et de tentes, coûtait quinze mille francs l'an.

Quand ce camp fut prêt, il l'alla voir en Normandie auprès du Pont de l'Arche, en une vallée où étaient ces Suisses. De là s'en retourna à Tours auquel lieu lui reprit la maladie et derechef perdit la parole et fut deux heures qu'on croyait qu'il fût mort. Il était dans une galerie, couché sur une paillasse et plusieurs avec lui. Monseigneur de Bouchage et moi le vouâmes à Monseigneur Saint-Claude, la parole lui revint et, sur l'heure, alla par la maison, très faible. Telle fut la seconde maladie l'an mille quatre cent quatre-vingt et un et allait par pays comme par devant.

Il alla chez moi à Argenton, là où il fut, un mois, fort malade, et là entreprit le voyage de Saint-Claude où il avait été voué, comme vous avez entendu. A mon retour du Dauphiné où il m'avait envoyé, le Roi me manda de venir vers lui à Beaujeu en Beaujolais et je fus ébahi de le voir tant maigre et défait, et me demandais comment il pourrait aller par pays, mais son grand cœur le portait. Il donnait tous les mois dix mille écus à son médecin qui, en cinq mois, reçut de lui cinquante-quatre mille écus.

Notre Roi était en ce Plessis avec peu de gens, sauf les archers. Il semblait davantage,

à le voir, homme mort que vif, tant était maigre comme jamais personne n'eût pu le croire. Il se vêtait richement et ne portait que robes de satin cramoisi, fourrées de bonne martre, et en donnait à ceux qui en voulaient. Et il faisait parler de lui parmi le monde, comme jamais Roi ne le fit, de peur que, comme j'ai dit, on ne le tînt pour mort. Aussi chacun de ceux qui ne le voyaient point mais entendaient parler des œuvres qu'il faisait pouvait à peine croire qu'il fût malade.

Ce qu'il commandait était incontinent accompli, sans nulle difficulté, touchant les choses que l'on pensait nécessaires pour sa santé et qui lui étaient envoyées de toutes les parties du monde. Le pape Sixte fut informé que, pour sa dévotion, le Roi désirait avoir le corporal sur quoi chantait Monseigneur Saint Pierre. Aussitôt l'envoi fut fait avec plusieurs autres reliques. La Sainte Ampoule qui n'avait jamais bougé du saint lieu de Reims lui fut apportée jusqu'en sa chambre au Plessis. Elle était encore sur son buffet à l'heure de sa mort et il avait l'intention d'en prendre la même onction qu'il avait reçue le jour de son sacre, tant et si bien que beaucoup croyaient qu'il s'en voulait oindre le corps en entier, ce qui est peu vraisemblable. Car ladite Sainte Ampoule est fort petite et il n'y a pas grande matière dedans. Je la vis à l'heure dont je parle

et aussi quand le Roi fut mis en terre à Notre-Dame de Cléry. Par toutes les choses susdites on peut connaître le sens et la grandeur de notre Roi et combien il était honoré et estimé par le monde et comme les choses spirituelles de dévotion étaient employées pour lui allonger la vie, aussi bien que les choses temporelles. Toutefois tout cela n'y fit rien et il fallait qu'il passât par où les autres sont passés.

Bientôt après que le Roi eut parlé à Monseigneur le Dauphin, son fils, et achevé son mariage, lui prit la maladie dont il partit de ce monde, d'un lundi jusqu'au samedi du mois d'août mille quatre cent quatre vingt trois. Et comme j'étais présent à cette maladie, en veux dire quelque chose.

Dès que le mal lui prit, il perdit la parole, comme autrefois avait déjà fait. Et tant était malade qu'à grand peine pouvait-il porter la main jusqu'à sa bouche et était tant maigre et défait qu'il faisait pitié à tous ceux qui le voyaient. Il appela le Seigneur de Beaujeu, mari de sa fille, à présent Duc de Bourbon, et lui commanda d'aller à Amboise voir son dit fils qui y était, en lui défendant qu'aucunes gens n'en approchassent. Et lui dit plusieurs bonnes choses et fort notables. Et si ledit Seigneur eût observé en tout ces commandements je crois que c'eût été le profit du royaume et le sien particulier, vu les choses advenues depuis.

Après il envoya le chancelier et toute sa séquelle porter les sceaux au Roi son fils en même temps que partie des archers de sa garde et capitaines puis sa vènerie et fauconnerie et quantité d'autres choses. Et à tous ceux qui allaient devers son fils, à Amboise, les priait de le bien servir et par tous lui mandait quelque chose.

La parole jamais ne lui manqua depuis qu'il en recouvra l'usage, ni le sens, ni jamais n'eut l'un et l'autre si bons : car constamment il se vidait, ce qui lui ôtait toute la fumée de la tête. Jamais il ne se plaignait, comme font toutes sortes de gens quand ils se sentent mal. Quant à moi je suis de cette nature et ne suis pas le seul. D'ailleurs ne dit-on pas que se plaindre allège la douleur ?

Souvent il disait quelques paroles pleines de bon sens et cela dura toute sa maladie depuis le lundi jusqu'au samedi soir. Or, je veux faire comparaison des maux et des douleurs qu'il a fait souffrir avec ceux qu'il a soufferts avant de mourir pour ce que j'espère qu'ils l'auront mené en Paradis et que ces maux seront comptés pour son Purgatoire. Et si n'ont été si grands que ceux qu'il a fait souffrir à plusieurs, il faut bien dire qu'il avait autres et plus grands offices en ce monde que ces derniers n'avaient.

Toujours avait espérance en ce bon ermite

qui était au Plessis et qu'il avait fait venir de Calabre. Et incessamment il envoyait auprès de lui, disant qu'il lui allongerait bien sa vie car, malgré toutes ses ordonnances, la confiance lui demeurait et aussi l'espérance d'échapper à la mort, ce qui eût bien étonné l'assemblée qu'il avait envoyée à Amboise auprès du nouveau Roi, si cela fût advenu.

Or, pour cette espérance qu'il gardait en ledit ermite, il fut avisé par certains théologiens qu'il ne devait plus avoir d'espoir qu'en la miséricorde de Dieu et que cela lui serait déclaré en présence de son médecin, maître Jacques Coictier, en qui il avait pleine confiance et à qui il baillait chaque mois dix mille écus, comptant qu'il lui allongerait bien la vie, ceci afin qu'il pensât seulement à sa conscience et abandonnât toutes autres imaginations.

Ce qui fut fait et ainsi les susdits signifièrent sa mort à notre Roi en brèves et rudes paroles, disant : « Sire, il faut que nous nous acquittions d'un pénible devoir. N'ayez plus d'espérance en ce saint homme, ni en autre chose, car sûrement il en est fait de vous et, pour ce, pensez à votre conscience car n'y a nul remède. » Auxquels mots assez brefs le Roi répondit : « J'ai espérance que Dieu m'aidera et, par aventure, je ne suis pas si malade que vous pensez. »

Quelle douleur ce lui dut être d'entendre

cette nouvelle car jamais homme ne craignit plus la mort et ne fit tant de choses pour y porter remède. Et il avait, tout le long de sa vie, dit à ses serviteurs et à moi-même que, si on le voyait en cette nécessité de mort, on ne prît point la peine de lui faire tant de discours mais qu'on l'amenât seulement à se confesser sans prononcer ce cruel mot de mort, car il pensait ne pas avoir assez grand cœur pour entendre pareille sentence si cruelle.

Toutefois il l'endura vertueusement et toutes autres choses jusqu'à sa mort et mieux que nul homme que j'ai jamais vu mourir. A son fils qu'il nomma Roi, il manda plusieurs choses, et se confessa très bien et dit plusieurs oraisons se rapportant chacune au sacrement qu'il recevait, lesquels lui-même demanda. Et parlait aussi sec comme si jamais n'eût été malade, et parlait de toutes choses qui pouvaient servir à son fils, entre autres choses que le Seigneur des Cordes ne bougeât d'avec son dit fils de six mois et qu'on le priât de ne mener nulle pratique sur Calais ni ailleurs et qu'après son trépas le royaume fût tenu en paix cinq ou six ans, ce que jamais n'avait pu souffrir en sa vie. Et à la vérité le royaume en avait bon besoin, tant maigre et pauvre qu'il était malgré son étendue. Il ordonna qu'on ne prît pas débat en Bretagne et qu'on laissât vivre en paix le Duc François ainsi que

semblablement tous les voisins du royaume jusqu'à ce que le Roi fût grand et en âge de disposer de tout à son plaisir.

J'avais commencé précédemment à faire comparaison des maux qu'il avait fait souffrir à aucuns qui vivaient avec lui, dont, avant de mourir, il avait souffert les semblables. Et s'ils n'étaient si grands ni si longs, ils l'étaient tout de même vu sa nature qui exigeait une obéissance plus absolue que nul autre en son temps, par quoi le plus petit mot de réponse contre sa volonté lui était une punition cruelle à endurer. J'ai dit comment lui avait été signifiée la mort, mais quelque cinq ou six mois avant sa mort tous les hommes, et principalement ceux qui étaient le plus dignes de montrer leur autorité, lui étaient suspects. Il avait crainte de son fils et le faisait étroitement garder. Il doutait, à la fin, de sa fille et de son gendre, à présent duc de Bourbon, et voulait savoir quelles gens entraient au Plessis. Il ordonnait à ses capitaines des gardes d'aller tâter les arrivants pour voir s'ils ne cachaient point de brigandine, sous leur robe. Or, regardez s'il était bien payé d'avoir fait vivre beaucoup de gens en suspicion et crainte sous lui? Et de quelles gens pouvait-il avoir sûreté puisque de ses fils, fille et gendre il avait suspicion? Et quelle douleur était au Roi d'avoir cette peur et ces passions? Il avait son médecin, appelé maître

Jacques Coictier, à qui, en cinq mois, il donna cinquante-quatre mille écus comptant, ce qui revenait à dix mille écus pour le mois, et l'évêché d'Amiens pour son neveu et autres offices et terres pour lui et ses amis. Ledit

médecin lui était très rude, au point que l'on n'oserait traiter un valet comme celui-ci faisait à son maître, mais tant ledit Seigneur craignait son médecin qu'il ne l'eût osé renvoyer, bien qu'il s'en plaignît à ceux qui l'entouraient, car ledit médecin lui disait audacieusement : « Je sais bien qu'un matin vous me renverrez comme vous faites des autres mais, par un grand serment que je fais, vous ne vivrez point huit jours après. » Ce mot l'épouvantait si fort qu'ensuite le Roi ne faisait que le flatter et le combler de cadeaux. Cela lui était un grand Purgatoire en ce monde vu l'extrême obéissance qu'il avait toujours exigée de tant de gens de bien et de grands hommes.

Je n'ai point dit tout cela pour seulement parler des suspicions de notre Roi mais pour dire que sa patience a été semblable à celle qu'il a fait porter aux autres, comme en ses maladies bien gardées et douloureuses pour lui et qu'il craignait beaucoup avant même qu'elles lui advinssent, et aussi afin que ceux qui viendraient après lui fussent un peu plus pitoyables du peuple et moins âpres à punir qu'il n'avait été.

Après tant de peur, suspicions et douleurs, Notre Seigneur fit miracle sur lui et le guérit tant de l'âme que du corps, comme toujours à l'accoutumée en faisant ses miracles, car il l'ôta de ce misérable monde en grande santé

de sens et d'entendement et bonne mémoire : ayant reçu tous les sacrements, sans souffrir aucun mal ni douleur que l'on connût, mais toujours parlant, jusqu'à une patenôtre de la mort, ordonnant sa sépulture, nommant ceux qui devraient l'accompagner par chemin et disant qu'il espérait ne mourir que le samedi. Et Notre Dame, en qui toujours avait eu confiance et dévotion et prière, lui accorda cette grâce car il décéda le samedi pénultième jour d'août l'an mille quatre cent quatre-vingt-trois, à huit heures du soir, au lieudit du Plessis où il avait pris maladie le lundi de devant.

Notre Seigneur ait son âme et la veuille avoir reçue en son royaume de Paradis.

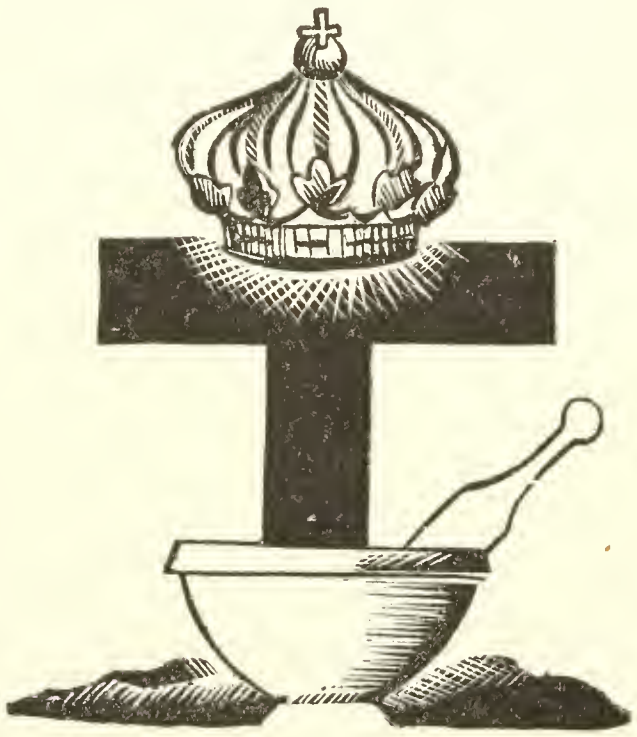

FRANÇOIS Ier ET HENRI III[1]

Ce mal qui nous est venu du nouveau monde, et qu'on ne connaissait point au nôtre il y a environ deux cents ans, se fit bientôt connaître, à Paris et à la Cour, aux gens qui courent aveuglément après leurs plaisirs.

Guichardin demeure d'accord, et tout le monde avec lui, que les Espagnols le gagnèrent dans les îles découvertes par Christophe Colomb, l'apportèrent à Naples et que les Français, peu de temps après, s'étant rendus maîtres de la ville, le prirent là, qui est le seul

1. Extrait de : Argens. *Mémoires historiques et secrets concernant les amours des Rois de France.*

fruit des conquêtes que firent nos pères delà les Monts, sous la conduite de Charles VIII.

Les Français, à ce que dit Guichardin, l'appelaient *le Mal de Naples*; les Italiens le *bolle ô il mal di Napoli*; d'autres le nomment *la contagion indienne ;* les Allemands *la gale d'Espagne*. Présentement en Italie c'est *le Mal francese* et n'a point d'autre nom.

Les registres de la Chambre du Conseil du Parlement de l'année 1496 le qualifient ainsi : Une certaine maladie contagieuse surnommée *la grosse vérole* qui, depuis deux ans, a eu grand cours en ce royaume. Si bien que, selon les registres du Parlement, ce mal ne commença à se faire connaître à Paris qu'en 1494 : et cependant les historiens de ce temps-là assurent que ce fut un an auparavant, mais si cruellement, et de sorte que, comme une peste maligne, son venin se répandait partout.

Fernel dit qu'il ressemblait si peu à celui d'à présent qu'à peine croit-on que ce serait le même, tant la différence en est grande et, de fait, ceux qui l'avaient alors enduraient tous les maux imaginables. Ce n'étaient qu'ulcères séreux, et qu'on aurait pris pour du gland, à en juger par la grosseur et par la couleur, d'où sortait une boue vilaine et infecte qui faisait bondir le cœur.

Ils avaient le visage have, d'un noir verdâtre, d'ailleurs si couvert de plaies, de cica-

trices et de pustules qu'il ne se peut rien voir de si hideux, si bien qu'en les voyant chacun fuyait non seulement d'eux mais de tous les autres qui venaient à les toucher ou en approcher de trop près.

Ce mal épouvantable toucha si fort de compassion que le Parlement, l'évêque de Paris, le Prévost des marchands et sa suite, assistés des plus gros bourgeois, s'assemblèrent exprès pour y remédier. Dans cette assemblée quelques statuts furent dressés et entre autres :

Qu'il serait fait défense à tels malades de sortir de chez eux, ni de leurs hôpitaux. Ensuite on vint à délibérer sur les moyens possibles de subvenir à leurs misères et les faire subsister, de crainte que le mal ne passât plus avant et ne se communiquât par la fréquentation. Pour cela, d'abord les maisons furent taxées à une certaine somme. Un logis d'assez grande étendue fut loué au faubourg Saint-Germain avec dessein, s'il ne suffisait pas, d'y joindre quelque grange ou autres lieux tout contre. L'Évêque ensuite, avec les gens du Roi du Châtelet, travailla à dresser des ordonnances, tant pour l'entretien de ces malades que pour les guérir promptement. Le Parlement, cependant, voyant que tout ceci, attendu la nécessité pressante, allait bien lentement, afin de faire marcher un peu plus vite, en

1496, le 6 mars, enjoignit aux officiers du Roi du Châtelet d'y pourvoir et, là dessus, commit Martin de Bellefaye, Conseiller de la Cour, pour y assister, avec l'Évêque et les magistrats de la ville et, pour lors, les articles suivants furent dressés, à savoir :

Qu'à chaque porte de la ville il y aurait des gens députés par le Prévost des marchands afin d'empêcher qu'il n'y entrât personne atteint de cette maladie.

Que les étrangers, tant hommes que femmes, qui, avant d'entrer, l'avaient déjà, en sortiraient dans vingt-quatre heures sans pouvoir y rentrer qu'après être guéris.

Qu'à la porte Saint-Jacques aussi bien qu'à celle de Saint-Denis, ils feraient écrire leur nom et là recevraient 4 sols Parisis pour leur servir à s'en retourner chez eux. Qu'aucun du reste ne fût si hardi, n'étant pas étranger, de prendre cet argent ou de retourner à Paris qu'il ne fût en parfaite santé.

Tous les hommes, au reste, dans le même temps et sous la même peine, devaient se rendre au faubourg Saint-Germain, au logis que j'ai dit. Quant aux femmes elles devaient se retirer aux maisons qu'on était après à leurs recherches et, dans ces deux endroits, tant les uns que les autres ne devaient manquer de rien.

A l'égard des gens âgés et des pauvres honteux, il leur fut permis de demeurer chacun

chez soi et de s'y renfermer, sous les mêmes peines et dans le temps même, avec parole à ceux qui étaient en nécessité de leur envoyer tout ce qu'il leur faudrait, outre la permission de se faire recommander à la paroisse et qu'on quêtât pour eux. Mais enfin il fut à tous défendu de sortir sous peine de la Hart. Bien plus, le Prévost de Paris eut ordre d'ordonner aux Commissaires et aux sergents de mettre hors de la ville tout autant de gens atteints de cette maladie qu'ils rencontreraient dans les rues; sinon, de les mettre en prison afin d'être punis corporellement.

Tant de beaux règlements n'empêchèrent pas le mal d'aller son train. Le mal de Naples était en effet une maladie contagieuse non seulement lorsqu'il commença à paraître mais même dans les années qui suivirent. Son venin était si dangereux que la peste la plus maligne ne l'est pas davantage. Une infinité de personnes de tout sexe, de tout âge et de toutes conditions le gagnèrent d'abord. Il n'y a point de savant médecin qui ne dise que c'était un mal nouveau, incurable, inconnu, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné tant de noms différents. Saumaise, cependant, dans son *Livre des années climatériques*, montre que les Anciens le connaissaient et parce que Marius, qui écrivait il y a plus de mille ans, fait mention d'une maladie nommée *variola*,

l'abbé Ménage a prétendu qu'en cet endroit il entendait parler de la vérole, contre l'avis des plus savants médecins qui tiennent que ce mot signifie tout autre chose.

Quoi qu'il en soit, François Ier gagna le mal de Naples après avoir déjà éprouvé tous les autres, au rapport de Mathieu, dont il fut longtemps en langueur avec de si grandes douleurs que quelquefois elles lui arrachaient ces paroles de la bouche : « Dieu me punit par où j'ai péché. » Louise de Savoie, sa mère, assure que, dès l'âge de dix-huit ans, il commençait à prendre du mal et dit dans son journal qu'en 1512, le 4 septembre, « il eut un mal en la part de secrète nature. » Si elle n'était morte avant lui elle n'aurait pas oublié sans doute que cette maladie attira les autres et aurait marqué le temps qu'il vint à les gagner toutes, autant les anciennes que les nouvelles et peut-être aurait-elle ajouté qu'elles le firent mourir.

Touchant sa mort aussi bien que le mal qui en fut cause, on fit l'épigramme suivante :

L'an mille cinq cent quarante sept
François mourut à Rambouillet
De la vérole qu'il avait.

De son temps le bruit courait qu'une ferronnière de Paris, belle par excellence (aussi ne l'appelait-on que la belle Ferronnière) lui donna ce mal qu'elle avait eu de son mari, qui,

pour se venger du Roi, l'alla prendre exprès dans un lieu infâme. Le bruit courait encore que ce Prince en avait fait part à la Duchesse d'Étampes mais que, jeune comme elle l'était et Fernel lui ayant fait prendre du lait d'ânesse, elle guérit avec le temps.

Pour François Ier, tout excellent que fut ce médecin, il n'en put être guéri, celui-ci n'ayant osé hasarder sur lui le mercure, faute d'en savoir toutes les propriétés qu'on a découvertes depuis. Dans le livre qu'il a fait de la cure de ce mal se voient les remèdes dont il usa pour guérir Messières, Prieur de Saint-Denis-de-la-Chartre et un médecin docte et en estime.

Henri III eut cette maladie de même que son aïeul et qui lui fit perdre les cheveux : et quoique sur un des côtés de certain morceau d'or de l'An 1490, c'est-à-dire bien longtemps avant le règne de ce Prince, que m'a montré le docte et curieux Seguin, Doyen de Saint-Germain-de-l'Auxerrois, il s'y voit une perruque longue, frisée, bien garnie et faite comme celles que portent aujourd'hui les hommes les plus propres, néanmoins, soit que l'invention en fut perdue, il se vit réduit à prendre une calotte où ses cheveux étaient cousus, mais si mal faite qu'il la couvrait toujours de sa toque, sans l'ôter devant qui que

ce fût, non pas même devant sa mère, sa femme, ni les ambassadeurs; ce qui fait voir, en passant, que l'invention des perruques n'est pas nouvelle en France et que ce n'est pas d'aujourd'hui que le mal de Naples fait tomber les cheveux. Aussi, dans le siècle passé, on l'appelait *Pelade*, par ironie, nom que j'ai oublié parmi les autres qui lui ont été donnés mais qui se lit dans un quatrain du *Catholicon*, sur le Duc de Mayenne :

La pelade vous avez prise
Par la brèche que vous savez;
Gardez-la puisque vous l'avez
Car elle est de bonne prise.

On sait au reste qui la lui donna au siège de Rouen et, de plus, le proverbe qui en court. (Mais je m'arrête, encore qu'ayant toutes les envies du monde de nommer, non seulement celle qui lui fit ce beau présent, mais encore les Princes et autres grands seigneurs qu'on vit tondus si joliment et sans rasoirs.)

Or, pour montrer que ceci n'est point une médisance, Ciaconius rapporte que le Cardinal Briconnet en mourut et les autres historiens du temps que d'autres cardinaux comme... (mais ce serait révéler bien des secrets et flétrir un peu trop la pourpre). Il suffit de dire que tant d'autres de leurs collègues craignirent si peu de leur ressembler

que les satiriques d'alors ajoutèrent à cette maladie un autre nom et l'appelèrent *la vertu cardinale*. Enfin ce mal devint si commun qu'il fut tourné en raillerie au point qu'un homme de qualité, sans respect de son père ni de sa mère, qui l'avaient, fut si dénaturé, du moins fut assez impie, après leur mort, de vouloir leur donner pour épitaphe ces vers :

Ici dessous la Mort rongea
Deux corps, qui ont rongé
Broüage.
Ils auraient rongé davantage
Mais la vérole les rongea.

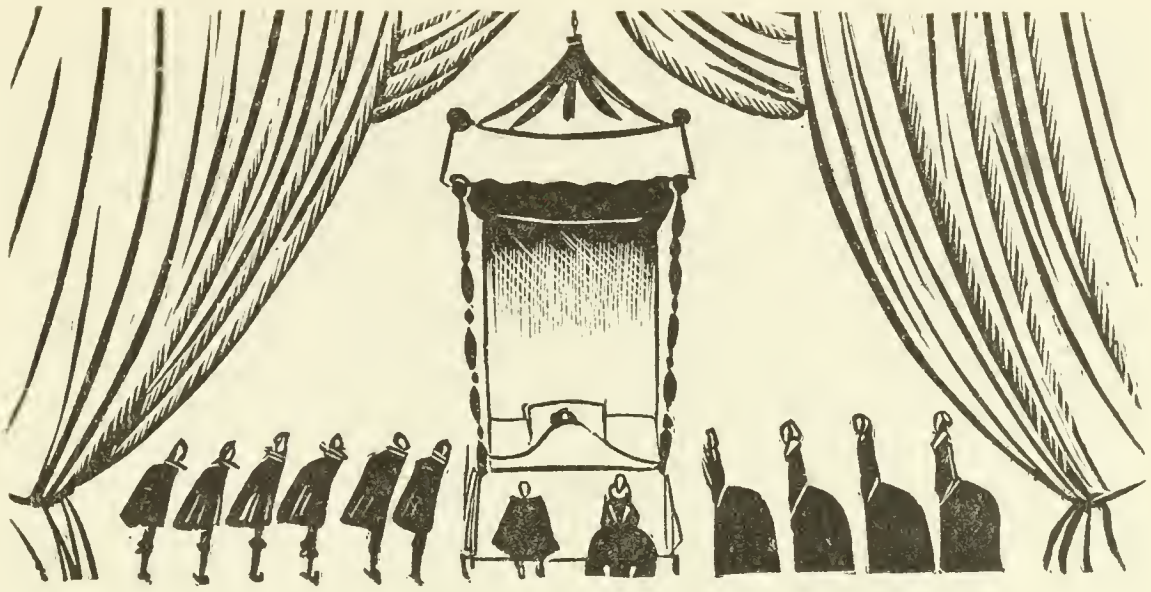

MARIE DE MÉDICIS[1]

SELON le commandement qui m'avait été fait, je fus au lever de la Reine que j'eus l'honneur de voir en son lit. Elle me parla et je lui dis mon avis sur l'enfant qu'elle devait avoir. Elle désirait de m'enhardir auprès de Sa Majesté et faire que je la pusse entendre, car elle m'entendait fort bien.

La veille du départ pour Fontainebleau, où la Reine devait faire ses couches, je fus avertie par Mlle de La Renouillère, première femme de chambre de la Reine, de me tenir prête à telle heure. Je fus mise dans le carrosse de la Reine, dans lequel étaient Mme la Marquise de Guercheville, avec

1. Extrait du *Journal de Louise Bourgeois*, dite Boursier, sage-femme de la Reine.

Mme Conchine, chacune à une portière et maître Guillaume, le fol du Roi, que l'on mit du côté du cocher. On me commanda de me mettre au derrière.

Le voyage de Fontainebleau se fit en deux jours. La couchée du premier jour se fit à Corbeil, en une hostellerie où il n'y avait qu'une méchante petite chambre, basse de plancher, bien étouffée pour la Reine. L'on mit coucher les femmes de chambre et moi dans ce qui était marqué pour cabinet de la Reine. Le dîner fut à Melun, au logis de M. de La Grange-le-Roy, où il n'y avait aucuns meubles et, surtout, il n'y avait que de grosses pierres au lieu de chenêts. L'on avait fait du feu. Encore que ce fût sur la fin d'août, il ne faisait pas trop chaud. Il avait été mis un fagot et trois grosses bûches au feu. J'étais au côté du jambage de la cheminée et la Reine, debout, tournait le dos au feu. Ces bûches vinrent à s'ébouler. Je me jetai à bas pour arrêter la plus grosse qui allait tomber sur les talons de la Reine, ce qui l'eût infailliblement fait tomber en arrière. Voilà le premier service que j'eus l'honneur de lui rendre et au Roi qu'elle portait.

Arrivant à Fontainebleau je suivis la Reine en sa chambre d'où je ne bougeais que pour manger et dormir. Souvent la Reine me demandait ce que je pensais qu'elle dusse avoir.

Je l'assurais que je croyais qu'elle aurait un fils et véritablement je croyais ce que je disais. Je voyais la Reine si belle et avec un si bon teint, un si bon œil que, selon les préceptes que tiennent les femmes, ce devait être un fils. Mais le plus fort et assuré jugement que j'en avais était que Dieu nous montrait qu'il voulait restaurer la France, ayant rendu bon catholique notre Roi, et la Reine grosse. Voyant que tout cela était son œuvre je pensais qu'il l'achèverait en nous donnant un Dauphin.

La Reine demeura environ un mois à Fontainebleau avant que le Roi revînt. Pendant ce temps Madame faisait tout le possible pour faire passer le temps à la Reine. Elle faisait des ballets, l'accompagnait à la chasse, la Reine étant dans sa litière et Madame en son carrosse.

Je redoutais que la Reine n'eût des coliques en accouchant à cause qu'on m'avait dit qu'elle avait mangé toute une quantité de glace, melons, raisins et alberges. Je suppliai Sa Majesté de ne plus manger de melons. Elle me le promit pourvu qu'on ne lui en servît plus.

Huit jours avant l'accouchement, le Roi arriva de Calais. J'en avais une joie mêlée de crainte, n'ayant pas encore eu l'honneur d'être vue de Sa Majesté. Pour ce jour, je ne fus point l'après-dîner en la chambre de la Reine.

Mais le lendemain mon devoir était de me trouver à son réveil. Le Roi arriva et demanda à la Reine : « Ma mie, est-ce là votre sage-femme ? » Elle dit qu'oui. Le Roi, me voulant gratifier, ajouta : « Ma mie, je crois qu'elle

vous servira bien; elle m'a bonne mine. — Je n'en doute point », répondit la Reine. Mlle de La Renouillère dit alors au Roi : « La Reine l'a choisie. — Oui, dit la Reine, je l'ai choisie et dirai que je ne me trompe jamais en chose que j'ai choisie. »

Le Roi me dit : « Ma mie, il faut bien faire. C'est une chose de grande importance que vous avez à manier. — Sire, lui dis-je, j'espère que Dieu m'en fera la grâce. — Je te crois », dit le Roi. Et, s'approchant de moi, il me dit tout plein de mots de gausserie, à quoi je ne lui fis nulle réponse. Il me toucha sur les mains en me disant : « Vous ne répondez rien ? — Je ne doute nullement de tout ce que vous me dites, Sire. »

Le lendemain je fus au réveil de la Reine, comme de coutume. Elle me dit qu'elle croyait avoir une fille à cause que l'on tient que les femmes grosses d'un fils amaigrissent sur la fin de leur grossesse. Je lui dis qu'il n'y avait règle si étroite où il n'y eût une exception et que cela ne me ferait point changer d'avis. « Sitôt que je serai accouchée, me dit-elle, je connaîtrai bien en vous voyant quel enfant ce sera. » Je suppliai Sa Majesté de croire qu'en me voyant il ne se pourrait rien connaître à mon visage, car il est grandement dangereux à une femme venant d'accoucher d'avoir joie ni plaisir qu'elle ne fût bien délivrée

et la joie et la tristesse ont un même effet fâcheux à ce moment-là.

Le Roi entra sur l'heure et voulut savoir de quoi nous parlions. La Reine, le lui ayant dit, il assura que, si c'était un fils, je ne le dirais pas doucement mais le crierais tant que je pourrais car il n'y avait nulle femme au monde qui eût pouvoir de se taire en une telle occasion. Je suppliai Sa Majesté de croire que je saurais me taire puisqu'il y allait de la vie de la Reine, qui était la chose principale, et qu'en outre, il y allait de l'honneur des sages-femmes que j'étais obligée de soutenir.

Mlle de La Renouillère me demanda que je lui fisse un signal, sitôt que la Reine serait accouchée, afin d'avoir l'honneur de le dire la première au Roi. Le signal fut que, la Reine étant accouchée d'un fils, je devais baisser la tête en signe que tout allait bien. Si c'eût été une fille, je la devais renverser en arrière.

Gratienne, qui était une femme de chambre de la Reine, me demanda aussi un signal mais je lui dis en avoir promis déjà un à Mlle de La Renouillère qui, si elle savait que je l'avais donné à un autre, ne me le pardonnerait jamais. Elle me dit qu'elle ne voulait pas me gêner et que, pour que Mlle de La Renouillère ne s'en aperçût pas, je n'aurais qu'à lui dire tout haut, si c'était un fils : « Ma fille, chauffe-moi un linge. »

***

La nuit du vingt-septième de septembre, à minuit, le Roi m'envoya appeler pour aller voir la Reine qui se trouvait mal. J'étais couchée dans la garde-robe de la Reine réservée aux femmes de chambre, où souvent, pour rien, on me donnait de fausses alarmes, me trouvant endormie, si bien que je crus qu'il en était ainsi lorsque je m'entendis appeler par un nommé Pierrot qui me hâta tellement qu'il ne me laissa pas le loisir de me lacer.

« Venez, venez, sage-femme, me dit le Roi, dès que j'entrai dans la chambre, ma femme est malade. Reconnaissez si c'est pour accoucher; elle a de grandes douleurs. »

L'ayant reconnu, je l'assurai qu'oui. A l'instant le Roi dit à la Reine : « Vous savez que je vous ai dit par plusieurs fois le besoin qu'il y a que les Princes du sang soient à votre accouchement. Je vous supplie de vous y vouloir résoudre. C'est la grandeur de vous et de votre enfant. » A quoi la Reine lui répondit qu'elle avait toujours été résolue à faire tout ce qu'il lui plairait.

Les douleurs pressaient la Reine à chacune desquelles le Roi la tenait et me demandait s'il était temps qu'il fît venir les Princes, que j'eusse à l'en avertir car cette affaire était de grande importance. Environ une heure

après minuit, le Roi, vaincu d'impatience de voir souffrir la Reine et croyant que les Princes n'auraient pas le temps de venir, les envoya querir, qui furent Messeigneurs les Princes de Conti, de Soissons et de Montpensier.

Ils arrivèrent tous trois avant les deux heures et furent environ demi-heure là. Le Roi, ayant su de moi que l'accouchement n'était pas si proche, les renvoya chez eux et leur dit qu'ils se tinssent prêts quand il les enverrait appeler. M. de la Rivière, premier médecin du Roi, M. du Laurens, premier médecin de la Reine, M. Hérouard, aussi médecin du Roi, le sieur Guide, second médecin de la Reine, avec M. Guillemeau, chirurgien du Roi, furent appelés pour voir la Reine et aussitôt se retirèrent en un lieu proche.

Cependant, la grande chambre, ou «ovalle» de Fontainebleau, proche de la chambre du Roi, était préparée pour les couches de la Reine. Près du lit de travail était un grand lit de velours cramoisi rouge accommodé d'or. Le grand et le petit pavillon, qui étaient attachés au plancher, furent détroussés. Le grand fut tendu, ainsi qu'une tente, par les quatre coins, avec cordons. Il était de belle toile de Hollande et avait bien vingt aulnes de tour. Au milieu fut dressé un petit pavillon de pareille toile, sous lequel fut mis le lit de travail où la Reine fut couchée au sortir de la chambre.

Les Dames que le Roi avait résolu d'appeler furent mandées. Il fut apporté sous le pavillon une chaise, des sièges pliants et des tabourets pour asseoir le Roi, Madame sa sœur et Mme de Nemours. La chaise pour accoucher fut aussi apportée qui était couverte de velours cramoisi rouge.

Sur les quatre heures du matin une grande colique se mêla au travail de la Reine qui lui donna d'extrêmes douleurs sans avancement. De temps à autre le Roi faisait venir les médecins pour voir la Reine et me parler. Je leur rendais compte de ce qui se passait. La colique travaillait la Reine plus que le mal d'enfant et même l'empêchait. Les médecins me demandèrent : « Si c'était une femme où il n'y eût que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous ? »

Je leur proposai des remèdes qu'ils ordonnèrent à l'instant à l'apothicaire, lequel leur en proposa d'autres à la façon d'Italie dont il disait grand bien. Sachant l'affection qu'il montrait au service de Sa Majesté et que le remède, s'il ne faisait pas de bien, ne pouvait faire de mal, les médecins le firent donner. Il y avait deux anciennes et sages demoiselles italiennes lesquelles avaient eu plusieurs enfants et s'étaient trouvées à plusieurs accouchements en leur pays. La Reine avait désiré qu'elles se trouvassent à son travail pour lui

servir de femmes de chambre. Les reliques de Madame Sainte-Marguerite étaient sur une table dans la chambre et deux religieux de Saint-Germain-des-Prés qui priaient Dieu sans cesse.

Le Roi dit qu'il voulait que personne ne donnât son avis sinon les médecins et selon ce que je leur aurais rapporté et dont nous aurions convenu ensemble, tant et si bien que nulle part je n'ai eu telle tranquillité d'esprit pour le bon ordre que le Roi avait apporté.

Il arriva que, pour combattre cette insupportable colique, il fallut plusieurs grands remèdes à quoi la Reine ne se déroba nullement. Aussitôt que le Roi ou les médecins lui en parlaient, elle en était contente, pour désagréables qu'ils fussent.

Le mal de la Reine dura vingt-deux heures. Elle avait une telle vertu que c'était chose admirable. Elle discerna bien ses premières douleurs et les dernières d'avec les autres qui provenaient de cette mauvaise colique ainsi que je le lui fis entendre. Pendant le temps si long qu'elle demeura en travail le Roi ne l'abandonna nullement. S'il sortait pour manger, il envoyait sans cesse prendre de ses nouvelles. Madame sa sœur faisait de même.

La Reine craignait, devant que d'accoucher, que M. de Vendôme n'entrât en sa chambre pendant son mal, à cause de son bas

âge, mais, au plus fort de son mal, elle n'y prit garde. Le Roi me demandait à toute heure si la Reine accoucherait bientôt et de quel enfant ce serait. Pour le contenter je lui dis qu'oui. Il me demanda derechef si ce serait un fils. Je lui dis que ce serait ce que je voudrais. « Eh! quoi, dit-il, n'est-il pas fait? » Je lui dis qu'oui, qu'il était enfant mais que j'en ferais un fils ou une fille ainsi qu'il me plairait. « Sage-femme, me dit-il, puisque cela dépend de vous, mettez-y les pièces d'un fils. » Je lui répondis : « Si je fais un fils, Monsieur, que me donnerez-vous? — Je vous donnerai tout ce que vous voudrez... plutôt tout ce que j'ai. — Je ferai un fils et ne vous demande que votre bienveillance et que vous me vouliez toujours du bien. » Il me le promit et me l'a tenu.

Pendant ces longues heures, il arriva que quelques-unes des personnes que la Reine avait jugé devoir me troubler dans mon travail firent quelque mine ou dirent quelque chose mais je ne m'en étonnai nullement d'autant que le bon courage de la Reine et la confiance qu'elle me montrait me faisaient bien augurer de la suite des événements. Lorsque les remèdes eurent dissipé la colique et que la Reine fut sur le point d'accoucher, je vis qu'elle se retenait de crier. Je la suppliai de n'en rien faire de peur que sa gorge n'enflât. « Ma mie, lui dit le Roi, faites ce que votre sage-femme

vous dit, criez de peur que votre gorge ne s'enfle. »

Elle avait désir d'accoucher dans sa chaise, les Princes étant dessus le grand pavillon, vis-à-vis d'elle. J'étais sur un petit siège devant la Reine, laquelle étant accouchée, je mis M. le Dauphin dans des linges et langes en mon giron, sans que personne sût, que moi, quel enfant c'était. Je l'enveloppai bien. Pendant que je m'occupais ainsi le Roi vint auprès de moi. Mais, regardant l'enfant au visage, je le vis en grande faiblesse pour la peine qu'il avait endurée. Je demandai du vin à M. de Lozeray, l'un des premiers valets de chambre du Roi; il apporta une bouteille, je lui demandai une cuiller. Le Roi prit la bouteille qu'il tenait. Je lui dis : « Sire, si c'était un autre enfant, je mettrais du vin dans sa bouche de peur que la faiblesse dure trop. » Le Roi me mit la bouteille contre la bouche et me dit : « Faites comme à un autre. » Je remplis ma bouche de vin et lui en soufflai. A l'heure même, il revint et savoura le vin que je lui avais donné.

Je vis le Roi triste et changé. S'étant retiré de moi, d'autant qu'il ne savait quel enfant c'était (il n'avait vu que le visage) il alla vers l'ouverture du pavillon, du côté du feu, et commanda aux femmes de chambre de tenir force linges et le lit prêts. Je regardai si je voyais Mlle de La Renouillère pour lui

donner le signal afin qu'elle allât ôter le Roi de peine, mais elle bassinait le grand lit. Je vis Gratienne à qui je dis : « Ma fille, chauffez-moi un linge. » Alors je la vis aller gaiement au Roi, lequel la repoussait et ne la voulait pas croire, à ce qu'elle me dit depuis. Il lui disait que c'était une fille, qu'il le connaissait bien à ma mine et que je n'aurais pu la faire telle si cela avait été un fils.

Mlle de La Renouillère entra, qui vit le Roi se fâcher avec Gratienne. Elle vint à moi, je lui fis le signal. Elle me demanda à l'oreille, je lui dis à la sienne qu'oui. Elle détroussa son chaperon et alla faire la révérence au Roi, lui disant que j'avais fait le signal et même le lui avais dit à l'oreille. La couleur revint alors au Roi. Il vint à moi, à côté de la Reine, se baissa et mit la bouche contre mon oreille, me demandant : « Sage-femme, est-ce un fils? » Je lui dis qu'oui. « Je vous prie, ne me donnez pas de courte joie, vous me feriez mourir. » Je développai un peu M. le Dauphin et lui fit voir que c'était un fils, de manière que la Reine, n'en vît rien.

Il leva les yeux au ciel, ayant les mains jointes et rendit grâces à Dieu. Les larmes lui coulaient sur la face, aussi grosses que des pois. Il me demanda si j'avais prévenu la Reine et s'il y avait danger à le lui dire. Je lui dis que non mais que je suppliais Sa Majesté

que ce fût avec le moins d'émotion qu'il lui serait possible. Il alla baiser la Reine et lui dit : « Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal, mais Dieu nous a fait une grande grâce : nous avons un beau fils. »

La Reine, à l'instant, joignit les mains et les levant avec les yeux vers le ciel, jeta quantité de grosses larmes et, à l'instant, tomba en faiblesse. Je demandai au Roi à qui il lui plaisait que je baillasse le Dauphin. Il me dit : « A Mme de Montglas qui sera sa gouvernante. »

Le Roi ne s'étant pas aperçu de la faiblesse de la Reine, alla embrasser les Princes, puis fit entrer dans la chambre toutes les personnes qu'il trouva dans l'antichambre et grand cabinet. Je crois qu'il y avait deux cents personnes, de sorte que l'on ne pouvait pas se remuer dans la chambre pour porter la Reine dans son lit.

J'étais infiniment fâchée de la voir ainsi. Je dis qu'il n'y avait aucune apparence de faire entrer ce monde ici, que la Reine ne fût couchée. Le Roi m'entendit qui me vint frapper sur l'épaule et me dit : « Tais-toi, tais-toi, sage-femme, ne te fâche point, cet enfant est à tout le monde, il faut que chacun s'en réjouisse. » Il était dix heures et demie du soir, le jeudi 27 septembre 1601, jour de saint Côme et saint Damian, neuf mois et quatorze jours après le mariage de la Reine.

Les valets de chambre du Roi et de la Reine portèrent la chaise près du lit où elle fut mise. Et alors on remédia à sa faiblesse. Puis, lui ayant rendu le service que je devais, je fus accommoder M. le Dauphin que Mme de Montglas me remit entre les mains. M. Hérouard, son premier médecin, se trouvait là et commença de le servir. Il me le fit laver entièrement de vin et d'eau et le regarda partout avant que je l'emmaillotasse. Le Roi amena les Princes et plusieurs seigneurs le voir. Pour tous ceux de la maison du Roi et de la Reine, le Roi le leur faisait voir puis les renvoyait pour faire place aux autres. Chacun était si réjoui qu'il ne se peut exprimer, tous ceux qui se rencontraient s'embrassaient. Il y eut des Dames qui, rencontrant de leurs gens, les embrassèrent, ne sachant ce qu'elles faisaient. Et, toute la nuit, ce ne fut, par le bourg, que feux de joie, tambours et trompettes, que tonneaux de vin défoncés pour boire à la santé du Roi, de la Reine et de M. le Dauphin.

A l'instant que la Reine fut accouchée, le Roi fit dresser son lit attenant du sien, où il coucha tant qu'elle se portât bien. La Reine craignait qu'il n'en reçût de l'incommodité, mais il ne la voulut jamais abandonner.

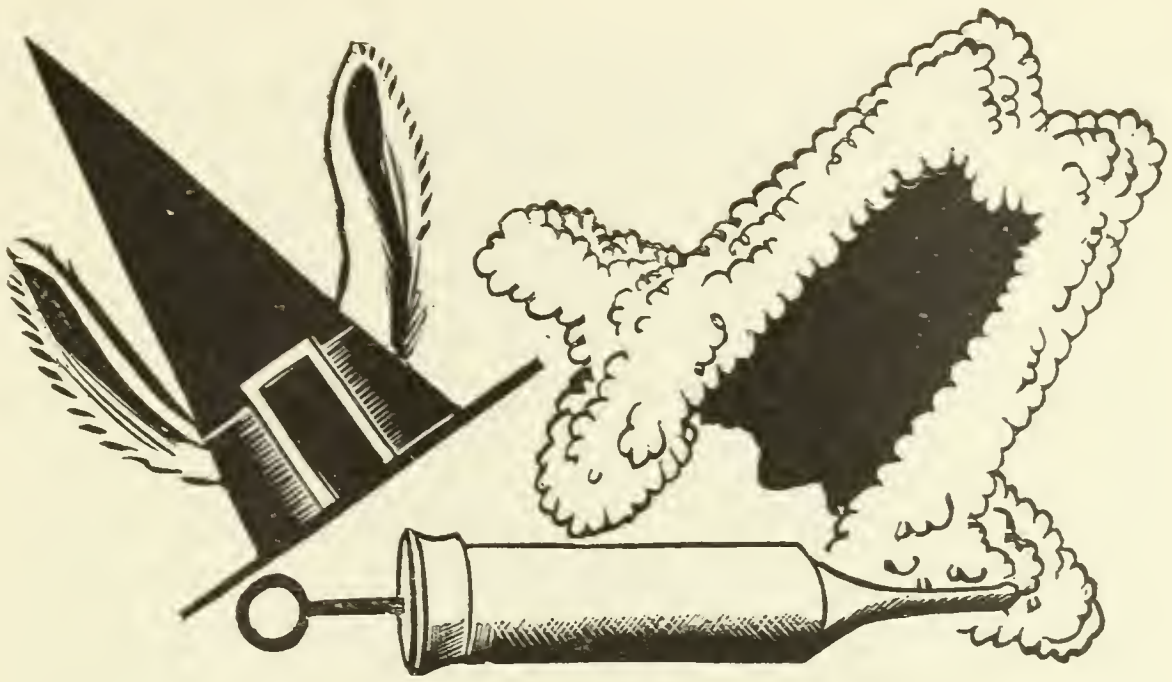

ANNE D'AUTRICHE[1]

Le quatrième du mois d'octobre 1664, la Reine-Mère, étant venue de Vincennes à Paris visiter les petites Carmélites, se trouva mal en ce lieu. Elle eut mal au cœur et une manière de faiblesse. De là elle alla coucher au Val-de-Grâce où elle eut une mauvaise nuit. Le Roi, ce même jour, partit à huit heures du soir et courut au galop lui faire une visite, montrant par là son empressement, et son inquiétude. La Reine-Mère en fut touchée et lui en témoigna sa reconnaissance.

A son retour à Vincennes, un jour qu'elle gardait la chambre, il lui amena Mlle de La Vallière. Il n'eut point peur que la Reine la vît

1. Extrait des *Mémoires de Madame de Motteville.*

car elle se trouvait mal aussi; mais quand elle sut que cette fille était chez la Reine, sa mère, et qu'elle jouait avec le Roi, Monsieur et Madame, dans sa chambre, elle en fut excessivement affligée. Comme alors je me trouvais près d'elle, elle me commanda d'en aller parler à la Reine-Mère. Je trouvai cette grande Princesse enfermée dans son Oratoire, apparemment fort incommodée de ce que le Roi avait fait. Aussitôt qu'elle me vit elle rougit et ne voyant que trop dans ses yeux qu'elle devinait mon ambassade, je ne lui en dis rien.

A quelque temps de là, la Reine-Mère sentit de considérables douleurs à son sein. Elle fut surprise de voir combien le mal empira en peu de temps. Les médecins qu'elle avait consultés lui mettaient alors de la ciguë qui ne lui faisait point de bien. Elle avait eu le dessein, à ce qu'elle me fit l'honneur de me dire, de se mettre entre les mains de Vallot, premier médecin du Roi, qui, pour être versé dans la connaissance des simples et de la chimie, paraissait devoir connaître des remèdes spécifiques pour cette maladie. Mais ce dernier montra tant de faiblesse à soutenir ses avis contre ceux qui lui étaient opposés, qu'elle en fut dégoûtée.

Seguin, qui était son premier médecin, était un savant à la mode de la Faculté de Paris, qui est de saigner toujours et de ne se servir point des autres remèdes. Il n'avait

guère d'expérience car il était venu jeune au service de la Reine. Par surcroît de malheur, il était passionné et n'estimait le conseil de personne, se bornant à s'opposer à tout ce que l'on proposait pour elle, si bien que, pendant cette indécision, son mal devint si grand qu'il fallut y apporter aussitôt des remèdes extrêmes. Ainsi cette Princesse, ne trouvant du secours en personne, fut contrainte de s'abandonner aux passions des hommes qui la tourmentèrent plus que son propre mal. Les uns étaient pour Vallot, les autres lui étaient contraires et, pour être trop grande et trop aimée, elle se vit sans consolation ni remède.

Elle me disait parfois qu'ayant vu des cancers à des religieuses qui en étaient mortes toutes pourries, elle avait toujours eu de l'horreur pour cette maladie mais que, si Dieu permettait qu'elle en fusse attaquée, il fallait avoir patience, qu'il était le maître et qu'il était juste de le bénir en tous temps.

Elle continuait de mettre sur son sein de cette ciguë qui paraissait l'empirer beaucoup. Je le dis à Vallot. Il me répondit froidement que, s'il avait été seul, il y aurait plus de quinze jours qu'elle n'en mettrait plus. Je fus surprise de voir que de petits égards empêchaient cet homme de dire la vérité et de la soutenir, en lui faisant hasarder la vie d'une Princesse si grande et si utile au monde.

Ce fut à Noël, au Val-de-Grâce, que son mal se déclara tout d'un coup très grand et incurable. Elle eut une mauvaise nuit et, le lendemain, quand les médecins la pansèrent, ils trouvèrent son sein en tel état qu'ils en

furent étonnés. Elle connut leur surprise à leur visage et toutes les femmes qui le virent se mirent à pleurer. Elle seule ne fit aucune plainte mais les consola en leur faisant voir l'entière soumission qu'elle avait à la volonté de Dieu.

On fit aussitôt une consultation des plus célèbres médecins et chirurgiens de Paris. Ils conclurent tous que ce mal était un cancer et qu'il était sans remède. Le Roi fit arrêter qu'elle se servirait de Vallot, son premier médecin, quoique ce qui paraissait avoir si fort empiré son mal vînt de ce qu'il y avait mis depuis quelques jours. Puis, voyant que ces remèdes ne la soulageaient point, elle se laissa aller aux conseils de plusieurs personnes qui lui parlèrent d'un pauvre prêtre de village, nommé Gendron, qui avait acquis quelque réputation en pansant les miséreux. Cet homme lui promit qu'il endurcirait son sein comme une pierre et qu'ensuite elle oublierait qu'elle avait eu cette maladie. Mais Gendron ne parlait pas de bonne foi car il n'avait pas assez expérimenté ses remèdes pour en répondre. Ce remède était chaud et par conséquent violent. La Reine-Mère en sentit de grandes douleurs mais alors elle commença de former en elle-même une forte résolution de s'accoutumer à la souffrance. Elle passa de cette sorte tout l'hiver, pendant lequel son mal

fut grand. Peu à peu, son cancer empira et commença à s'ouvrir, ce qui donnait de grandes inquiétudes à ceux qui s'intéressaient à sa vie.

Le Printemps ayant fait naître dans l'esprit du Roi le désir d'aller à Saint-Germain, toute la Cour y partit le 20 avril. La Reine-Mère voulut en profiter pour aller coucher à Saint-Cloud, chez Monsieur, où elle crut se divertir. Mais sa nuit fut mauvaise, ses douleurs violentes, et de là datent ses grandes souffrances dont elle ne sortit que par la mort. Le lendemain, elle se mit dans la Berge de Monsieur et, par voie d'eau, alla retrouver le Roi à Saint-Germain.

Le dimanche, jour de la Sainte-Trinité, la Reine-Mère souffrait toujours de la fièvre et de l'érésipèle qui lui couvrait quasi la moitié du corps.

Son bras, du côté de son cancer, était si gros et si enflé qu'il avait fallu, le matin, couper la manche de sa chemise pour la lui ôter. La nuit, elle fut fort malade et eut encore deux redoublements de fièvre. Au matin on la saigna pour la seconde fois. Elle fut mal tout le jour et les médecins paraissaient confondus mais, sur le soir, elle se porta mieux et je m'en revins à Paris. On nous manda, le lendemain, que son amendement continuait et même que son sein lui faisait moindre mal parce que

l'érésipèle, qui avait beaucoup purgé, avait soulagé cette partie.

Le Roi ne négligeait rien de ce qui regardait la vie de la Reine-Mère. Il faisait faire des expériences à ceux qui se présentaient pour la traiter et travaillait avec une grande application à lui trouver des remèdes et des médecins. Mais, pendant ce temps, le mal devenait chaque jour plus incurable. J'espérais plus en cet Alliot de Lorraine, dont tout le monde vantait les talents, qu'en nul autre, car Vallot et Guernant, qui avaient visité les malades qu'il traitait, l'estimaient. La Reine-Mère craignait ses remèdes qu'elle savait violents et sentait qu'il était destiné non pas à la guérir mais à devenir son bourreau. Un de mes plus grands déplaisirs est d'avoir eu part à la résolution qu'on prit d'utiliser ses services.

Le 25 juillet, la reine d'Angleterre arriva en France pour aller prendre les eaux à Bourbon. Ce même jour, la Reine-Mère eut à souffrir une recrudescence à ses misères. Il lui sortit une tumeur sous le bras de l'autre côté de son cancer. On espéra qu'elle se résoudrait mais en vain. Le jour de sainte Anne, la fièvre augmenta beaucoup et la Reine-Mère souffrit de grandes douleurs. Le Roi, qui était alors à Versailles, vint la voir. C'est alors qu'il fut décidé qu'on lui percerait son abcès à coups de lancette.

Le dimanche, en revenant des Récollets, je rencontrai des gens qui me dirent que l'opération avait été faite et que tout allait pour le mieux du monde tant il est vrai que les courtisans, toujours flatteurs, croiraient manquer aux lois de la Politique en disant la vérité une seule fois dans leur vie.

L'amendement fut malheureusement de courte durée.

Les médecins, après plusieurs consultations, décidèrent que, pour exposer la malade aux remèdes d'Alliot, il fallait la faire ramener à Paris. Mais l'état où elle était paraissait rendre la chose impossible. Les douleurs de son cancer étaient excessives, son abcès ne rendait pas de matières louables, elle était faible et les médecins n'osaient espérer en elle assez de force pour souffrir cette fatigue. Ils la firent tout de même partir de Saint-Germain parce qu'ils crurent sans doute que le Roi le désirait. Je suis persuadée, pour ma part, que si le Roi eût pensé que sa mère eût eu tant de peine à quitter cette retraite, il n'aurait jamais souffert qu'on lui fît cette violence et aurait eu horreur de cette complaisance des médecins.

Après donc qu'on eut fait résoudre la Reine-Mère à partir, on lui mit de l'eau de chaux dans sa plaie et on la plaça dans sa chaise pour être reportée au Louvre. J'appris en même temps par Monsieur que la gangrène

était en la plaie. Aussitôt je courus au Louvre attendre qu'elle arrivât, ce qui ne tarda pas beaucoup.

Lorsqu'elle fut au lit, on redoubla l'eau de chaux et ses douleurs redoublèrent aussi. Elles furent même si excessives que, de son aveu, elle se vit prête à entrer dans le désespoir et qu'enfin, ayant atteint les limites de la douleur, cette admirable Princesse s'écria pour la première fois qu'elle n'en pouvait plus.

Après quelques jours de cet état, les remèdes surmontèrent enfin la gangrène, mais son ulcère demeura en si mauvais état qu'il fut jugé par les médecins être un second cancer ou un ulcère chancreux. Alliot disait qu'il ne la trouvait pas en état de lui appliquer ses remèdes et nul enfin ne lui donnait aucune espérance ni de guérison, ni de vie.

Le 22 août, la Reine-Mère se trouva tout à coup beaucoup mieux. Sa plaie devint plus belle, elle commença de se remplir et sa fièvre diminua tout à fait si bien qu'elle se trouva capable de supporter les remèdes d'Alliot.

Il commença, pour notre malheur, de les lui appliquer, et la Reine-Mère, sortant d'un tourment, rentra aussitôt dans un autre qui ne fut guère moins violent mais bien plus long. D'abord Alliot, pour engager cette illustre malade à ses cruautés, adoucit la force de ses remèdes. Il mortifiait la chair et ensuite on la

coupait par tranches, avec un rasoir. Cette opération était étonnante à voir. Elle se faisait le matin et le soir en présence de toute la famille royale, des médecins, chirurgiens et de toutes les personnes qui avaient l'honneur de servir cette Princesse. Elle avait sans doute de la peine d'exposer à la vue de tant de personnes une portion de son corps où ce monstre qu'elle portait au sein n'empêchait pas qu'il y eût encore de quoi l'admirer. Mais, alors, elle ne regardait plus en elle qu'avec une sainte horreur ce qui avait été le sujet de sa vanité. Elle se voyait couper la chair avec une patience et une douceur extraordinaires, disant que personne ne pourrissait qu'après sa mort et que, pour elle, Dieu l'avait condamnée à pourrir pendant sa vie.

Ses douleurs s'augmentèrent excessivement quand les remèdes d'Alliot approchèrent de la chair vive. Elle en vint enfin à une telle extrémité de souffrance qu'ayant perdu l'usage de dormir, on lui faisait prendre toutes les nuits du jus du pavot. Et quoiqu'il fut aisé de juger que ce remède la conduisait plus vite à la mort, il était impossible d'en blâmer l'usage, parce que ce soulagement si funeste mettait quelque répit dans son supplice. Il y eut néanmoins des jours où Vallot et Guernant, après l'avoir tant de fois condamnée, dirent qu'elle ne mourrait pas de son mal, mais ils se trom-

pèrent en tout et jamais je ne les ai vus faire de jugements certains sur cette maladie.

Le jour des Rois, 6 janvier 1666, la Reine-Mère retomba dans de nouveaux accidents. La fièvre lui redoubla et il parut un autre érésipèle que l'on dit être l'effet ordinaire de cette maladie. Plusieurs personnes lui proposèrent de quitter Alliot et de se mettre entre les mains d'un homme qui se disait de Milan et prétendait posséder un remède infaillible. L'indifférence de la Reine-Mère en ce qui concernait sa vie était si grande qu'elle ne paraissait point avoir de volonté déterminée. Elle s'abandonnait entièrement à la volonté de Dieu et renvoyait au Roi ceux qui lui donnaient des conseils. Enfin les médecins, désespérés et ne sachant que faire, la persuadèrent de se servir du Milanais. Le 9 janvier, cet homme lui appliqua ses remèdes mais ils ne firent que hâter sa mort. Son martyre fut même augmenté de par la puanteur qui sortait de son sein, incommodité qui lui fit me dire un jour, tout bas : « Dieu veut en cela me châtier d'avoir eu trop d'amour-propre de mon corps et d'en avoir trop aimé la beauté. »

Le 15 janvier on lui donna une médecine que les médecins jugeaient favorable mais, la nuit suivante, elle fut très malade. Sa douleur fut si grande que les larmes lui sortaient des yeux avec abondance, mais elle disait : « Je ne

pleure pas, c'est la douleur qui force ces larmes à sortir. »

Le 17 janvier, je trouvai Monsieur seul auprès d'elle, au chevet de son lit. Je me mis à genoux et comme je voulus lui toucher le pouls, elle me fit l'honneur de me dire : « Je souffre beaucoup, il n'y a pas d'endroits de mon corps où je ne sente de grandes douleurs. Mais Dieu le veut et je le veux bien aussi de tout mon cœur. » Les larmes m'étant venues aux yeux d'entendre ces admirables paroles, je me retirai d'auprès d'elle.

Le lundi, je retournai au Louvre de bon matin. La Reine-Mère avait beaucoup souffert et me parut soudain avoir plus de soixante ans car son corps, par l'enflure de ses bras, de ses mains et de son visage, était si appesanti qu'à peine pouvait-elle lever la tête et hausser les mains jusqu'à sa bouche. Le remède du Milanais, étant de soi fort violent, avait fait consommer les chairs du sein trop promptement et les esprits étant dissipés, la nature n'avait plus de force pour jeter dehors l'humeur de l'érésipèle. Cette humeur s'était tellement jetée entre peau et chair que ses épaules commençaient à s'ulcérer et, comme elle était toujours couchée sur le dos, elle y sentait beaucoup de mal. Elle me demanda de les toucher. Je les trouvai déjà pleines de glandes. Je le dis aux médecins afin de les obliger à y mettre quelque

chose. Ils le promirent et je vins le dire à la Reine-Mère. Elle me répondit : « J'ai abandonné mon corps à la Justice de Dieu, les hommes en feront ce qu'il leur plaira. » Comme les hommes étaient destinés à la faire souffrir, ils ne mirent rien sur ses épaules.

Sur les trois heures après midi, son redoublement la prit et les médecins trouvèrent qu'elle empirait. L'Archevêque d'Auch alors lui parla plus positivement des approches de la mort, ce qu'elle reçut à son ordinaire, car il y avait longtemps qu'elle était accoutumée à cette harangue.

Le soir, les inquiétudes redoublèrent à cause d'une fâcheuse toux qui survint à la malade, par où l'on jugea que l'humeur du cancer se jetait sur la poitrine et que c'était une marque certaine du malheur qui allait arriver.

Le lendemain mardi, les mauvais accidents qui paraissaient devoir nous priver de notre illustre Princesse augmentèrent encore. Le soir, elle désira que son lit fût refait. Elle fut obéie avec beaucoup de peine car elle était faible et fort pesante. Aussitôt qu'elle y fut remise les médecins, ayant trouvé son pouls fort mauvais, conseillèrent au Roi de lui faire recevoir le saint Viatique. L'Archevêque d'Auch entra pour l'y préparer. Dans ce moment, je n'étais pas auprès de cette grande

Princesse. Mais ceux qui en étaient le plus proche me dirent qu'alors sa voix changea et que, malgré sa fermeté ordinaire, l'horreur naturelle que tous les hommes sentent à la vue de leur destruction, eut en elle son effet. Pour ma part, lorsque je revins dans la chambre, je ne m'aperçus pas de ce changement. Elle ne donna aucun signe de faiblesse et ne témoigna d'aucun attendrissement sur elle-même. Elle voulut alors parler au Roi et fit retirer tout le monde. Elle voulut ensuite parler à Monsieur. Après toutes ces choses, on ne pensa plus qu'à faire recevoir le saint Viatique à la Reine-Mère.

Quand la cérémonie fut terminée, la Reine fit fermer les rideaux de son lit, comme pour reprendre ses esprits et pour penser sans doute à ce qu'elle venait de faire et à ce qui allait lui arriver. Au bout de quelque temps, elle fit ouvrir ces rideaux et, appelant son médecin, elle lui tendit le bras et lui dit : « Monsieur Seguin, tâtez mon pouls, il me semble que je m'affaiblis. » Il lui répondit : « Oui, Madame. » Et cette constante Princesse, courageuse jusqu'à ses derniers moments, ajouta seulement : « Je sentais bien que cela devait être ainsi. »

Elle répéta deux fois la même chose et, connaissant que son pouls diminuait toujours, elle dit à l'Archevêque d'Auch avec empressement : « Ah! mon Dieu! ne me laissez pas mourir sans l'Extrême-Onction. » Comme il lui fut

répondu qu'il ne fallait pas qu'elle s'en inquiétât, elle persista, tant et si bien qu'on lui dit qu'elle était déjà sur l'autel de son Oratoire. Il fallut la lui donner bientôt après parce que l'on connut qu'elle s'affaiblissait beaucoup. Elle la reçut avec de grandes marques de dévotion et avec la même tranquillité d'esprit que si elle eût été en pleine santé.

Après que la Reine-Mère eut reçu ce dernier sacrement, elle demeura quelque temps en repos et ses yeux alors commencèrent à se couvrir des vapeurs de la mort, mais, ayant entendu le Roi parler auprès d'elle, elle les rouvrit et, le regardant, elle lui dit par une surprise pleine d'émotion et de tendresse : « Ah! Voilà le Roi! » Et, après l'avoir considéré avec une attention qui paraissait procéder du cœur et de l'âme, touchée d'un sentiment naturel qui l'avait réveillée d'un assoupissement aussi funeste, elle lui dit : « Allez, mon fils, allez souper. »

A partir du moment où elle eut fait voir au Roi ses dernières tendresses, la Reine-Mère commença de s'affaiblir entièrement et sa poitrine à s'embarrasser. Elle connut que l'heure de quitter la vie approchait. Elle appela Seguin, son médecin, et lui demanda si la toux qu'elle avait n'était pas le râle de la mort et, comme il se retira sans faire de réponse, elle entendit ce que son silence voulait dire et

demeura fort en paix. On vit ensuite la Nature s'anéantir peu à peu en elle, ses forces diminuer, sa vie finir, et ses yeux commencèrent alors à se fermer pour jamais aux choses de la terre.

Le Roi et la Reine furent dans la chambre jusques à près de minuit, appuyés contre la table d'argent qui était en ce lieu, au dehors du balustre de son lit. Le Roi regardait en silence celle qui lui avait donné la vie perdre doucement la sienne, prouvant par là que la vie de l'homme n'est qu'une vapeur qui s'élève de la terre et se dissipe en un moment. Ce grand Prince, apparemment occupé à cette méditation, vit que tout d'un coup, la Reine-Mère s'affaiblissait et laissait pencher sa tête du côté gauche. Alors il se fit un grand cri dans la ruelle, à cause que beaucoup de ceux qui étaient auprès d'elle, ayant vu cette convulsion, crurent qu'elle allait expirer. Ces cris la réveillèrent. Elle ouvrit les yeux qui, dans leur langueur, me parurent avoir encore de la beauté. Elle nous regarda même avec un air de douceur où sa bonté parut nous vouloir dire pour notre consolation : « Je vis encore. »

Après être revenue de cette faiblesse, elle se remit dans sa posture ordinaire, à demi sur son séant, sa tête appuyée sur de petits oreillers. De cette manière, elle nous fit voir en elle une gravité et une paix qui nous marquaient

visiblement qu'après avoir fait toutes les actions d'une humble chrétienne et d'une véritable pénitente, elle voulait aussi mourir avec la majesté d'une Reine, dont le courage voulait soutenir sans faiblesse les funestes angoisses de la mort.

Le Roi étant accouru au bruit qui se fit auprès de sa mère lorsqu'elle s'était comme évanouie, et l'ayant vue dans cet état, il souffrit ce que la nature et la bonté de son cœur l'obligèrent de sentir. Il pâlit, les jambes lui manquèrent et il fallut le soutenir de peur qu'il ne tombât. Alors on le força à se retirer. Il entra dans le cabinet des bains où il fallut lui jeter de l'eau sur le visage.

Depuis cet accident, la Reine-Mère entra en agonie qui fut longue et pleine de souffrance mais qui fut sans doute profitable à celle qui l'endurait car elle en fit de continuelles offrandes à Dieu. Une fois seulement elle tendit le bras à son médecin et lui dit, voulant parler de son pouls : « Il n'y en a plus. » Ensuite son agonie se fit si forte et si rude que, sentant ses maux augmenter et ses forces diminuer, elle dit avec peine à l'Archevêque d'Auch : « Je souffre beaucoup, ne mourrai-je pas bientôt ? » Elle eut peu après une petite convulsion qui nous fit croire qu'elle allait passer : elle en revint. Mais dès lors elle perdit la parole et la dernière qu'elle prononça avec

beaucoup de difficulté fut pour demander la Croix.

Et, pendant que nous méditions sur notre misère commune et que nous pleurions sur notre chère et admirable Princesse, nous vîmes que, quittant la terre où elle avait régné si glorieusement, elle passa de cette vie à l'immortalité et fut paraître devant son juste Juge où, sans doute, elle a trouvé dans sa Miséricorde le pardon de ses péchés, la récompense de ses vertus et la fin de ses souffrances.

Ce fut le mercredi, vingtième jour de janvier, entre quatre et cinq heures du matin.

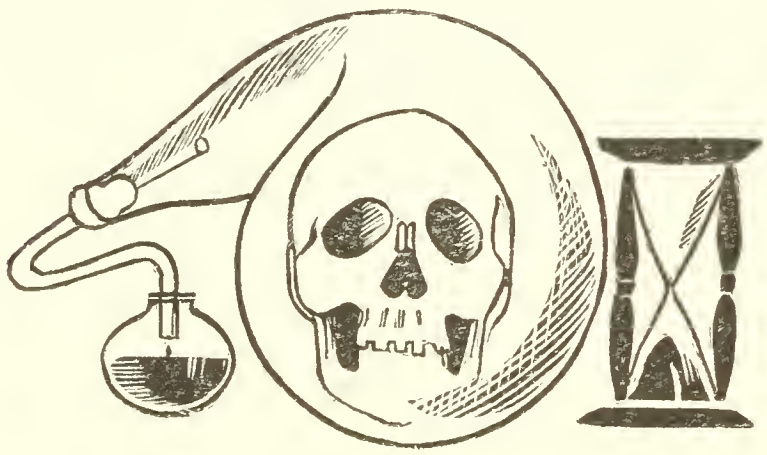

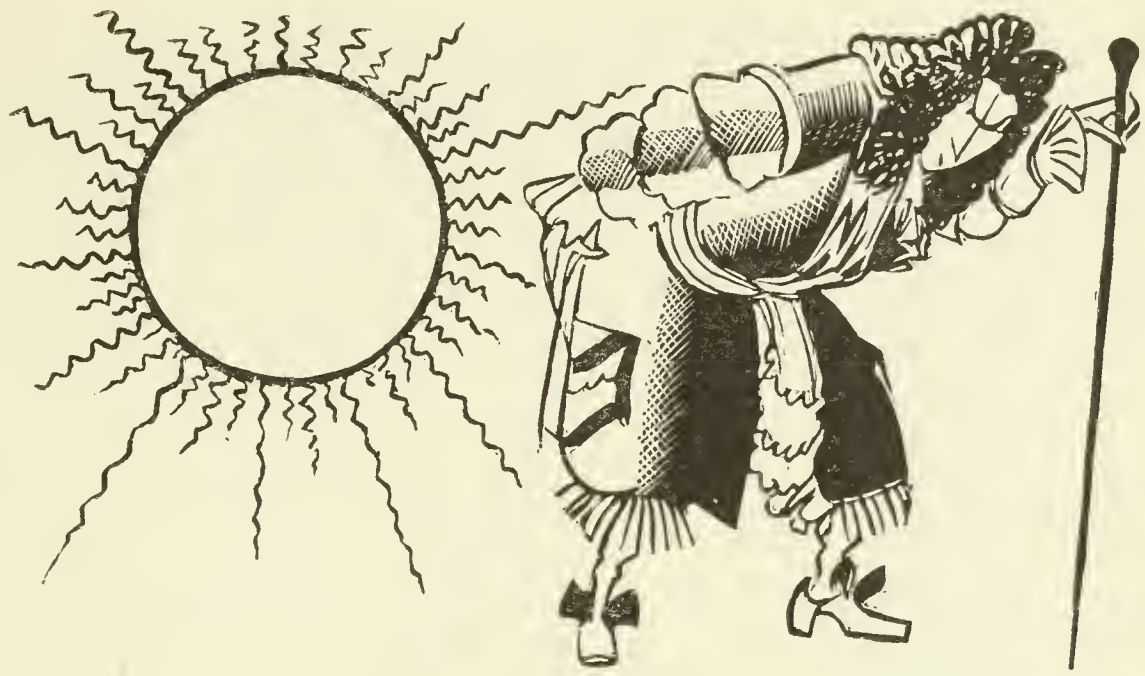

LOUIS XIV[1]

Sa Majesté se plaignit, le 15 janvier 1686, d'une petite tumeur devers le périnée, à côté du raphé, par deux travers de doigt de l'anus, assez profonde, peu sensible au toucher, sans douleur ni rougeur, ni pulsations; se portant fort bien du reste et n'étant empêchée d'aucune de ses fonctions naturelles, ni même de monter à cheval. Cependant, cette tumeur, petit à petit, parut s'endurcir et s'accroître et, le 31 de janvier, elle nous parut assez considérable pour presser le Roi de faire quelques

1. Extrait du *Journal de la santé du Roi,* par son premier médecin d'Aquin, et de l'*Union médicale* (1858), ainsi que du *Journal de Dangeau.*

remèdes pour tâcher de la résoudre. Sa Majesté s'y résolut et, le 5 de février, on lui appliqua des cataplasmes faits avec les farines d'orob, de fèves, de seigle, d'orge, de graines de lin bouillies dans l'oxicrat et renouvelés sur le mal toutes les cinq à six heures.

Le Roi garda le lit quelques jours, appliquant sur la tumeur un emplâtre de céruse cuite et de ciguë. Les douleurs se rendirent plus considérables, le 16 de février, et telles que le Roi, ayant peine à marcher, se mit au lit. La tumeur n'augmenta pas sensiblement mais la peau rougit tant soit peu et la matière parut tourner à la suppuration; ce qui nous obligea, pour suivre les intentions de la Nature, de mettre sur l'endroit qui paraissait tant soit peu s'élever, un plumaceau enduit de suppuratif et, par-dessus, un emplâtre de *manus Dei*. Ces soins ne furent pas inutiles puisque, le 18, la tumeur commença à se ramollir et les douleurs à augmenter, comme elles ont coutume de faire dans les suppurations.

On ne put se défendre, dans cette conjoncture, d'écouter les louanges d'une toile Gaultier, ou sparadrap, de Mme de La d'Aubière, qui se fit chez les apothicaires du Roi, sur son ordonnance, avec demi-livre de gomme élémi et de térébenthine cuite dans l'eau de plantain, huit onces de cire jaune et une once et demie de baume liquidambar ou, à son défaut,

de baume du Pérou. Et l'on ne put refuser aux instances des courtisans d'appliquer, sous les yeux de Mme de La d'Aubière, ce remède qui, n'ayant pas répondu au prompt miracle qu'on s'était promis, fut changé pour retourner au suppuratif, à la faveur duquel, sur le soir du dix-neuvième, l'abcès s'ouvrit et, toute la nuit, ce qu'il y avait de matière plus cuite et suppurée se vida. Mais, comme il en restait une portion assez considérable de dure qui n'avait pu la suivre, le 20, on y appliqua une traînée de cautères mêlés avec le suppuratif, et ce ne fut pas sans fruit puisque, par ce moyen, la peau s'ouvrit davantage et donna issue à une matière plus épaisse et plus grossière qui s'écoula tout le jour et toute la nuit, et diminua la tumeur considérablement.

Le 21, la goutte attaqua le pied droit, avec chaleur, tumeur et rougeur et fut assez considérable pour empêcher le Roi de mettre pied à terre et de dormir. Le 22, le Roi se plaignit de lassitude par tout le corps et de maux de tête. Cependant, la peau de son ulcère se resserrait de telle sorte qu'il ne s'en écoulait rien que quelque sérosité crue, rougeâtre et sanguinolente et le Roi passa fort bien la nuit. Mais, comme il convenait d'ouvrir cet abcès pour le guérir à fond, on appliqua, le 23, sur la tumeur, deux grosses pierres à cautère et, l'escarre étant faite, on l'ouvrit avec la lancette, et

il en sortit quelque matière purulente; puis l'on pansa la plaie avec du suppuratif et l'emplâtre de *manus Dei*. La goutte devint douloureuse la nuit et le Roi la passa avec inquiétude. Le 24, la tumeur était fort dure. Pour la fondre et ramollir davantage, l'on y mit le baume vert et l'on y introduisit une tente. Il dormit plus tranquillement et la goutte commença à se calmer. Le 27, le pus de l'ulcère parut un peu plus cuit et épais. On le fomentait par-dessus le pansement avec des compresses trempées dans une décoction d'absinthe, de roses de Provins, d'écorce de grenades, de feuilles de myrthe bouillies dans du vin rouge, et l'ulcère paraissant détergé, on cessa l'usage du baume vert, le 28 du mois, et l'on commença les injections avec l'eau vulnéraire. Le deuxième de mars, pour fondre plus puissamment la dureté de la tumeur, on quitta l'eau vulnéraire qui semblait trop sécher et endurcir et l'on se servit du précipité rouge, dont on mêla un drachme sur demi-once de suppuratif, et l'on jeta du fondant tout seul dans la plaie, dont l'acrimonie rendit la nuit mauvaise et le sommeil plus inquiet.

Cependant l'ulcère devenait douloureux et laissait écouler des sérosités par un petit sinus tirant du côté du fondement, dont on n'avait pas bien vu le fond, ce qui obligea à le découvrir dans toute son étendue. Pour cet effet, on

appliqua encore quelques pierres à cautère du côté du raphé et même on découvrit avec la pierre infernale une petite dureté qui se prolongeait du milieu de l'ulcère au côté droit, jusqu'au delà du raphé au côté gauche transversalement.

L'escarre du cautère ayant été ouverte avec la lancette, on sonda le sinus, qui parut profond de quatre travers de doigt et, ayant introduit le doigt dans le fondement, il parut aux chirurgiens sain, point dépouillé, bien percé et bien garni de ses chairs. On fit injection dans le sinus avec le baume vert, dont le Roi ressentit une douleur fort piquante et une irritation continuelle avec envie d'aller à la selle, ce qui obligea de cesser ce remède et de se contenter du simple suppuratif, les déjections étant déjà glaireuses et sanglantes.

Tout se calma par la cessation de ce remède au lieu duquel on fit injection avec l'huile de myrrhe et l'huile d'œuf; après quoi, on pansait le sinus avec le digestif, dans lequel on mêlait la cinquième partie du précipité rouge, et une tente assez grosse, dont le Roi ressentait souvent de cuisantes douleurs. Le dix-septième du mois, on resonda le sinus qui parut se remplir de chairs et diminuer de profondeur, le pus étant assez épais et cuit.

Le 24, la guérison de l'ulcère semblant s'avancer fort, nous prîmes la résolution de

purger Sa Majesté, ce qui fut exécuté très heureusement le lendemain par son bouillon purgatif, dont il vida douze fois beaucoup de bile et beaucoup d'excréments. Au commencement du mois d'avril, le mal semblait quasi fermé et guéri. Toutefois, pour rendre les chairs meilleures, on fit des injections avec l'eau phagédénique tempérée. L'ulcère en parut un peu plus douloureux et le pus augmenté. Le 15, on eut peine à faire l'injection et l'on se contenta de fomenter la plaie d'où il ne sortit quasi rien. La guérison ne s'achevait pas, quelque soin qu'on y apportât.

Les 1er, 2, 3 et 4 de mai, on ajouta à l'injection un peu de teinture de myrrhe et d'aloès que l'on ôta le 5 parce qu'il paraissait que ce remède desséchait trop et le 7 on ôta la tente. Le 13, le Roi fut purgé neuf fois de beaucoup de glaires et de bile et, le 14, il semblait que l'ulcère fût entièrement cicatrisé.

Le 16, on lava la plaie avec le seul esprit-de-vin sans aucune douleur. Cependant ce remède attira assez de pus. Le 17, la matière parut puante et l'injection ne revint quasi pas, ce qui nous donna de grands soupçons que le boyau était percé, l'ulcère paraissant tantôt guéri et tantôt se rouvrant et vidant de la matière. Pour nous en éclaircir, on prépara une décoction de millepertuis fort rouge dont on fit injection le 21, laquelle passa dans

l'intestin et le Roi, s'étant mis sur la chaise, la rendit tout entière dans le bassin.

Le Roi, voulant s'éclaircir davantage de l'endroit où était percé l'intestin, se fit introduire la sonde de la main gauche et, du doigt de la main droite introduit dans l'intestin, rencontra le bout de la sonde à la hauteur environ de deux ou trois travers de doigt. Le Roi, pour tenter ce que pourraient faire les potions vulnéraires, en prit durant quelques jours, faites avec la véronique, bugle, sanicle, pervenche, pyrole, environ une once, infusées dans deux livres d'eau et bouillies jusqu'à la consomption de la troisième partie. A partir du début de juin, le Roi cessa l'usage de ces eaux vulnéraires, dont il trouvait son estomac chargé et sa tête pleine de vapeurs. Il parut alors bien se porter, l'ulcère ne lui faisant pas grand mal et vidant très peu de chose.

Cependant beaucoup d'inconvénients subsistant pour lui de cet état, le Roi finit par se rendre aux instances du premier chirurgien Félix qui insistait depuis longtemps pour lui faire subir *la grande opération*. Dès qu'il eut pris sa décision, Félix rassura le Roi sur sa vie et lui promit de le délivrer de son horrible incommodité. Ce grand chirurgien n'avait jamais pratiqué l'opération qu'il méditait mais il avait lu tout ce que les auteurs anciens avaient écrit sur la maladie du Roi. Il se traça

alors un plan de l'opération et pendant plusieurs mois tous les malades atteints de cette maladie et se trouvant dans les hôpitaux, furent opérés par lui. Il acquit ainsi une expérience considérable.

Pour faire l'incision de la fistule, Galien avait inventé un instrument d'une forme particulière auquel il avait donné le nom de syringotome. C'était un bistouri en forme de croissant, à manche contourné et dont la pointe était terminée par un stylet long, pointu et flexible. On introduisait la pointe dans l'ouverture extérieure de la fistule et l'on poussait le stylet jusque dans l'intestin; le doigt indicateur de la main gauche, placé dans le rectum, ramenait la pointe par l'anus, puis la lame du bistouri, poussée dans la fistule, achevait l'incision.

Félix fit subir à l'instrument de Galien un notable changement. Il fit faire un simple bistouri courbe, à lame étroite, terminée, comme le syringotome, par un stylet, mais en argent recuit et long de plusieurs pouces. Le tranchant de la lame était recouvert d'une chape d'argent faite exprès pour être introduite dans la fistule sans blesser les parties. Cet instrument ainsi disposé, on poussait le stylet dans la fistule et on le ramenait par le fondement. Puis, le bistouri étant entré après le stylet, on retirait doucement la chape qui enveloppait le

tranchant et, tenant d'une main le bout du stylet et de l'autre le manche du bistouri, en tirant à soi, on tranchait d'un coup toute la fistule.

Cet instrument dont se servit Félix pour

le Roi reçut depuis le nom de *bistouri à la Royale.*

Ce fut le 18 novembre 1686 qu'eut lieu l'opération. Le Roi avait pris sa décision à Fontainebleau. Arrivé à Versailles le 15, rien ne décela en lui cette grave détermination. Le dimanche 17, il monta à cheval, visita ses jardins, ses réservoirs et parut fort tranquille pendant toute la promenade. Le lundi 18, de grand matin, tout se préparait pour la fameuse intervention. Vers cinq heures les apothicaires entrèrent chez le Roi et lui administrèrent le lavement préparatoire. Un peu avant sept heures, Louvois alla prendre chez elle Mme de Maintenon. Ils entrèrent ensemble chez le Roi auprès duquel se trouvait déjà le Père de La Chaise, son confesseur. Félix, d'Aquin, premier médecin du Roi, Fagon, qui allait le devenir, Bessières, les quatre apothicaires et Laraye, élève de Félix, étaient réunis dans le cabinet des Bassans et se livraient à tous les préparatifs nécessaires.

A sept heures, ils entrèrent dans la chambre du Roi qui ne parut nullement ému de leur présence. Il fit approcher Félix, lui demanda l'usage de chacun des instruments, puis s'abandonna avec confiance à son talent.

Le Roi fut placé sur le bord de son lit, un traversin sous le ventre pour élever les fesses, tournées du côté de la fenêtre, les cuisses

écartées et assujetties par deux apothicaires. Voici comment procéda l'opérateur : une petite incision faite avec la pointe d'un instrument ordinaire fut d'abord pratiquée à l'orifice externe de la fistule, afin de l'agrandir et de pouvoir plus facilement y introduire le bistouri à la Royale. L'incision fut ensuite pratiquée avec cet instrument à l'aide de la manœuvre déjà indiquée. Une fois le trajet fistuleux mis à découvert, il s'agissait de détruire les callosités qu'on supposait devoir empêcher la réussite de l'opération. Huit coups de ciseaux enlevèrent toutes les callosités que Félix rencontra sous son doigt. Cette partie si douloureuse de l'opération fut supportée avec beaucoup de courage par le Roi; pas un cri, pas un mot ne lui échappa.

L'opération terminée, on introduisit dans l'anus une grosse tente de charpie, recouverte d'un liniment composé d'huile et de jaune d'œuf. On la fit entrer avec force, afin d'écarter les lèvres de la plaie. On garnit ensuite la plaie de plumasseaux, enduits du même liniment, et on appliqua les compresses et le bandage par-dessus.

Dès que l'opération fut faite, raconte Dangeau dans son journal, le Roi l'envoya dire à Monseigneur qui était à la chasse, à Madame la Dauphine dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur et à Madame qui étaient à Paris, à

Monsieur le Prince et à Monsieur le Duc qui étaient à Fontainebleau, leur défendant de venir. Dès l'après-midi, le Roi tint son conseil et voulut qu'il y eût appartement et que l'on commençât le grand jeu de reversi qu'il avait ordonné à Fontainebleau. Mme de Montespan partit en diligence pour venir trouver le Roi; mais, ayant appris, à Essonnes, que le Roi se portait très bien, elle retourna auprès de Mme de Bourbon. Monseigneur, apprenant la nouvelle, quitta la chasse et revint ici à toute bride et en pleurant.

Le bruit de cette opération s'étant répandu dans Versailles, comme on s'imagine toujours voir les maux que l'on craint même lorsqu'ils ne sont point à craindre, la douleur parut sur tous les visages et l'on eût dit, à voir le Roi, que ce monarque était le seul qui se portât bien. Ayant remarqué que l'on ne faisait aucun bruit, il ordonna que toutes choses se fissent à l'ordinaire et permit, dès le lendemain, aux ministres étrangers de le saluer. Quoique de semblables maux aient accoutumé de causer un peu de fièvre, sans pourtant qu'il y ait sujet d'en appréhender aucune suite fâcheuse, il semble que le Ciel, pour ne pas nous alarmer, n'ait pas voulu qu'il en eût le moindre ressentiment.

Après son opération, continue d'Aquin, le Roi vécut d'un régime fort exact, s'abstenant

de tous aliments solides, à la réserve d'une légère taille de pain dans son bouillon, le matin et le soir. Cela n'empêcha pas que la goutte n'attaquât le pied gauche du Roi, à l'orteil, avec assez de rougeur et de douleur. Toutes choses allant fort bien, sans fièvre, sans aucun dévoiement, ni aucun autre accident, lorsque le temps de la suppuration fut passé, je commençai à donner au Roi un peu de pigeon dans son potage, du chapon bouilli et du poulet gras rôti et, le soir, des œufs brouillés dans du bouillon.

Cependant, soit par la nature du mal, soit par l'usage fréquent du cheval que le Roi avait fait depuis sa fistule, l'on eut beaucoup de peine à faire fondre et suppurer les corps calleux qui se trouvèrent tout le long de ce canal et dans le fond de l'ulcère qui ne demandait d'ailleurs qu'à se cicatriser et à se remplir de chairs. Comme les suppuratifs, ni le fondant de mercure précipité rouge, n'en pouvaient venir à bout, le 9 décembre et le vingt-deuxième de l'opération, on coupa ce corps dur et calleux, tout en travers par le milieu, et même assez utilement puisque, le 27 du même mois, la plaie se trouva quasi remplie et la cicatrice faite. En telle sorte que l'on ôta les onguents et les emplâtres, pour ne se servir que de l'eau vulnéraire et de la charpie appliquée par-dessus. Mais, d'autant qu'il restait

toujours quelque scrupule de dureté dans le fond, proche de l'anus, qui pouvait être un empêchement à une guérison complète et assurée, le 1er janvier 1687, l'on sacrifia assez profondément cette partie calleuse et l'on y répandit, par-dessus, de la poudre de précipité, qui fit une escarre assez profonde et douloureuse que l'on fit tomber avec le suppuratif.

Le 2 janvier, à la partie extérieure, il paraissait de petites peaux mortes et endurcies aux bords de la plaie et une légère éminence devers le raphé; on les coupa doucement avec les ciseaux et on les toucha ensuite avec la pierre infernale, pour en empêcher la régénération.

Le 7 janvier, quoique la guérison parut bien complète et assurée, l'inquiétude n'étant pas satisfaite entièrement sur cette callosité du fond qui pouvait bien être une bonne cicatrice, on résolut le Roi de se faire encore une fois scarifier avec la lancette et le ciseau, ce qui fut fait assez profondément, et l'on y porta de la poudre escarrotique faite de précipité rouge et d'alun broyé, mêlés à égales parties. Ce remède fit des douleurs assez considérables dont le Roi se plaignit beaucoup. Il sortit beaucoup de sang de sa plaie et il eut même quelque difficulté d'uriner. L'on ne mit dans sa plaie, pour en éteindre le feu et la chaleur, que de la simple eau d'orge. La nuit fut fort

inquiète et toute cette tribulation fit résoudre MM. les chirurgiens à laisser entièrement fermer la plaie. La suppuration ayant fait tomber les escarres, la cicatrice fut entièrement reformée, bonne et solide, dans le quatorzième du mois. Le 15, le Roi fut purgé très heureusement et se servit encore durant quatre jours du quinquina.

Depuis ce temps, la santé du Roi se confirma de jour à autre et la cicatrice de sa plaie se rendit meilleure de façon très sensible. Sa Majesté n'y a souffert aucun mal et il n'est jamais rien suinté de sa plaie. Et d'autant que, dans une guérison si parfaite, il me restait quelque scrupule de l'humeur qui se vidait insensiblement par la fistule et qui, ne trouvant plus cet égout, pouvait se porter sur les parties intérieures et y former quelque dépôt plus fâcheux que le mal qu'on venait de guérir, je priai Sa Majesté de considérer que le seul moyen de se défendre de ce péril était de se purger souvent et d'emporter l'humeur superflue des veines par les voies naturelles. A quoi le Roi consentit volontiers et, pour y satisfaire, il fut purgé le 10 février, fort heureusement et jouissant d'une parfaite santé. Le 18, il eut un peu de goutte qui s'apaisa incessamment et, s'étant abstenu fort sagement de monter à cheval jusqu'à ce temps, par l'avis de tous ces Messieurs et le mien, il commença à le faire le

15 mars et l'a toujours continué depuis sans en avoir jamais ressenti aucune incommodité.

Le 17, il réitéra sa purgation à l'ordinaire et il commença à prendre, dès le soir, deux prises de quinquina; le lendemain 18, quatre; le 19 et le 20, trois; observant cette conduite plus régulière à cause de l'équinoxe où les restes des fièvres intermittentes se réveillent plus aisément.

Il est assez difficile de bien connaître la cause de la tumeur dure et glanduleuse qui est survenue à Sa Majesté et qui a donné naissance à cette fâcheuse fistule qui a duré tout un an, sans avoir pu céder qu'au fer et au feu. Jamais le Roi ne s'est plaint d'aucune hémorroïde et il est cependant très difficile de se figurer que cette tumeur se soit pu former à l'endroit du périnée où elle a paru, à deux doigts du fondement, sans concevoir quelque rameau hémorroïdal qui en ait porté et déposé la matière en cet endroit, à deux bons travers de doigt des bourses.

Cette tumeur n'a jamais été douloureuse; elle a eu sa naissance et ses progrès sans jamais aucune rougeur ni inflammation. Elle n'a suppuré qu'avec peine, on n'a jamais rien pu en résoudre et sa meilleure partie s'est endurcie et rendue squirreuse, ce qui prouve une tumeur d'humeur mélancolique, crue, froide et indigeste, et telle que sont celles qui ont

coutume de former les squirres, et d'autant qu'elle paraissait, par son indolence, avoir peu de sel et d'acrimonie, et que, d'ailleurs, on ne lui a pas laissé faire un grand séjour puisque, peu de jours après avoir paru, la tumeur fut ouverte. Il est difficile de concevoir de quelle manière le boyau a pu être percé et, pour n'en faire aucun jugement douteux, il vaut mieux croire qu'il l'a été avant que la tumeur ait paru, et que le vaisseau chargé de l'humeur qui l'a produite, venant du dedans de l'intestin, s'est trouvé inséré dans les plis de l'anus et en a traversé les membranes jusqu'au milieu du périnée. Ce qui fait voir clairement que cette fistule ne pouvait se guérir sans en venir à l'opération du fer et des incisions et combien il aurait été inutile d'aller en cette occasion aux eaux de Barèges qui n'ont jamais guéri une fistule et en particulier celles qui communiquent dans le boyau percé.

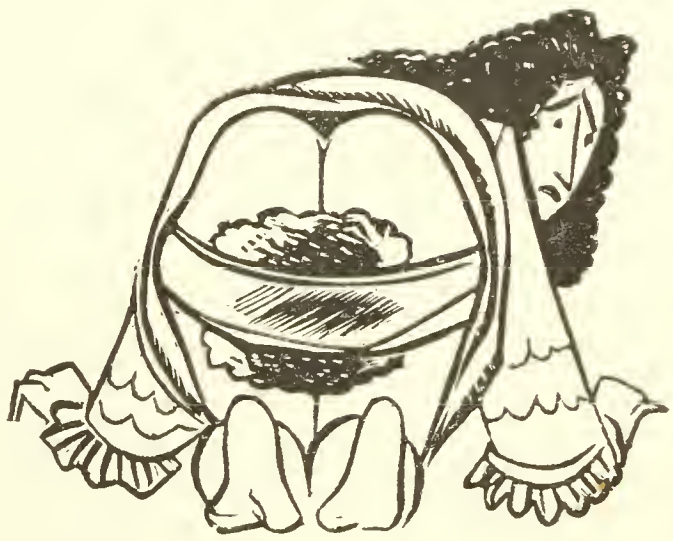

TABLE DES MATIÈRES

Louis XI 3
François Ier et Henri III 19
Marie de Médicis 29
Anne d'Autriche 45
Louis XIV. 63

CE TOME TROISIÈME EST JUSTIFIÉ COMME SUIT :
VINGT-QUATRE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DU
MARAIS AVEC UN ORIGINAL ET UNE SUITE
DES GRAVURES EN COULEURS, NUMÉROTÉS
DE 1 A 24; SOIXANTE-SEIZE EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN DU MARAIS, AVEC UNE
SUITE DES GRAVURES EN COULEURS,
NUMÉROTÉS DE 25 A 100; NEUF
CENTS EXEMPLAIRES SUR
VÉLIN JOHANNOT, NUMÉ-
ROTÉS DE 101 A 1000

LES ILLUSTRATIONS DE
PIERRE LEROY ONT ÉTÉ
INTERPRÉTÉES EN GRAVURE
SUR BOIS EN COULEURS PAR
ROGER BOYER ET L'IMPRESSION
DE CE LIVRE A ÉTÉ ACHEVÉE TANT
POUR LES GRAVURES QUE POUR LE
TEXTE, SUR LES PRESSES DE COULOUMA,
IMPRIMEUR S. A. 203, RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORÉ, A PARIS-VIII, LE VINGT
ET UN MAI MIL NEUF CENT CINQUANTE ET UN
POUR LE COMPTE DE LA LIBRAIRIE MALOINE

EXEMPLAIRE N° 108